

LUCIEN LATHION

**Chateaubriand et Goethe  
en Valais**



**Editions des Treize Etoiles  
Sierre**



Bibl. cant. US Kantonsbibl.



1010018793

TA 14016



CHATEAUBRIAND ET GÛTHE  
EN VALAIS

DU MÊME AUTEUR

*Heures Pensives* (Sonnets et poèmes)

En préparation :

*Jean-Jacques Rousseau et Sénancour en Valais*



56/1550

Tous droits de reproduction et de traduction strictement réservés pour tous pays, y compris l'U.R.S.S.

LUCIEN LATHION

**Chateaubriand et Goethe  
en Valais**



**Editions des Treize Etoiles  
Sierre**

TA 14016

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE  
SOIXANTE EXEMPLAIRES SUR  
PAPIER BOUFFANT CRÈME VERGÉ,  
NUMÉROTÉS DE 1 A 60, ET DEUX  
EXEMPLAIRES HORS COMMERCE,

Nos I ET II.





(Tableau de Girodet-Trioson)

Chateaubriand à Rome  
en 1803

Ire PARTIE

## **Chateaubriand en Valais**



## CHATEAUBRIAND AMBASSADEUR EN VALAIS

### I

#### *Circonstances de sa nomination*

Le 14 avril 1802 paraissait le *Génie du Christianisme*, suivant de près *Atala*. Un grand écrivain était révélé. Le *Génie du Christianisme*, venant quatre jours avant la promulgation du Concordat du 18 avril 1802, qui réglait la question religieuse, eut un immense retentissement. Ce livre arriva à son heure, et servit puissamment Bonaparte dans son plan de relever les autels. La beauté de cet ouvrage, dont certaines parties charment encore de nos jours, contribua à la restauration du culte, sinon de la foi. Bonaparte désira certainement s'attacher cette force littéraire, et Chateaubriand, de son côté, désira non moins sûrement, étant sans fortune, faire une carrière diplomatique. Elisa Bonaparte (Mme Bacchiocchi), qui avait déjà obtenu pour Chateaubriand sa radiation de la liste des émigrés, présenta elle-même un exemplaire du *Génie* à son

frère, et la deuxième édition de l'ouvrage est dédiée au Premier Consul. Au printemps de 1803, Chateaubriand est nommé secrétaire de légation à l'ambassade française de Rome, le cardinal Fesch, le propre oncle de Bonaparte, étant ambassadeur.

Chateaubriand quitta Paris vers la fin mai 1803, pour aller occuper à Rome son poste de secrétaire d'ambassade. Il passa par Lyon, Turin, Milan, et de chacune de ces villes, il écrivit des billets qui respirent la bonne humeur à ses amis Joubert, Fontanes, Chênédollé. Il arrive à Rome le 27 juin au soir. On lui fait fête. Il est bientôt reçu par le Pape, qui avait un exemplaire du *Génie du Christianisme* ouvert sur sa table ; il est reçu par le Cardinal secrétaire d'Etat Consalvi et par la haute société romaine. Tout semblait présager pour Chateaubriand d'excellents débuts diplomatiques.

Cependant, à l'ambassade, les choses ne tardèrent pas à se gâter. Ce poste de premier secrétaire de légation revenait de droit à Artaud de Montor, secrétaire de carrière, et qui s'était signalé sous les ordres de François Cacault, prédécesseur de Fesch auprès du Saint-Siège. Ce Cacault était un diplomate habile, et qui avait été chargé d'une mission délicate entre toutes, la mise en activité du Concordat. Il fut bien secondé dans cette tâche par Artaud, homme de valeur,

fort instruit, très laborieux et parfaitement au courant de toutes les affaires.

Fesch, diplomate improvisé arrivé à Rome quinze jours après Chateaubriand, lui aussi novice dans la carrière, aurait eu grandement besoin des leçons de l'expérience, que le Vicomte ne pouvait lui donner. Du point de vue pratique, la nomination de l'écrivain n'était pas heureuse, et l'on comprend les hésitations de Bonaparte. Il aurait d'abord résisté aux instances d'Elisa, puis se détermina à lui offrir ce poste, sans doute en attendant mieux. Le *Génie* avait placé Chateaubriand au premier rang des écrivains de l'époque. Il était vraiment trop célèbre pour occuper un poste très subalterne. Le clairvoyant Cacault pressentit les difficultés futures de cette nomination : « M. de Chateaubriand, écrit-il à Talleyrand, est un grand auteur et un homme excellent, cependant, c'est gêner le bon effet que doit produire à Rome la légation de M. le Cardinal Fesch de le faire arriver avec un secrétaire de légation, auteur célèbre, dans les livres duquel on ira chercher quelle est la doctrine et la théologie du Cardinal-Ministre. Il naît déjà à cette occasion des idées troubles et inquiètes. Tâchez de placer mieux M. de Chateaubriand... M. le Cardinal Fesch est excellent, mais si sa mission est gâtée par des alentours mal combinés, il n'aura pas tous les agréments qu'il mérite. »

On avait logé Chateaubriand au palais de l'ambassade, le palais Lancelotti. édifice de la Renaissance, place Navone, dû à Carlo Maderna, un Tessinois. « On me donna, écrit-il, le plus haut étage du palais ; en y entrant, une si grande quantité de puces me sautèrent aux jambes, que mon pantalon blanc en était tout noir. » Cet épisode des puces du palais de l'ambassade est confirmé par un autre membre de la légation et ami de Chateaubriand, le spirituel abbé de Bonnevie, qui, vers la même époque, écrivait à un ami : « ... j'ai beau exorciser les puces, elles résistent aux anathèmes de ma colère. »

Au bout de peu de temps, ses fonctions ne lui allaient non plus pas. On lui imposa la tâche de viser des passeports et autres fadaïses. Il enrageait de devoir végéter à des besognes « aussi importantes ». Sans compter que son manque d'application calligraphique était une cause de conflits entre le cardinal ambassadeur et lui. « Mon écriture était un obstacle à mes talents, et le cardinal Fesch haussait les épaules quand il apercevait ma signature. »

En réalité, les débuts de Chateaubriand dans la carrière diplomatique furent moins désagréables qu'il ne le dit. Mis au courant des affaires, aimablement, par Artaud, il s'y adapta rapidement. Il ne semble du reste pas avoir été astreint, au début, à un travail déterminé. Il s'entendait bien

avec le personnel, envers lequel il se montra d'une aménité élégante. Non par obligation, mais pour être agréable à l'ambassadeur, il rédigea quelques dépêches au Ministre des Relations Extérieures. Mais le plus clair de son temps se passait en courses enthousiastes à travers la ville, dont il entretenait ses amis et ses amies de Paris. Il courtoisait aussi volontiers les dames : « ...au reste, écrit-il à de Fontanes, je suis très au fait maintenant de ma besogne qui n'est rien du tout. La société est fort nombreuse ici ; les femmes y sont très belles et personne ne trouve mauvais qu'on en soit très occupé... »

L'affaire aurait très bien été, et l'avancement n'aurait sans doute pas tardé, si Chateaubriand n'avait commis quelques graves impairs. On nous permettra ici quelques détails, pour bien préciser les circonstances de son départ de Rome et du choix pour lui d'une place indépendante, qui allait être l'ambassade en Valais.

Aux visites archéologiques, très innocentes, succédèrent des visites à diverses personnalités, qui le furent beaucoup moins. D'abord, il se mit à empiéter sérieusement sur les droits et prérogatives du Cardinal ambassadeur. De son propre chef, et par dessus la tête de Fesch, il demanda au maître de chambre pontifical une audience pour cinq Français auxquels il s'intéressait personnellement. Le Cardinal secrétaire d'État Con-

salvi, ne sachant si le nouvel ambassadeur tolérerait ces usages, s'en inquiéta, et fit part à Chateaubriand de son intention de consulter le cardinal ambassadeur. Là-dessus, billet surprenant, et sans aménité, de l'écrivain au Cardinal secrétaire d'Etat de sa Sainteté : « V. E. m'ayant paru vendredi dernier avoir quelque éloignement pour causer avec moi de cette affaire, je me trouve obligé, pour mon propre honneur et pour les droits de la place indépendante que j'occupe, de savoir promptement si l'on a voulu me faire une insulte préméditée. Je supplie V. E. de m'instruire par une réponse précise si Elle est encore dans l'intention d'éclaircir cette affaire avec le Ministre, ou si Elle me rend la parole que je lui ai donnée de n'en pas parler avant Elle. » <sup>1)</sup>

Ce différend est soumis par Consalvi au Cardinal ambassadeur, qui s'étonna de voir son secrétaire revendiquer des droits particuliers et celui de pouvoir traiter indépendamment avec le Saint-Siège. Le ministre déclara sans ambages « ne pouvoir connaître les attributions séparées que M. de Chateaubriand prétendait avoir » et le rappela aux usages de la légation.

Ce sérieux accrochage en amena d'autres, et il est bien certain que Chateaubriand menait son rôle de secrétaire de légation avec fantaisie et

<sup>1)</sup> André Latreille : *Napoléon et le Saint-Siège*, p. 187.

témérité. Ainsi, sans bien réfléchir, il s'exprima avec désinvolture sur les lois organiques et trouva bon que le Saint-Père envisageât de prendre des mesures pour leur abrogation. Suggestion d'émigrés, ces lois auraient porté préjudice au rétablissement de la religion.

Les lois organiques, annexées au Concordat, Bonaparte y tenait par dessus tout ; elles étaient son œuvre personnelle et lui permettaient d'avoir bien en main le haut clergé de France. Elles étaient le triomphe du gallicanisme contre l'ultramontanisme. Le secrétaire de légation jouait un rôle dangereux pour sa situation. Pour le coup, Fesch se fâche et il envoie un rapport, le 10 août 1803, au Premier Consul et neveu, dans lequel il relate les agissements de son secrétaire : « ...Chateaubriand se flatte d'entamer des négociations entre la clique de certains religionnaires et le Saint-Siège... » <sup>1)</sup>

Cette «clique», c'étaient des émigrés de passage ou en séjour à Rome, quelques prêtres réactionnaires, ennemis de la politique concordataire. Il se nouait alors des intrigues pour contrecarrer l'application intégrale du Concordat, auxquelles, par légèreté vraisemblablement, Chateaubriand semble avoir donné la main, ainsi qu'il ressort du passage suivant d'une lettre de Fesch à Por-

<sup>1)</sup> André Latreille : op. cit.

talès, Ministre des Cultes, le 5 vend. an XII : «...Il y a trop de théologiens dans cette capitale, et je ne souffrirai point que ceux de ma Maison leur donnassent des matières à les exercer... »<sup>1)</sup>

Dans le fond de son cœur, Chateaubriand trouvait sans doute le Concordat attentatoire aux droits de l'Église (de Rome), mais ses fonctions ne lui permettaient évidemment pas d'adopter un point de vue qui différait des directives du Ministère et de Fesch sur ce point, ce qu'il ne sut pas faire. Aussi, Fesch, avec quelque brutalité, ne permit plus que son secrétaire « s'amusât de la sorte », et c'est alors qu'il le mit « aux passeports » et aux affaires administratives et qu'il le reléqua dans les combles du palais, avec les puces.

Il ne s'assagit pas pour autant et il fit bientôt une démarche absolument inconsidérée : il accepta d'être présenté au Roi de Sardaigne, Victor Emmanuel, dépossédé de ses États par la République française, et au mieux avec le tsar, auprès duquel il entretenait Joseph de Maistre. Ce roi passait pour conspirer contre la France et l'ordre nouveau. Il est vrai qu'il fit cette visite à titre privé et comme homme de lettres. Mais il eut beau s'en défendre, la cabale fit son chemin. Cette faute, car c'en était une, fit un bruit énorme

<sup>1)</sup> André Latreille : op. cit.

à Paris. « Un horrible cancan, écrit-il lui-même dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, sortit de cette démarche insolite... Il est perdu ! Il est perdu ! répétaient les caudataires et les attachés, avec la joie que l'on éprouve charitablement aux mésaventures d'un homme, quel qu'il soit. Pas une buse diplomatique qui ne se crût supérieure à moi de toute la hauteur de sa bêtise. »

La mésintelligence entre Fesch et lui, après quelques périodes d'apaisement, pendant lesquelles Chateaubriand rendit hommage à la droiture du Cardinal, ne fit que s'aggraver. Le ménage diplomatique allait mal ; les plaintes des deux hommes, en conflit ouvert, arrivaient alternativement dans les bureaux du Ministère des Affaires étrangères, à Paris. La moindre faute de Chateaubriand semble avoir été épiée, sans parler « des médisances et contre-intrigues, note Villemain, auxquelles le secrétaire de légation était exposé, sur ce terrain agité de l'ambassade française de Rome. »

La situation devint de plus en plus tendue et il fallait une solution. A ses amis Chênedollé et de Fontanes, l'écrivain laisse entendre qu'il écourtera le plus possible son séjour à Rome. Il supplie de Fontanes de trouver une issue honorable à la situation. Il se pose en persécuté et se permet d'excessives libertés d'appréciation sur le compte de son chef hiérarchique, le Cardinal ambassa-

deur, oncle de Bonaparte. «Notre ennemi de Paris, dit-il, a établi ici, par le canal du sot (Fesch) dont j'approche, un système de persécution intolérable. J'ai à lutter contre tous les genres de dégoûts, et vingt fois j'ai été prêt à me camper dans la diligence pour retourner à Paris. L'envie que cet homme me porte et un petit amour-propre révolté sont les ressorts que l'on met en jeu pour me perdre. Le secrétaire d'État Consalvi est dans la cabale. Son plus grand désir est de m'écarter à cause de l'autorité que j'emporte malgré eux avec moi, et afin de dominer entièrement notre imbécile (Fesch) ».

Quinze jour plus tard (31 août 1803), nouvelles doléances de Chateaubriand à Madame de Rocfeuille : «...le Pape m'avait reçu comme un père reçoit un fils... Tout me semblait aller à merveille. Mais à présent je vois qu'il faut attendre pour juger. Les intrigues, les petites jalousies, les tracasseries de toute espèce ont bientôt pris la place de toutes les illusions : j'ai vu que cette pauvre religion était abandonnée de ceux mêmes qui pourraient et qui devraient la servir ; enfin, que la franchise bretonne est bien étrangère à la politique romaine. »

Il écrira encore ailleurs à de Fontanes: «...Mon ambassadeur est un sot, qu'importe son sang.» L'aimable de Fontanes, qui avait insisté auprès de Talleyrand pour obtenir la nomination de

Chateaubriand, s'employa de son mieux à le protéger dans les milieux officiels circonvenus par les rapports de l'ambassadeur. A Gueneau de Mussy, il écrit le 5 octobre 1803 : «... Des étourderies de notre ami Chateaubriand m'ont été reprochées. Je crains bien que ce pauvre ami n'ait choisi la carrière qui lui convenait le moins. Son ambassadeur est un sot, j'en conviens ; mais il est oncle et tout-puissant. Le secrétaire, qui devrait user de la plus grande circonspection auprès d'un ennemi si redoutable, surcharge tous les courriers de ses plaintes... Rome, le cardinal Consalvi, le Pape lui-même, sont les premiers dénonciateurs de notre ami par son ambassadeur... Je défends le mieux possible mon ami, mais que puis-je contre l'orage ? Dimanche dernier pourtant, on m'a paru moins irrité. Cependant la prévention reste, et ce qu'il y a de pis, c'est qu'on croira qu'un homme qui écrit est incapable de toute affaire et ne convient à aucune place administrative... »

Et à Molé, vers la même époque : « Les étourderies de notre pauvre ami me tueront, si elles continuent... On a dans les mains des lettres où il donne tous les ridicules possibles à l'oncle, aux cardinaux, au secrétaire d'Etat Consalvi et, je crois même, au Pape... On m'a dit hier aux Affaires Etrangères que rien n'était moins diplomatique et moins *chrétien* que sa correspondance... Croiriez-vous qu'il me fait dire à chaque instant

que rien n'est plus sûr que la poste ? Jugez de sa vocation pour l'ambassade ! »

Dans ce démêlé Fesch-Chateaubriand, les torts ne sont pas d'un seul côté. « Le cardinal, écrit Sainte-Beuve, n'était pas un supérieur accommodant, pas plus que Chateaubriand n'était un subordonné commode ». L'oncle avait fait une fortune extraordinaire. Pendant la Révolution, et bien qu'il fût prêtre, Fesch prit du service dans l'armée des Alpes, puis devint Commissaire des guerres pendant la première campagne d'Italie. Sous le Consulat, il rentra dans l'Eglise et, grâce aux victoires du neveu, de chanoine de la cathédrale de Bastia, il est bientôt archevêque de Lyon, cardinal, puis ambassadeur à Rome. Au surplus assez étroit, vaniteux, donc jaloux de son secrétaire, vindicatif et fort parcimonieux des deniers de l'ambassade. La famille Fesch est d'origine bâloise, connue dès le XVI<sup>e</sup> siècle. Elle a produit quelques hommes remarquables. Le père du futur cardinal, François Fesch, était lieutenant au régiment suisse de Boccart. Il se fit catholique, épousa la veuve du patriote corse Ramolino et devint ainsi le beau-père de Charles Bonaparte, père de Napoléon I.

Le Vicomte n'était pas à sa place, à ce poste secondaire, sous un chef hiérarchique très fier de son rang et de ses liens de parenté, très autoritaire, très ombrageux, et obligé de constater cha-

que jour que la gloire du secrétaire éclipsait singulièrement le prestige de l'ambassadeur. A force d'oublier que son rôle est d'obéir, et non de commander, l'écrivain ne fit qu'accentuer la mésintelligence, et créa une situation intenable.

A part les propos fâcheux sur le compte de l'ambassadeur, et qui couraient sous le manteau, Chateaubriand est excédé de ces dissentiments, au point qu'il arrive à rendre responsable de ce qu'il appelait sa déveine, une personne bien innocente et qui n'en pouvait mais, du fond de la Bretagne où elle était reléguée ou oubliée : Mme de Chateaubriand. « Voilà où m'ont conduit les chagrins domestiques, dit-il. La crainte de me réunir à ma femme m'a jeté encore une fois hors de ma patrie. »

Faisons la part de l'exagération. Chateaubriand, dont l'humeur n'a jamais été bien facile, est injuste, surtout envers sa femme, qui n'a jamais eu une part quelconque de responsabilité dans ce qu'il appelle « ses chagrins domestiques ». Envers Fesch aussi. Le cardinal, en définitive, fut assez bon psychologue, et il n'avait pas tort de suspecter le loyalisme de Chateaubriand à l'égard de Bonaparte. La suite le montra bien.

En attendant, et en sa qualité d'ambassadeur, il était bien obligé de constater que son secrétaire se compromettait avec des adversaires avérés de la politique concordataire du Premier Consul et

qu'il frayait par trop ostensiblement avec des émigrés, des prêtres réfractaires, exilés par le gouvernement consulaire. Certains de ces indésirables étaient même agents des princes.

Pour sortir de l'impasse, Chateaubriand prie son ami de Fontanes, *persona grata* auprès du Premier Consul, de lui trouver autre chose et mieux. « Je me repentirai toute ma vie d'être entré dans cette bagarre..., lui écrit-il. Les plus courtes sottises sont les meilleures. Je compte sur votre amitié pour me tirer du bourbier. Je vous dirai plus : à présent que j'y suis, je vois même que la place de secrétaire d'ambassade est trop inférieure pour moi... Tous mes confrères sont des jeunes gens sans nom et sans autorité, des hommes qui commencent, et moi je dois finir... »

Dans le même temps, et ceci intéresse notre sujet, il fait part également à Chênédollé de ses déboires diplomatiques. Il lui apprend que la vie, dans la Ville éternelle, est pour lui un enfer, et il ajoute : «... Mon cher ami, ou j'obtiendrai une place *indépendante* l'année prochaine, et alors vous serez avec moi, si cela vous fait plaisir, ou je serai avec vous à Paris, et une fois rentré, ensemble, nous nous arrangerons pour cultiver un petit jardin et des choux. »

Pour obtenir cette place indépendante à laquelle il tient beaucoup, et qui devait lui laisser toute liberté de loisir ou de travail, cette place

qui allait être l'ambassade en Valais, il s'adresse encore à sa toute-puissante protectrice habituelle, Elisa Bonaparte (Mme Bacchiochi). Il lui fait tenir, en novembre 1803, un assez étrange document, une note secrète destinée à être mise sous les yeux de Bonaparte. Elle abonde en critiques et observations assez piquantes sur l'ambassade française de Rome. Chateaubriand passe en revue ce que pourrait, ce que devrait être la légation, et ce qu'elle était en réalité. Il y est question de l'avarice du cardinal et du ridicule de « ses discours imprudents qui l'exposaient à la risée publique ». Ces remarques, dont quelques-unes tout à fait défavorables sur la manière dont l'ambassade est tenue, et des propos dépourvus d'aménité sur une douzaine de cardinaux que Chateaubriand ne priait pas, jettent un jour assez singulier dans les coulisses de la diplomatie du temps. Et l'écrivain conclut en disant qu'il est prêt à supporter « encore un an, s'il le faut, les dégoûts dont il est abreuvé ; mais il supplie le Premier Consul de lui accorder, au bout de ce temps, une place qui ne soit que dans la dépendance du ministre des Relations Extérieures, ou de le rendre à la liberté, afin qu'il aille achever ses études et ses voyages dans la Grèce ».

Bonaparte et son entourage ne se faisaient pas trop illusion sur les capacités diplomatiques de Fesch, et ce document dut surtout paraître plai-

sant. N'empêche que le Premier Consul, déjà très mécontent de l'affaire du roi de Sardaigne, trouva sans doute que le secrétaire en prenait à son aise avec son supérieur, et ne put que s'ancrer dans l'idée que l'écrivain n'était pas fait pour devenir un fonctionnaire discipliné, soumis à la stricte hiérarchie de l'ordre nouveau qu'il venait d'instaurer.

Le nouveau poste ne vint pas sans démarches et sollicitations qui prirent du temps. Et comme il était aussi prompt à se décourager qu'à espérer, Chateaubriand faillit un moment plaquer là sa carrière diplomatique. Nous avons un écho de ces dispositions dans une lettre qu'il adresse à de Fontanes le 20 octobre 1803 : «... Je suis résolu plus que jamais à quitter tout ce tripotage, et au printemps, je m'en irai ; je ne demande rien, je ne veux plus rien d'eux. Je ne vous importunerai plus, ni notre protectrice, pour des places, je n'en veux absolument plus ».

Il écrit encore à Chênedollé : «... Au bout de cette année, si je ne suis pas placé d'une manière indépendante, je fais un saut à Athènes, puis je reviens au mois d'octobre (1804) m'ensevelir dans une chaumière aux environs de Paris... »

Pendant qu'amis et amies intervenaient à Paris, le sage Fontanes s'efforçait de calmer son impatience.

« Je sais que votre talent, lui écrit-il, votre nom et le travail ne vous laisseront jamais à la merci des premiers besoins, mais je vois là plus de gloire que de fortune. Votre éducation, vos aptitudes veulent un peu de dépenses ; la renommée ne suffit pas seule aux choses de la vie et cette misérable science du pot-au-feu est à la tête de toutes les autres quand on veut vivre indépendant et tranquille. »

Chateaubriand se ravisa, et dans l'espoir d'un nouveau poste indépendant, il refuse deux offres d'importance: une place de gouverneur du grand-duc de Russie, et un siège à l'Académie de Saint-Pétersbourg. Il est surprenant qu'une offre de ce genre ait pu être faite à un secrétaire de légation, par une nation en délicatesse manifeste avec la France. L'ambassade russe auprès du Saint-Siège, qui lui passa l'offre, était un foyer d'inimitiés anti-françaises, et lors du mariage de Pauline Bonaparte avec le prince Camille Borghèse, à la fin de cette même année, elle s'abstint de paraître. En outre, les lois de la République interdisaient à un Français de recevoir une pension de l'étranger. Voilà un nouveau motif de brouille, du seul fait de l'offre, entre Fesch et son secrétaire. Précisons que ce dernier était aux appointements de 12 000 francs, sur lesquels, au moment de son départ de Paris, il avait reçu une avance de 9 000 francs, grâce à l'intervention de Fontanes auprès

du Ministre des Relations Extérieures. Démuni d'argent, il ne pouvait se mettre en route. Il lui fallait une avance ; il en sera de même pour l'ambassade à Sion.

Au début de novembre, un événement douloureux vint traverser la vie de Chateaubriand : la mort, à Rome où elle l'avait rejoint, de Mme Pauline de Beaumont, une femme de la plus rare distinction, qui avait assisté, page par page, à l'écllosion du *Génie du christianisme*. «... Pauline de Beaumont, écrit spirituellement Paul Souday, attendrissante et ensorcelante, que l'enchanteur enchanté tenait sur ses genoux, en composant son grand livre chrétien. Même pour un apologiste, il n'est pas mauvais, littérairement, d'avoir traversé les jardins d'Armide... »

Pour faire diversion à sa douleur, Chateaubriand obtint de son chef hiérarchique douze jours de congé et, pendant qu'il promenait sa mélancolie à Naples, et écrivait à de Fontanes sa fameuse lettre sur la campagne romaine, l'un des grands textes de la prose française, sa situation allait se régler.

## II

### *Chargé d'affaires à Sion*

En dépit des rapports défavorables envoyés par Fesch et d'une expérience malheureuse faite dans cette nomination de Chateaubriand au poste de secrétaire de légation à Rome, le Premier Consul ne se découragea pas. Encore une fois, il s'efforça d'attacher à sa fortune un écrivain dont il admirait le génie.

Il a d'abord été question pour lui d'un poste diplomatique dans le canton de Vaud, à moins qu'il ne s'agisse ici, ce qui est plus vraisemblable, d'une confusion. A de Fontanes, qui le tenait au courant de ce qui se préparait dans les bureaux, Chateaubriand écrivait ce qui suit, le 21 décembre 1803 : « Votre lettre, mon cher ami, me confond. Je ne m'attendais pas à ce dénouement. Oui, le pays de Vaud, le voisinage de la France, et surtout l'indépendance sont de belles choses. Mais dois-je me renfoncer dans une carrière où j'ai essuyé tant de chagrins ? N'est-il pas plus sage de songer à la retraite ?... Si donc, au moment où vous recevrez cette lettre,

je ne suis pas nommé *officiellement*, ne pressez rien, laissez les choses traîner en longueur. On m'oubliera bientôt et je donnerai ma démission au bout de mon année ; si au contraire, je suis nommé, je respecterai l'ordre du Consul et le vœu de mes amis ; j'irai au pays de Vaud. Mais, pour Dieu, qu'on me délivre de Rome ; je me meurs ici. » Et il ajoute en P.-S. : « Observez que je ne puis quitter Rome que sur [une] lettre de Talleyrand qui m'annoncera *officiellement* ma nomination ; que quand le Consul dirait cent fois qu'il m'a nommé, cela ne me rendrait pas libre ici. Voyez donc si c'est dans les bureaux que la nomination est suspendue, car votre lettre est si positive que je dois croire la chose faite, et pourtant le Ministre ne m'a pas écrit. »

Et il ajoute encore à de Fontanes, avec une pointe d'orgueil : « Je ris de pitié lorsque je vois des sots s'écrier que je ne sais faire que des livres. Faire un livre que le public lise, ce n'est rien ! Il faut plus d'ordre, plus d'esprit d'affaires pour mettre ensemble quatre bonnes idées que pour signer tous les passeports de l'univers et donner un dîner diplomatique. »

A cette même date, il écrivait également à son homme d'affaires à Paris, le bon M. Lemoine, son « ministre des finances », comme il l'appelait, et qui avait la tâche difficile de veiller au salut des finances perpétuellement en déroute de l'é-

crivain : « ... On dit que le gouvernement, pour me venger de tant de calomnies répandues sur moi depuis quatre ou cinq mois, veut me donner une place plus agréable auprès de la France... »

Bien qu'il n'en eût pas connaissance officiellement, il était à cette époque nommé chargé d'affaires en Valais.

La présence d'un résident français à Sion n'était pas chose nouvelle. Elle semble avoir été motivée par la situation internationale et les enrôlements pour le service de la France. Aux périodes de tension, on trouve généralement un observateur pour le roi de France en Valais. Ainsi, au fort de ses démêlés avec le Téméraire, Louis XI, en octobre 1471, nous délègue Guillaume Pommier. Mathurin Viart, en juin 1495, nous arrive comme résident, après que Charles VIII eut lancé la France dans les expéditions italiennes. Nous en trouvons sous Louis XII et François I<sup>er</sup>, au temps des guerres d'Italie. M. de Chaignon est nommé chargé d'affaires à Sion, en mai 1744, au moment où Louis XV déclarait la guerre à l'Angleterre et à la Hongrie, alors que l'Europe était en armes, pour ou contre Marie-Thérèse d'Autriche. Il s'agissait de surveiller les passages des Alpes, le Simplon, le Grand St-Bernard. La France mettait tout en œuvre pour s'attacher le Valais, et l'ambassade de Soleure servait des pensions discrètes à des personnalités valaisannes in-

fluentes. Ce M. de Chaignon, qui devait recevoir, en sa résidence de Sion, en septembre 1744, J.-J. Rousseau rentrant de Venise par le chemin du Simplon, occupa ses fonctions jusqu'à sa mort, en 1787, et il eut un successeur en la personne d'Helflinger, lequel, trop ancien-régime, fut remplacé en novembre 1797 par un pur jacobin, Mangourit. Turreau, dès 1799, fait sentir aux Valaisans sa main de fer. Un événement nouveau, la route du Simplon, d'une importance stratégique capitale, allait nous attacher pour quinze ans au sillage de la France. En 1803, les travaux de la route battaient leur plein.

Cette grande voie internationale détermina toute la politique de Bonaparte envers le Valais et devait fatalement amener l'annexion de 1810. Avec la Constitution du 2 août 1802, rédigée à Paris, et imposée de toutes pièces à notre peuple, nos relations avec la France étaient devenues à peu près normales. Nous vivions, du moins, dans la fiction de l'indépendance et nos populations, dans un élan d'enthousiasme de commande, et aussi parce qu'elles avaient éprouvé les fureurs de 1799, proclament Bonaparte restaurateur de l'indépendance du Valais.

En fait, nous avions la paix, bien inestimable, et les travaux de la route purent se poursuivre rapidement et sans obstacles de notre part. Le dictateur s'arrangeait d'ailleurs pour avoir à Sion

un gouvernement qui fût à sa dévotion, et l'on sait que le Grand Baillif Augustini, qui émargeait aux fonds secrets du Ministère des Relations Extérieures, lui était entièrement inféodé. Reconnaissons aussi que de 1802 à 1810, Napoléon s'attacha, par les ordres donnés à ses résidents, à ne pas mécontenter inutilement nos populations, pour que la liberté des communications par le Simplon fût en tout temps assurée.

Le 20 août 1802, un acte est signé à Bex, par lequel les Républiques Française, Helvétique et Cisalpine, reconnaissent et garantissent l'Etat libre et indépendant du Valais. Les signataires de cet acte furent, au nom des pays respectifs, le général de division Turreau, le sénateur suisse Müller-Friedberg, et Lambertenghi.

Turreau se considéra immédiatement comme ministre de France à Sion et commença à s'ingérer dans les affaires cantonales. Mais il n'était pas accrédité officiellement, et notre gouvernement lui dénie ce droit. Le général réclame alors à Paris ses lettres de créance. Le sachant généralement détesté en Valais, Talleyrand fit la sourde oreille. Il se passa ainsi quelques mois après la promulgation de la Constitution de 1802, où il n'y eut pas de résident attitré à Sion.

Le 14 pluviôse de l'an 11 (3 février 1803), le Ministre des Relations Extérieures, dans un rapport au Premier Consul, propose de rétablir le

poste de résident auprès du gouvernement de Sion, et de confier ce poste au citoyen Gandolphe, « actuellement, dit-il, secrétaire de légation de la République en Suisse, et qui, attaché depuis longtemps à la carrière politique, s'y est constamment distingué ».<sup>1)</sup> Il paraît nécessaire au Ministre que la France ait un agent « dans un pays qui vient de lui être plus particulièrement uni, et qui est devenu l'intermédiaire le plus important de notre communication avec la République italienne ». <sup>2)</sup>

La suggestion de Talleyrand semble avoir été oubliée dans les cartons, car le secrétaire d'Etat et chef de cabinet du Premier Consul, Hugues-Bernard Maret, lui rappelle l'affaire par un billet daté de Saint-Cloud, du 23 septembre 1803 : « Le Premier Consul me charge, citoyen ministre, de vous inviter à lui présenter incessamment un sujet pour remplir les fonctions de chargé d'affaires dans le Valais. » <sup>3)</sup>

Le ministre confirme à nouveau sa première proposition, et l'appuie encore de l'autorité de Ney, alors général en chef et ministre plénipotentiaire de la République française en Suisse.

<sup>1)</sup> Paris, Ministère des Affaires Etrangères, Fonds Valais, vol. VII, pièce 13.

<sup>2)</sup> Idem.

<sup>3)</sup> Paris, Ministère des Affaires Etrangères, Fonds Valais, vol. VII, pièce 51.

Ney tenait à déplacer Gandolphe, pour caser Rouyer comme secrétaire de la légation française à Berne. Nous lisons en effet ces lignes dans la note de Talleyrand à Bonaparte : « Le général Ney a souvent témoigné le désir de voir le citoyen Rouyer attaché comme secrétaire de légation. Cette place est actuellement occupée par le citoyen Gandolphe en faveur de qui le général Ney sollicite la mission de chargé d'affaires en Valais. » <sup>1)</sup> Le ministre propose donc à nouveau Gandolphe pour le poste de Sion, et Rouyer comme secrétaire de légation à Berne.

Un arrêté consulaire ne tarda pas à suivre, nommant Gandolphe résident de la République française en Valais, et chargeant le ministre des Relations Extérieures de l'exécution de cet arrêté. La date de cette nomination ne peut être précisée avec exactitude, car elle manque dans le document que nous avons eu sous les yeux. <sup>2)</sup> Elle peut se situer au début d'octobre 1803. Dès qu'il eut connaissance de sa nomination, Gandolphe entra en relation avec les autorités de la Ville de Sion en vue de son installation future, et un logement lui est réservé dans l'immeuble ap-

<sup>1)</sup> Paris, Ministère des Affaires Etrangères, Fonds Valais, vol. VII, pièce 52.

<sup>2)</sup> Paris, Ministère des Affaires Etrangères, Fonds Valais, vol. VII, pièce 53.

partenant au conseiller Louis-Grégoire de Kalbermatten.

En ce moment, à Rome, le Cardinal Fesch et le Vicomte ne s'entendent plus du tout. Les amis de Chateaubriand, ses protecteurs de Fontanes et Elisa Bonaparte, à Paris, multiplient les démarches, qui aboutissent à la nomination de l'écrivain au poste de chargé d'affaires à Sion, et à l'envoi de Gandolphe à sa place, à Rome. Nous donnons ci-après les différents textes relatifs à cette nomination.

*Au nom du Peuple Français.*

*Paris, du 7 frimaire de l'an XII  
de la République française.*

*(29 novembre 1803)*

*Bonaparte, Premier Consul de la République,  
arrête ce qui suit :*

*Le citoyen Chateaubriant (sic), secrétaire de  
la légation française à Rome, est nommé chargé  
d'affaires de la République française près la ré-  
publique du Valais.*

*Le Ministre des Relations Extérieures est  
chargé de l'exécution du présent arrêté.*

*Signé : Bonaparte.*

*Pour le Premier Consul, le Secrétaire d'Etat  
Hugues-Bernard Maret.<sup>1)</sup>*

<sup>1)</sup> Paris, Ministère des Affaires Etrangères, Fonds Valais, vol. VII, pièce 73.

Quelques jours plus tard, Talleyrand, par le canal diplomatique, communiquait la nomination à Chateaubriand, dans la forme qui suit :

*Paris, le 16 frimaire an XII  
(8 déc. 1803)*

*Le Ministre des Relations Extérieures*

*Au citoyen Chateaubriant (sic), chargé d'affaires de la République en Valais.*

*Citoyen, l'arrêté que j'ai l'honneur de vous envoyer vous nomme chargé d'affaires de la République en Valais.*

*En vous attachant à cette mission, le Premier Consul vous donne un témoignage de confiance d'autant plus honorable que la France a toujours accordé au Valais une bienveillance particulière.*

*Vous pourrez vous rendre à votre destination dès que M. le Cardinal Fesch pensera que le service de la légation de Rome n'a point à souffrir de votre absence.*

*J'attendrai pour vous adresser mes instructions et vos lettres de créance que vous m'avez fait connaître si vous vous rendez directement de Rome en Valais, ou si vous devez repasser en*

*France avant de commencer l'exercice de vos fonctions.*

*J'ai l'honneur de vous saluer. <sup>1)</sup>*

*Ch. Mau. Talleyrand. <sup>2)</sup>*

Gandolphe semble avoir été fort ennuyé de la tournure prise par les événements. Il tenait à sa mission à Sion. Il écrit à notre gouvernement une lettre désabusée.

*Fribourg, le 23 frimaire an XII.  
(15 déc. 1803)*

*Monsieur le Grand Baillif, <sup>3)</sup>*

*D'après la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et quelques autres que j'avais reçues de Paris et qui m'annonçaient la même chose, je me livrais à l'espérance d'être bientôt auprès de vous et j'attendais avec une grande impatience la nouvelle officielle de ma nomination au Valais, lorsque j'ai reçu du Ministre des Relations Extérieures un arrêté du*

<sup>1)</sup> Paris, Ministère des Affaires Etrangères, Fonds Valais, vol. VII, pièce 76.

<sup>2)</sup> C'est bien ainsi que signait Talleyrand. Sauf indication contraire, les signatures, dans ces divers documents, sont originales. Les textes sont de la main de secrétaires.

<sup>3)</sup> Marie Antoine Augustini.

Gouvernement qui me nomme premier secrétaire de la légation française à Rome. Je ne saurais vous exprimer combien j'ai été douloureusement affecté de ce changement de destination. Je me faisais véritablement un bonheur d'aller habiter un pays dont le chef m'avait déjà comblé des témoignages de son estime et de sa bienveillance ; dans un pays où semblent s'être réfugiées la franchise et la loyauté qu'on rencontre si rarement ailleurs. Il me faut aujourd'hui renoncer à cette douce idée. Mais ce ne sera pas du moins sans vous en exprimer tous mes regrets, sans vous renouveler toute ma reconnaissance pour vous, Monsieur le Grand Baillif, et pour vos dignes coopérateurs. Je n'oublierai jamais les vœux obligants que vous avez faits pour le succès de mes espérances. Ils sont trop bien gravés dans mon souvenir et vous pourrez être bien assuré, Monsieur le Grand Baillif, que partout où je serai, il y aura quelqu'un qui vous est tout dévoué et qui se trouvera heureux s'il peut vous être bon à quelque chose...

... Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de M. de Rivaz, et recevez, Monsieur le Grand Baillif, une nouvelle assurance de mon attachement et de mon respect.

M. J. Gandolphe.

P.-S. — MM. du Conseil de la Ville de Sion m'ont écrit une lettre infiniment honnête, à la-

*quelle j'ai répondu. Veuillez, je vous prie, les assurer de nouveau de toute ma reconnaissance.*<sup>1)</sup>

Après un bref séjour à Paris, Gandolphe prit à regret la route de Rome. Il y devait mourir de la malaria, au mois d'août de l'année suivante. Il avait contracté la maladie en faisant de la botanique dans la campagne romaine. Chateaubriand a dit de lui : « C'était un homme bon, instruit, modeste et tranquille. »

La nomination de Chateaubriand amena l'échange de quelques documents entre la République française et l'Etat du Valais. Les voici dans l'ordre chronologique.

Le 29 frimaire an XII (21 décembre 1803), Talleyrand mande au Grand Baillif que « *le Premier Consul a voulu donner au Valais une nouvelle preuve de l'intérêt qu'il prend à sa prospérité et il a nommé un chargé d'affaires pour résider près du gouvernement valaisan.*

*Je ne doute pas, ajoute-t-il, que le choix qu'il a fait du Citoyen Chateaubriand pour remplir cette mission ne vous soit parfaitement agréable et que ce chargé d'affaires ne mette tout son soin à rendre chaque jour plus intimes les rapports qui unissent les deux pays.*

*La présence d'un chargé d'affaires en Valais va me priver de la correspondance directe que*

<sup>1)</sup> Sion, Archives cantonales, M 72, No 1.

*j'ai eu à entretenir avec vous. Je ne puis la terminer sans vous témoigner, Citoyen Grand Bailif, combien le Premier Consul est satisfait de tout ce que vos différentes lettres contiennent de sentiment d'attachement envers la France.»<sup>1)</sup>*

En outre — et il voulait en venir là, — Talleyrand constate qu'il résulte des inconvénients pour la Suisse et le Valais du fait qu'il se faisait chez nous des enrôlements pour l'étranger. Il insiste sur le profit que nous pourrions nous-mêmes en tirer si nous donnions suite aux suggestions et offres d'attacher de nos troupes au service de la France. Et le ministre déclare que le Premier Consul ne souffrira aucun enrôlement espagnol ou autre en Valais, et il recommande au Grand Baillif de prendre les dispositions pour que cet ordre soit exécuté.

Cette communication du Ministre des Relations Extérieures est suivie de l'envoi de l'acte de nomination, qui a la teneur suivante :

*« Au nom du peuple français, Bonaparte, Premier Consul, au gouvernement de la République du Valais.*

*Dans le désir d'entretenir d'une manière suivie les relations qui subsistent entre le gouvernement français et la République du Valais, j'ai nommé*

<sup>1)</sup> Paris, Ministère des Affaires Etrangères, Fonds Valais, vol. VII, pièce 77.

*le citoyen Chateaubriand pour résider auprès de vous en qualité de chargé d'affaires de la République française. Je ne doute pas que ce citoyen n'emploie tous ses efforts pour mériter votre estime et votre confiance et vous rendre sa personne agréable. Je vous prie d'ajouter foi entière à tout ce qu'il vous dira de ma part, surtout lorsqu'il vous entretiendra de la bienveillance du gouvernement français et de l'intérêt qu'il prend au bonheur de la république du Valais et lorsqu'il vous portera l'assurance des vœux sincères que je forme pour sa tranquillité constante et sa prospérité. Ne doutez pas, je vous prie, du soin avec lequel je saisirai les occasions de vous en donner des témoignages.*

*Donné à Paris le 23 Nivose an XII de la République française. (14 janvier 1804.)*

*Signé : Bonaparte. Signé : Ch. Mce Talleyrand.*

*Pour le Premier Consul  
Le Secrétaire d'Etat  
Hugues de Maret.<sup>1)</sup>*

Ce document, aux Archives des Affaires Etrangères à Paris, n'est pas l'original, mais une copie attestée conforme par le secrétaire d'Etat. L'original devrait se retrouver aux Archives de l'Etat

<sup>1)</sup> Paris, Ministère des Affaires Etrangères, Fonds Valais, vol. VII, pièce 79.

du Valais. Nous n'avons pas réussi à le découvrir. Sans doute a-t-il pris, en 1814, la route du St-Bernard, dans les bagages de Rambuteau ?

Le 26 janvier 1804, le gouvernement du Valais accusait réception, dans les termes que voici, auprès du ministre Talleyrand, de la nomination de l'écrivain :

*République du Valais*

*Le Conseil d'Etat*

*Au Citoyen Talleyrand, Ministre des Relations Extérieures de la République française.*

*Citoyen Ministre,*

*Nous avons reçu avec une bien grande satisfaction la lettre de votre Excellence du 29 frimaire, par laquelle elle nous annonce que le Premier Consul a nommé un chargé d'affaires pour résider près le gouvernement valaisan et qu'il a fait choix pour cette place du citoyen Chateaubriant (sic). Rien ne pouvait nous donner une preuve plus sensible de l'intérêt que le Premier Consul prend à la prospérité du Valais, dont il a assis les fondements ; la présence d'un agent diplomatique de la République française nous est garante de l'esprit de paix qui dirige les relations qu'elle entretient avec le Valais et de la confiance que son gouvernement a pris dans l'attachement des membres du nôtre... (sic).*

*Le citoyen Chateaubriant (sic) sera accueilli avec les égards dûs à son gouvernement, à son caractère et à toutes les considérations qui nous rendent sa mission si agréable. Nous profiterons de notre rapprochement avec le chargé d'affaires de la République française pour resserrer d'une manière plus intime, par des communications faciles, nos liaisons précieuses avec son gouvernement ; mais nous espérons que votre Excellence permettra que le Conseil d'Etat cultive son estime particulière et que dans l'occasion nous réclamions encore ses bons offices, dont nous n'oublions pas les heureux effets.*

*Nous prions votre Excellence d'agréer les assurances de notre haute considération.*

*Le grand Baillif de la République :  
Augustini.*

*Pour le Conseil d'Etat :  
Le Secrétaire d'Etat,  
d'Olbec <sup>1)</sup>*

Ce fut en séance du Conseil d'Etat du 23 janvier 1804 que le Grand Baillif Augustini donna connaissance officiellement à ses deux collègues Charles Emmanuel de Rivaz et Gaspard Eugène de Stockalper, de la nomination de Chateaubriant et la fit enregistrer par la chancellerie. Dans cette

<sup>1)</sup> Toussard d'Olbec, un émigré qui remplit diverses charges en Valais. Il avait acquis la bourgeoisie de Grône.

même séance, après lecture du document arrivé de Paris, il est décidé d'envoyer à Talleyrand une lettre de remerciement pour la nomination du résident français, et de donner à Bonaparte toute satisfaction en ce qui concerne les enrôlements étrangers en Valais, principalement pour l'Espagne. C'est la missive reproduite ci-dessus et datée du 26 janvier.

La lettre de Talleyrand du 21 décembre 1803 était en main du Grand Baillif au début de janvier déjà et ce dernier entra immédiatement en relation avec les autorités de la ville qui avaient à fournir le logement du résident.

A Rome, Chateaubriand n'a appris sa nomination qu'une quinzaine de jours plus tard. Il écrit à Talleyrand, le 19 janvier 1804, le billet suivant :

*Citoyen Ministre,*

*Son Excellence M. le Cardinal Fesch m'a transmis l'arrêté du Premier Consul qui me nomme chargé d'affaires de la République française près de la République du Valais.*

*Votre Excellence ne m'ayant fait passer aucune instruction avec cet arrêté, je vais me rendre à Paris pour y prendre les ordres du gouvernement.*

*J'ai l'honneur de saluer respectueusement Votre Excellence.*

*de Chateaubriand.*

Il était nommé depuis cinquante jours au moins quand Fesch lui fit part de la nouvelle, et il ne semble pas avoir eu connaissance de la lettre du 8 décembre de Talleyrand. Il partit incontinent de Rome, le 20 janvier 1804, avec l'abbé Guillon, attaché aussi à l'ambassade de France, polygraphe et théologien. Ils étaient tous deux adversaires de Fesch, et ils ne se firent faute, en cours de route, de jeter « en pâture à l'opinion italienne, le récit des démêlés de l'ambassade », écrit André Latreille. Ils débinaient proprement le Cardinal Ministre.

A la suite de ces faits, Fesch écrivit à son neveu le Premier Consul une lettre sévère, qui en dit long sur l'inimitié qui existait entre l'écrivain et l'ambassadeur. Ce dernier tenta proprement de casser les reins à Chateaubriand pour ses débuts diplomatiques en Valais. La dépêche est datée du 4 février 1804. Elle renfermait une dénonciation d'une telle gravité qu'elle aurait pu, si le dictateur n'avait été prévenu en faveur de l'écrivain, faire jeter Chateaubriand au Temple, ou le condamner à l'exil. Il ne faut pas oublier que l'heure était sérieuse. D'anciens émigrés, des prêtres exilés pour refus de serment, des émissaires étrangers mêlaient leurs influences réciproques contre le jeune dictateur ; que le maître des destinées de la France était infiniment soupçonneux, qu'il avait même dit textuellement à

de Fontanes, après l'affaire du roi de Sardaigne, et autres désinvoltures diplomatiques du vicomte: « ... votre protégé, je le ferai ramener ici sur une charrette, pieds et poings liés », et qu'il ne reculait devant aucun moyen à une heure aussi grave, où des complots se fomentaient contre lui. Voici la finale de la dépêche en question, qui aurait pu envoyer Chateaubriand ailleurs qu'à Sion, sans des influences contraires. Même après la rupture avec Bonaparte, les protecteurs et surtout les protectrices, n'ont pas manqué à l'écrivain, qui n'a jamais été inquiété sérieusement, sous l'Empire. Napoléon se garda de le persécuter. Dans la suite, la monarchie fit de bien cruelles offenses à ce défenseur génial du trône et de l'autel.

« Quoique Chateaubriand, écrivait Fesch, soit le pensionnaire et le protégé de Mme B... — il faut lire Mme Bacciochi, Elisa Bonaparte —, il n'est point votre ami. Si vous ne le faites surveiller où vous l'envoyez, vous ne tarderez pas à être assuré qu'il fera tout pour les émigrés et pour ceux qui sont mécontents de votre gouvernement. Cet intrigant est encore un méchant homme. »

L'animosité qui régnait entre Fesch et Chateaubriand a passé par des alternatives diverses. Il semblerait pourtant qu'aux approches de son

départ, l'écrivain se fût réconcilié avec son chef, à lire ce fragment d'une lettre de Joubert à Chênedollé, du 2 janvier 1804 :

« ... La position de notre ami (Chateaubriand) m'a causé bien des peines pendant longtemps. Calomnié de toutes parts, il a eu un temps de disgrâce presque effrayant ; mais il n'en a rien su que tard, et il ignore même en ce moment ce mal passé. Vous avez su qu'il est rentré presque en faveur, puisqu'on en fait un *presque ambassadeur*. Nous allons bientôt le revoir, car il n'ira point à son poste sans avoir pris des instructions qui le retiendront peut-être à Paris plus longtemps que nous ne le pensons... Il quittera Rome, ami du cardinal et estimé de tout le monde. C'est un bien beau temps pour partir... »

Il arrive à Paris vers la fin février. Son protecteur de Fontanes, entièrement rallié au nouveau régime, était devenu un des personnages les plus considérables du temps, en sa qualité de président du Corps Législatif. Lui-même était toujours dans les bonnes grâces de « l'adorable Elisa », la sœur de Bonaparte. Paris s'agitait. L'idée de l'Empire était dans l'air, ce qui ne plaisait ni aux monarchistes, ni aux jacobins.

Le 27 février 1804, le vicomte fait tenir la lettre suivante à Talleyrand :

*Le citoyen Chateaubriand, chargé d'affaires  
de la République française près la République  
du Valais,*

*A Son Excellence*

*Le Ministre des Relations Extérieures.*

*Citoyen Ministre,*

*Je me suis présenté hier chez vous pour avoir  
l'honneur de vous rendre mes devoirs, à mon ar-  
rivée à Paris. Auriez-vous l'extrême bonté de  
m'indiquer le moment où je serais assez heureux  
pour obtenir une audience de Votre Excellence  
et le jour où elle voudra bien me présenter au  
Premier Consul.*

*J'ai l'honneur de saluer respectueusement Vo-  
tre Excellence.*

*Chateaubriand.<sup>1)</sup>*

*6 Ventose an XII.*

*(27 février 1804.)*

*Rue de Beaune, Hôtel de France.*

Cette lettre fut suivie d'une seconde, quelques  
jours plus tard :

<sup>1)</sup> Paris, Ministère des Affaires Etrangères, Fonds Va-  
lais, vol. VII, pièce 91. Le document est original. Il a été  
publié dans la *Corresp. gén.*, tome I, p. 177, ainsi que le  
billet qui suit.

*Le Cn (citoyen) Chateaubriand, chargé d'affaires de la République française près la République du Valais,*

*au Ministre des Relations Extérieures.*

*Citoyen Ministre,*

*Le président du Corps Législatif devait m'introduire hier au soir aux Tuileries. Un de ces accidents qui arrivent souvent lorsqu'on les redoute le plus a fait que nous ne nous sommes pas rencontrés. N'ayant plus de moyen de pénétrer dans les salles du palais, je me suis vu forcé de manquer au rendez-vous que vous aviez eu l'extrême bonté de m'indiquer. Je supplie Votre Excellence de vouloir bien m'excuser, et de me permettre d'aller prendre de nouveau des ordres.*

*J'ai l'honneur de saluer respectueusement Votre Excellence.*

*Paris, mercredi 9 Ventôse. (1er mars 1804.)*

*Chateaubriand.<sup>1)</sup>*

Ce fâcheux contre-temps ne découragea probablement pas le Ministre. Nous ne sommes pas renseigné sur l'entrevue, mais l'on peut croire que Chateaubriand sollicita une avance de fonds

<sup>1)</sup> Paris, Ministère des Affaires Etrangères, Fonds Valais, vol. VII, pièce 92.

sur son traitement futur d'ambassadeur. Il toucha en tout cas 12 000 francs pour les préparatifs de son ambassade à Sion. Ces détails réglés, l'écrivain songea à s'adjoindre comme secrétaire le poète Chênedollé, son ami intime. Il lui écrit de Paris le 15 ventôse, an XII (6 mars 1804) :

*« ...Maintenant que j'ai accepté la place de ministre dans le Valais et que je suis au moment de mon départ, je vous propose de m'y suivre, si cela peut vous être agréable. Peut-être ne serez-vous pas très tenté, vu la tristesse de la résidence que je vais occuper ; j'espère, d'ailleurs, ne faire qu'un très court séjour à Sion, et je ferai solliciter par mes amis quelque place obscure dans une bibliothèque, qui me fixe à Paris l'hiver prochain... »*

Nouvelle lettre du 23 ventôse an XII (14 mars 1804), par laquelle Chateaubriand réitère à son ami l'invitation de partager avec lui les loisirs de son ambassade à Sion. Mais déjà l'écrivain commence à s'ancrer dans l'idée que le prochain séjour à Sion n'aura rien de bien séduisant. L'illustre écrivain est très versatile.

*« ... Je vous disois que je partoiso pour le Valais, que j'espérois n'y faire qu'une courte résidence, et que j'attendois de la bonté du Consul la permission de revenir cet automne à Paris ; que, si pourtant le voyage vous tentoit, quoique*

*vous connaissiez déjà les montagnes, vous pouvez venir sur-le-champ me rejoindre à Paris ou Villeneuve-sur-Yonne, d'où je me chargeois ensuite de tous les frais de votre voyage. La chose n'est pas brillante ; mais le Diable ne peut offrir que son Enfer... Mon ami, si nous ne nous voyons pas encore cet été sous les montagnes de Sion, les landes de Bretagne et de la Basse-Normandie nous réuniront cet hiver... »*

Entre-temps, Talleyrand fit parvenir à Chateaubriand le billet suivant :

*Paris, 22 ventôse an XII.*

*(14 mars 1804)*

*Le Ministre des Relations Extérieures,*

*au citoyen Chateaubriant, (sic)  
Chargé d'affaires de la République  
en Valais*

*Citoyen, j'ai l'honneur de vous adresser vos lettres de créance, une copie de la Constitution du Vallais et celle de trois autres actes qui établissent l'indépendance de ce pays ou qui déterminent ses principaux rapports avec les Etats voisins. Ces quatre dernières pièces servent de base à quelques-unes des instructions que je vous*

*ai adressées par une première lettre du même jour.*

*J'ai l'honneur de vous saluer.<sup>1)</sup>*

*Ch. Mau. Talleyrand.*

Nous avons eu le bonheur de retrouver deux de ces instructions, aux Archives du Ministère des Affaires Etrangères, à Paris. Nous nous faisons un plaisir de publier plus loin ces pièces inédites. La Constitution du 30 août 1802, qui comprend 76 articles, nous fut imposée par Bonaparte. Sous couleur d'assurer notre indépendance, de nous protéger, il prenait en réalité possession d'une partie de notre territoire, le passage et la route du Simplon. L'importance militaire de cette route, aux yeux de la France, ressort du seul fait que dix articles de la Constitution de 1802 lui sont consacrés et que la France s'arrogé le droit de l'occuper militairement, si elle l'estime nécessaire à la sûreté des communications.

Quant aux instructions particulières, elles reflètent bien les sentiments du Premier Consul à l'endroit du Valais. Le document que nous publions in extenso ci-après est revêtu de la signature originale de Talleyrand.

<sup>1)</sup> Paris, Ministère des Affaires Etrangères, Fonds Valais, vol. VII, pièce 100.

Paris, le 22 ventôse an XII.  
(14 mars 1804)

*Le Ministre des Relations Extérieures,  
au Citoyen Chateaubriand,  
Chargé d'affaires de la République  
du Vallais.*

*Citoyen, lorsque le Vallais faisait partie de la Confédération Helvétique, cette légation relevait de l'ambassade de France en Suisse. Les événements qui ont fixé l'indépendance du Valais, ceux qui ont réuni le Piémont à la France, et donné un même chef aux Républiques française et italienne augmentent l'importance de la mission qui vous est confiée.*

*Les principales communications des deux Républiques se sont ouvertes dans le pays où vous allez résider. La route du Simplon devient praticable : des hospices chargés d'assurer des secours aux voyageurs qui traversent le Simplon et le St-Bernard ont reçu de nouvelles dotations.<sup>1)</sup>*

*Ce concours de circonstances doit faire affluer dans le Valais plus d'étrangers, de commerce,*

<sup>1)</sup> Un arrêté consulaire de 1801 réglait à l'avance la dotation de l'hospice du Simplon, encore à l'état de projet à cette date. Cet arrêté allouait une rente de 20 000 fr. au futur hospice. La rente n'a jamais été versée. Pour se procurer ces fonds, Bonaparte supprima des couvents dans la région de Pavie, dont les revenus furent affectés au Simplon.

*d'industrie et il en résultera plus de mouvement et d'intérêt dans les affaires de votre légation.*

*Dans la Constitution que le Vallais a reçue vers la fin de l'an X, sous les auspices de la France, de la Suisse et de la République italienne, plusieurs articles ne peuvent recevoir aucune modification ; ce sont ceux qui garantissent l'indépendance du pays et la sûreté des communications ouvertes par la route du Simplon. Les autres articles sont abandonnés au temps et à l'expérience, et s'il est important pour la tranquillité du Valais qu'ils reçoivent longtemps leur exécution, du moins vous n'avez à veiller d'une manière spéciale qu'à l'exécution de ceux qui servent de base à l'existence politique du Valais et à ses relations avec les pays qui l'environnent.*

*La direction des travaux de la route du Simplon, celle des établissements à former pour assurer le service des troupes de passage, appartient à des administrations particulières sur lesquelles il ne vous est réservé aucune surveillance ; mais lorsqu'elles auront des demandes à présenter au gouvernement vallaisan, vous pouvez les seconder par vos bons offices, et vous ferez, dans l'occasion, toutes les démarches nécessaires pour que les travaux de cette route qui sont à la charge du pays s'exécutent, pour que les troupes de passage soient convenablement traitées, et surtout pour que ces conditions ne paraissent jamais oné-*

*reuses au Valais et ne refroidissent pas les sentiments d'attachement et de reconnaissance qu'il doit conserver pour le Premier Consul.*

*Dans un pays que des Français auront souvent à traverser, ce n'est point assez de n'avoir aucun danger à craindre et de pouvoir s'abandonner à la moralité des habitants ; il faut encore compter sur leur affection et être dédommagé par leur esprit hospitalier des privations auxquelles on est exposé par leur peu d'aisance.*

*Les Valaisans ont toujours aimé la France. Ils avaient autrefois un Régiment à son service, et depuis leur indépendance ils ont témoigné le désir d'y attacher de nouveau quelques compagnies. Cette proposition n'a eu aucun résultat ; mais le gouvernement valaisan sera sans doute empressé de la reproduire, et vous pourrez lui faire entendre que le Premier Consul est disposé à recevoir au service de la France cinq cents hommes, tous nationaux.*

*L'empressement avec lequel le Valais les a offerts me fait penser que cette négociation pourra être bientôt terminée ; il serait même peu convenable que la question fût longtemps indécise. Le Valais continue de recruter pour le Régiment qu'il entretient en Espagne ; il autorise des enrôlements pour compléter les Régiments suisses qui sont au service de cette puissance. Ces recrutements étrangers peuvent épuiser le nombre des*

habitants les plus propres au service militaire et la composition des compagnies qu'on lèverait ensuite pour la France n'offrirait plus qu'un second choix.

Soit que le Valais offre déjà moins de facilité aux enrôlements qui s'y font pour l'Espagne, soit qu'on ne craigne pas d'y comprendre des étrangers, le Premier Consul a eu à se plaindre de l'embauchage de troupes italiennes, qui a eu lieu lorsqu'elles traversaient ce pays pour se rendre en France. Vous êtes expressément chargé de demander qu'aucun soldat au service de France ou de la République italienne ne soit recruté en Valais pour service étranger et que tout embaucheur soit rigoureusement puni.

L'administration de la 27<sup>e</sup> division militaire a quelquefois réclamé contre le commerce de contrebande que le Valais permettait ; mais le Grand Bailli a pris des mesures pour le faire cesser et vous aurez seulement à demander que l'on continue d'y attacher la même surveillance.

Les débouchés naturels du commerce du Valais sont le Simplon et le Mont-Blanc. Ils indiquent la route habituelle à lui faire suivre et la double direction à donner aux spéculations et aux inclinations des habitants.

C'est principalement à la France et à la République italienne qu'il faut les tenir attachés. Peut-être même il est à propos de relâcher les liens

qui unissaient le Vallais à la Suisse, de faire perdre aux habitants des deux pays l'habitude de se considérer comme un même peuple, et celle de servir indistinctement sous les mêmes drapeaux. Ce qui convenait au Confédéré Suisse ne convient plus à l'Etat indépendant et il ne doit plus succéder à la communauté d'institution que le bon voisinage et l'amitié.

L'indépendance du Vallais a été le vœu de la majorité. La réunion à la France avait des partisans, surtout dans le Bas-Vallais. Un plus petit nombre demandait la réunion à la Suisse. Entre ces opinions, le Premier Consul a choisi celle qui convenait le mieux à la position et aux intérêts du pays.

Saisissez toutes les occasions d'assurer le gouvernement du Vallais de la bienveillance du Premier Consul. Ici le voisinage des pays multiplie leurs relations sans donner lieu à aucun démêlé : les limites sont si précises, l'existence si diverse, les forces tellement disproportionnées que chacune de ces circonstances écarte jusqu'au dessein de se nuire, et jusqu'à l'envie du faible et à l'ambition du fort.

Le pays où vous allez résider pourra vous intéresser sous plus d'un rapport. Les relations de la France avec la République italienne vous y fourniront souvent l'occasion d'être utile. Placé entre le Nord et l'Italie, le point d'observation

*où vous serez peut ne pas être sans importance. Il n'est d'ailleurs aucun théâtre que le zèle et le talent n'agrandissent.*

*J'ai l'honneur de vous saluer.*

*Ch. Mau. Talleyrand.<sup>1)</sup>*

Cette pièce capitale fixait la ligne de conduite des résidents français à Sion sous l'Empire. Elle fut également remise au successeur de Chateaubriand, le baron d'Eschassériaux. Il s'agissait, on le voit, de préparer l'annexion, et l'affaire fut menée avec tact et habileté, jusqu'au coup de tonnerre du 11 novembre 1810.

Le 16 mars 1804, Chateaubriand adresse à Talleyrand le billet suivant :

*Citoyen Ministre,*

*J'ai reçu les lettres de créance, la copie de la Constitution du Valais et celle de trois autres actes que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser.*

*Je me conformerai aux instructions de Votre Excellence, et j'emploierai tout mon zèle pour mériter l'estime du gouvernement.*

<sup>1)</sup> Paris, Ministère des Affaires Etrangères, Fonds Valais, vol. VII, pièce 101.

*J'ai l'honneur de vous saluer respectueusement.  
Paris, 24 ventôse an XII.*

*Chateaubriand. 1)*

Le 22 mars 1804, le jour même où il allait remettre sa démission, une nouvelle instruction, celle-là d'ordre purement administratif, est adressée à Chateaubriand. Les Archives de Paris possèdent une copie de cette pièce, d'ailleurs non signée. Le 6 septembre 1803 avait eu lieu un redressement de limite entre le Valais et la France, au col de Balme. Le 22 mars, le Ministre invite Chateaubriand à charger l'administration de la 27<sup>e</sup> division (région de Chamonix) de faire des recherches d'archives pour pouvoir compléter ces délimitations incertaines. Voici le document, qui est de la main d'un expéditionnaire :

*Cn, (citoyen)*

*Les limites naturelles qui séparent le Vallais du Dépt. du Mont-Blanc et de la 27<sup>e</sup> division militaire ont rarement permis qu'il s'élevât des contestations entre les habitants limitrophes ; mais quelque rares que ces discussions puissent être, il est nécessaire qu'il ne reste aucun doute sur la*

<sup>1)</sup> *Corresp. gén.* Tome I, p. 180. Cette pièce est aux Archives du Ministère, sous No 102. Elle est datée du 24 Ventôse, et non du 25, comme indiqué dans la *Corresp. gén.*

démarcation des différents points de notre frontière.

Un tribunal a eu à prononcer sur une saisie de marchandises faite sur la montagne des Sissettes (lecture difficile), située entre le Vallais et le Mont-Blanc : d'autres cas semblables peuvent se présenter et il faut avant de prendre une décision savoir si le territoire où la saisie s'est faite appartient au Vallais ou à la France.

Les princes de la maison de Savoie doivent avoir conclu avec le Vallais quelque convention de limites propre à fixer les prétentions respectives. Vous pourrez, citoyen, à votre arrivée dans le Vallais, faire consulter les procès-verbaux de démarcation qui sans doute auront été dressés.

Dans le cas où ces procès-verbaux qui doivent se trouver dans les archives du Vallais ne renfermeraient que des renseignements incomplets, vous voudrez bien inviter l'administration générale de la 27<sup>e</sup> division militaire à faire faire des recherches semblables dans les archives du Piémont qui pourraient être encore à Turin.

Vos recherches et les siennes pourront comprendre non seulement les limites du Vallais et du Mont-Blanc, mais toutes celles du Vallais et de la 27<sup>e</sup> division militaire sur lesquelles il pourrait s'élever quelque contestation.

Veillez, en, me faire parvenir dans le temps les renseignements que vous aurez recueillis sur

*la frontière occidentale et méridionale du Valais.  
J'ai...<sup>1)</sup>*

On demeure un peu abasourdi en apprenant le genre d'activité auquel aurait été astreint, s'il était venu en Valais, l'auteur du *Génie du Christianisme*. A Rome, il se plaint amèrement de la besogne des passeports, à lui dévolue par l'autoritarisme du Cardinal, oncle de Bonaparte. A Sion, on l'érige en redresseur des erreurs du cadastre. Moins que Rousseau, il n'avait du goût pour ce genre d'occupation. C'était tomber de Charybde en Scylla. Le ralliement d'un écrivain de génie au régime nouveau était bien mal récompensé et l'on ne s'étonnera guère du dénouement. Le Valais était du reste l'un des moindres postes de la diplomatie, comme le remarque Barante.

Le 21 mars 1804, Chateaubriand écrit de nouveau à Chênedollé, mais plus le moment de son départ approche, plus il se sent porté à peindre sous des traits assombris sa résidence future. Il est fort découragé. La mort, à Rome, de Pauline de Beaumont l'avait affecté au point que ses amis furent un moment assez inquiets. Sainte-Beuve note, à propos de ce besoin de solitude, de retraite dans une cabane, exprimé maintes fois par Chateaubriand à cette époque, que cela « dépasse la

<sup>1)</sup> Paris, Ministère des Affaires Etrangères, Fonds Valais, vol. VII, pièce 105.

mesure de ces illusions qu'une imagination de poète a le droit de se faire à elle-même ». Il en est de ce coin de bibliothèque (voir plus haut) comme de cette chaumière où il ne veut que « planter ses choux ». Illusions ! Vœux de bonheur qu'il ne poursuivra pas. A propos de parcelles vœux, souvent formulés dans son œuvre, le grand poète écrira dans l'*Itinéraire* : « Je me demandais si j'aurais voulu de ce bonheur, mais je n'étais plus qu'un vieux pilote incapable de répondre affirmativement à cette question, et dont les songes sont enfants des vents et des tempêtes ». La place *indépendante*, bien accueillie d'abord, pour les loisirs qu'elle lui promettait et le charme de pouvoir agir à sa guise, a vite découragé « le vieux pilote ».

Détail très matériel, et auquel, vraisemblablement, il ne s'attendait pas, il devra payer de ses propres deniers son secrétaire éventuel. Il devenait dès lors difficile de vivre à Sion sur des appointements d'un chargé d'affaires, et c'est peut-être aussi ce souci qui fait que Chateaubriand n'espère rien de bon de cette ambassade. Joubert abonde dans le même sens, quand il écrit à Chênedollé, le 20 mars 1804, à propos du poste de secrétaire à Sion : « ... Son dessein (de Chateaubriand) le plus arrêté est de vous appeler auprès de lui partout où il ira ; mais, s'il n'a que sa Suisse (soit le Valais), je ne vois pas à quoi

cela vous conduira, en mettant de côté le plaisir de vivre quelque temps ensemble, qui, je l'avoue, me paraît pour l'un et pour l'autre d'un tel prix que vous ne pouvez l'un et l'autre l'acheter trop cher. »

Nous savons que le traitement de Chateaubriand à Rome comme premier secrétaire d'ambassade était de 12 000 livres. Nous savons aussi qu'il obtint une avance de 12 000 fr. pour son installation à Sion. On pourrait en inférer, à défaut de renseignements plus précis, que le poste de résident en Valais était d'un rang un peu supérieur, et l'on comprend dès lors les doléances de Gandolphe qui en fut évincé. Chateaubriand se débattait dans de continuels soucis d'argent. Pour payer le monument, d'ailleurs très modeste, qu'il fit élever à Rome à Pauline de Beaumont, il dut vendre quelques objets mobiliers et s'acquitta en diverses mensualités. Bien que l'écrivain le plus doré de son temps, il était en constantes difficultés financières ; quand il avait de l'argent, il dépensait sans compter, ce qui fait qu'il se trouvait souvent dans la situation de la cigale du poète. Il ne pouvait rien garantir à Chénédollé. D'autre part, le père de ce dernier ne tient pas à ce que son fils parte.

*« Vous avez reçu, ajoute-t-il encore, mon très cher ami, ma seconde lettre où je vous parlois du peu d'agrément de la chose que je vous proposois,*

*et surtout de sa courte durée. Dupuy, que j'avois appelé comme secrétaire, a été épouvanté, et il refuse de venir. Je tâcherai de prendre quelque enfant de seize ans, qui me coûte peu, et qui sache remplir les « blancs » d'un passe-port... Votre lettre a croisé la mienne ; je ne m'étonne pas des difficultés que fait votre père. Non seulement « la place de secrétaire de légation » ne dépend pas de moi, comme vous le dites, mais je n'ai point de secrétaire de légation ; je suis tout seul, et on ne me passe pas même un « secrétaire particulier». Il est vrai que je vais dans un trou horrible, et que je n'y vais que pour quelques mois, du moins je l'espère... »*

Il apparaît clairement que si le poète Chênédollé a fait des difficultés pour accepter l'offre de Chateaubriand, c'est parce que rien ne faisait espérer pour lui la place de « secrétaire de légation ». Le poste de chargé d'affaires à Sion — c'était du reste le cas pour M. de Chaignon — ne comportait pas de personnel attaché à la fonction. Par simple politesse cependant, Chateaubriand insiste pour que Chênédollé n'abandonne pas le projet de l'accompagner. Et, en outre, il lui annonce, par le billet suivant, que Mme de Chateaubriand est à Paris. Mme de Chateaubriand devait venir à Sion avec M. de Chateaubriand :

*« ... Venez ! J'aurai un extrême plaisir à vous embrasser. Ma femme est ici. Elle va me chercher un logement pour moi et pour elle. Je cherche une cabane à acheter aux environs de Paris ; j'espère l'avoir pour cet automne. Alors, si vous ne venez pas à Sion, du moins promettez-moi de venir vivre dans ma chaumière... »*

La nomination de l'écrivain au poste d'ambassadeur en Valais a eu ceci de particulier qu'elle contribua à rapprocher le ménage Chateaubriand. Ici encore, pour la pleine intelligence du sujet, une digression est nécessaire. Le meilleur des commentaires à cette partie de notre étude est un récit quelque peu détaillé.

A son retour d'Amérique, Chateaubriand s'était laissé épouser, à la prière de sa sœur Lucile, par Mademoiselle Céleste de Lavigne-Buisson, qui était assez jolie, avait beaucoup d'esprit et une fortune considérable, sans qu'il y ait eu inclination réelle de la part de René. Peu après le mariage, il prit un engagement dans l'armée de Condé, et passa en Angleterre. Radié de la liste des émigrés, longtemps après, une fois rentré en France, il ne témoigna d'aucune velléité de reprendre la vie commune. Sa femme vivait retirée en Bretagne, sans toutefois qu'un commerce épistolaire ait cessé entre les deux époux. La séduction du génie avait bientôt amené dans le sillage de Chateaubriand ce chœur de belles femmes que

l'histoire connaît. L'enthousiasme féminin pour Chateaubriand commence à partir de la parution du *Génie du Christianisme*.

Mme de Chateaubriand était cependant une personne fort distinguée « mais dont l'esprit, apprécié des amis de la maison, n'a pas pu se débarrasser d'une certaine raideur provinciale ». <sup>1)</sup> Les fautes étaient évidemment toutes du côté de René. Mme de Chateaubriand était une personne vertueuse, très charitable, et fort cultivée, comme en témoignent les *Cahiers* qu'elle a laissés et qui ne furent publiés qu'il y a un quart de siècle seulement. On peut faire la constatation piquante que Chateaubriand fait, dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, des emprunts aux *Cahiers* manuscrits de sa femme, mais sans la citer. Il a réparé jusqu'à un certain point ses torts en écrivant dans les *Mémoires* : « Je dois une tendre et éternelle reconnaissance à ma femme dont l'attachement a été aussi touchant que profond et sincère. »

A l'époque où nous sommes, Chateaubriand est depuis 12 ans séparé de sa femme. La nomination au poste d'ambassadeur en Valais impliquait pour lui l'obligation, ou du moins la nécessité de venir chez nous avec une situation conjugale régulière. Le contraire, dans un milieu aussi religieux et

<sup>1)</sup> J. Ladreit de Lacharrière.

dévoit, dans une petite ville essentiellement cléricale, nous paraît impossible. Au reste, le pouvoir central se montrait exigeant à ce sujet, principalement lorsqu'il s'agissait de repourvoir des postes administratifs dans les villes provinciales. On a vu des fonctionnaires sommés de choisir entre leurs fonctions ou une situation conjugale nette.

Déjà, le départ de Pauline de Beaumont pour Rome, où elle devait rejoindre Chateaubriand alors secrétaire d'ambassade, avait fait quelque bruit. Bonaparte trouva ce départ blâmable. Nous en avons un écho dans une lettre de Fontanes à Gueneau de Mussy du 5 octobre 1803, dans laquelle il est dit que Bonaparte « s'est plaint hautement » de cette rencontre à Rome du jeune secrétaire d'ambassade avec la belle et séduisante Pauline, qui ne devait du reste aller à Rome que pour mourir.

D'autre part, vers ce temps, Mme de Chateaubriand fit de nouvelles pertes d'argent. Peu après son mariage déjà, une grosse part de la fortune de Mme de Chateaubriand avait été engloutie dans les remous de la révolution. Il a suffi que Mme de Chateaubriand perdît le reste de sa fortune pour que le noble vicomte, qui avait bon cœur et était la générosité même, se sentît de nouveau porté vers elle. Il n'eût, dit à ce propos l'un de ses biographes, de Lescure, « peut-être

pas fait un grand effort pour rappeler auprès de lui une femme restée riche, mais il ne crut pas devoir se dispenser de le faire une fois qu'elle fut devenue pauvre. »

Quoiqu'il en soit, à l'annonce de sa nomination au poste d'ambassadeur à Sion, la décision de Chateaubriand a été la suivante : il faut que j'aïlle chercher ma femme en Bretagne.

Le rapprochement, il faut le dire, était rendu plus facile par la mort, à Rome, de Pauline de Beaumont, et c'est des lèvres mourantes de cette amie que Chateaubriand reçut lui-même l'invitation à restaurer un foyer si tôt détruit. Mme de Chateaubriand, instruite par l'expérience, a dû se faire un peu prier. Voici ce qu'écrivit, au sujet de ce rapprochement, M. Villemain :

« M. de Chateaubriand descendit (à son arrivée de Rome) dans un modeste hôtel, rue de Beaune, et ne vit d'abord qu'un petit nombre d'amis. Un soin important le préoccupait, sa réunion avec Mme de Chateaubriand ; le sage conseil (de Pauline de Beaumont) écarté d'abord, avait été compris ; et, à part même la bienséance du monde, il sentait ce qu'avait d'injuste cette séparation si longue d'une personne vertueuse et distinguée, à laquelle il avait donné son nom, et qu'il ne pouvait accuser que d'une délicate et ombrageuse fierté dans le commerce de la vie... Les instances

de M. de Chateaubriand durent redoubler pour obtenir enfin son retour, et, résolue de l'accompagner dans sa mission en Valais, elle vint promptement le rejoindre à Paris. »

Sur cette ambassade de Sion, la réunion des deux époux fut définitive, du moins aux yeux du monde. Ils vécurent depuis lors ensemble. La réunion fut cependant marquée, jusqu'à la fin de sa vie, d'heures douloureuses pour Mme de Chateaubriand. Le rapprochement fut salutaire à Chateaubriand, pour quelque temps du moins. Il fera, l'année suivante, un voyage en Valais en compagnie de sa femme. Il écrira, le 20 septembre 1805, à Mme de Staël : « Depuis que j'ai une femme avec laquelle je vis fort heureux, je suis devenu amateur de la vie réglée et paisible. » Mais, ô contradiction, vers le même temps, il écrivait au bon Joubert, son confident et le confident de Mme de Chateaubriand, parlant de sa femme : « ... C'est aussi une tête que celle-là, et, depuis qu'elle est avec moi, je me trouve à la tête de deux têtes très difficiles à gouverner. »

Ici encore, exagération. De par son égoïsme maladif et sans pareil, il était dans la destinée de Chateaubriand de faire souffrir sa femme... et ses autres tendres amies, « toutes ces femmes que Sainte-Beuve nomme à demi, et qui forment autour du nom de Chateaubriand comme une cou-

ronne d'étoiles. »<sup>1)</sup> (Pauline de Beaumont, Natalie de Noailles-Mouchy, la Velléda des Martyrs et l'inspiratrice des Abencerages, Mme de Custines, morte à Bex, Mme de Duras, Mme de Castellane, Mme de Vichet, Juliette Récamier, etc.)

L'ambassade en Valais aura au moins eu ceci de bon de rapprocher les deux époux.

Si nous comparons maintenant le bref récit de sa nomination en Valais, qu'en fait Chateaubriand dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, avec ce qu'il en dit dans ses lettres de l'époque, nous relevons quelques contradictions. Il est vrai que cette partie des mémoires n'a été écrite que 33 ans plus tard, en 1837-38, à Paris, puis revue par l'auteur en 1845-46. Bonaparte se serait d'abord emporté contre le jeune secrétaire de légation à Rome, sur les bruits qui lui revenaient. Finalement, écrit Chateaubriand, « il comprit que j'étais de cette race qui n'est bonne que sur un premier plan, qu'il ne fallait me mêler à personne, ou bien que l'on ne tirerait jamais parti de moi. Il n'y avait point de place vacante ; il en créa une, et la choisissant conforme à mon instinct de solitude et d'indépendance, il me plaça dans les Alpes ; il me donna une république catholique, avec un monde de torrents : le Rhône et nos sol-

<sup>1)</sup> Ed. Herriot : *Mme Récamier et ses amis*, p. 222.

datés se croiseraient à mes pieds, l'un descendant vers la France, les autres remontant vers l'Italie, le Simplon ouvrant devant moi son audacieux chemin. Le Consul devait m'accorder autant de congé que j'en désirerais pour voyager en Italie, et Mme Bacchiochi me faisait mander par Fontanes que la première grande ambassade disponible m'était réservée. J'obtins donc cette première victoire diplomatique sans m'y attendre, et sans le vouloir... »<sup>1)</sup> .

Ce n'est pas tout à fait exact. Nous avons vu Chateaubriand briguer un poste diplomatique *indépendant*, et l'on ne créa pas tout exprès un poste en Valais pour lui, mais on modifia en sa faveur un mouvement diplomatique déjà commencé, et Gandolphe dut lui céder la sinécure valaisanne.

Nous avons dit que la nomination de Chateaubriand avait été communiquée officiellement au Gouvernement valaisan par Talleyrand le 21 décembre 1803, et porté à la connaissance du Conseil d'Etat par le Grand Baillif Augustini en séance du 24 janvier 1804. Entre temps, la nouvelle n'a pas été tenue secrète. Les archives bourgeoises de Sion<sup>2)</sup> possèdent un document à ce

<sup>1)</sup> Mémoires d'O.-T., édition Ed. Biré III, page 392.

<sup>2)</sup> Actuellement aux Archives cantonales, fonds A B S, 244/1.

sujet daté du 4 janvier 1804. C'est une lettre du Grand Baillif Augustini que nous avons lieu de croire inédite. Nous la donnons ci-dessous, en faisant remarquer que la deuxième partie est singulièrement entortillée et prouve qu'Augustini avait une idée de derrière la tête en faisant part au louable Conseil de Sion de la nomination de l'illustre écrivain. Cette idée, c'était qu'il fallait faire le meilleur accueil à l'ambassadeur, pour en retirer quelque avantage matériel à l'occasion du plus prochain règlement de compte avec la puissante République.

*Sion, le 4 janvier 1804.*

*Augustini, Grand Baillif de la République,  
au Conseil de la louable Ville de Sion.*

*Messieurs,*

*J'ai l'honneur de vous faire part que M. Gandolphe, en me témoignant ses regrets sur le changement de sa destination, m'a chargé de vous réitérer ses remerciements pour les offres gracieuses que vous lui avez faites.*

*Je saisis, Messieurs, cette occasion pour vous prévenir que Monsieur Chateaubriant (sic) m'est annoncé officiellement pour Résident Français près le Gouvernement du Valais. C'est le célèbre auteur de l'ouvrage mémorable d'Attala (sic) sur la Beauté de la religions chrétienne (resic). J'es-*

*père, comme je le désire, que la Ville de Sion, qui a tant souffert, et à laquelle je voudrais procurer des occasions pour se faire du bien, sentira ce qu'elle doit faire pour cet homme célèbre, encore (et aussi) par égard pour le Gouvernement Français, qu'au moyen de quoi (sic) je ne serais pas exposé à des menaces pour être obligé de lui procurer un logement.*

*C'est l'intérêt sincère que je prends à l'avantage de la Ville qui me fait parler, et c'est avec ces sentiments, que je vous prie d'agréer les assurances de ma considération très distinguée, et les vœux sacrés que je fais à l'occasion de ce renouvellement d'année pour votre heureuse conservation.*

*Le Grand Baillif de la République  
Augustini.*

Sourions de la petite prétention d'Augustini à donner son avis sur Atala, ou la Beauté de la religion chrétienne. S'il avait lu l'ouvrage, il aurait vu que le titre exact était Atala, ou les Amours de deux sauvages. Quant à son idée de derrière la tête, il a eu la sagesse d'y renoncer, puisqu'en séance du 24 janvier 1804, le Conseil d'Etat, sur la proposition du Grand Baillif lui-même, prend la décision « de ne pas profiter de l'arrivée de Chateaubriant pour renouveler des négociations pour le paiement des fournitures à

l'armée de réserve et pour le dédommagement des frais occasionnés par le général Turreau. »<sup>1)</sup>

En dépit des sentiments honnêtes exprimés à M. Gandolphe, la Ville de Sion a dû se faire un peu prier pour fournir un logement au chargé d'affaires, au point que le Grand Baillif la menaça d'user de son autorité. Ceci est vraisemblable et nous en savons la raison. Le général Turreau, si impopulaire en Valais, logeait à Sion dans la maison Dufay-Delavallaz (maison Super-saxo). Lorsqu'en février 1802, les députés des communes se rendirent secrètement à Berne pour protester auprès du gouvernement helvétique contre les actes civils de Turreau, ce dernier changea de domicile. Il trouva plus à son goût la belle maison que le conseiller Louis Grégoire de Kalbermatten venait de faire construire. En l'absence de M. de Kalbermatten, qui faisait partie de la délégation à Berne, Turreau prit possession d'un étage de l'immeuble et s'y installa.

La nuit du 5 au 6 septembre 1803, l'appartement du général est assailli à coups de pierres. Cet acte déclencha des représailles, et il s'en suivit un interminable procès, dont les pièces originales sont à Paris, et forment un volumineux dossier. Bien qu'innocent, le conseiller Louis Grégoire de Kalbermatten fut incarcéré quelque temps, com-

<sup>1)</sup> Archives cantonales, No 13, acte 459.

me propriétaire de l'immeuble, et les autorités de la ville eurent toutes sortes de désagréments.

Ceci explique le ton comminatoire du Grand Baillif. L'empressement manifesté plus loin par le Conseil, dans cette affaire du logement, paraît bien être un peu de commande.

Les archives bourgeoises de la ville de Sion renferment, sous fonds ABS 241/26, une copie de quelques-unes des lettres expédiées par le Conseil bourgeois à l'occasion de cette nomination. Bien que généralement non signée, la copie de ces documents est de la main du secrétaire bourgeois de l'époque, Alphonse de Torrenté. Ce nom, ainsi que le nom d'un de Riedmatten, alors président de la bourgeoisie, ont été recueillis par Chateaubriand dans un passage des « Mémoires d'Outre-Tombe », comme nous le verrons.

En date du 12 janvier 1804, le Conseil de la Ville de Sion a répondu comme suit à la communication du Grand Baillif :

*Le Conseil de la Ville de Sion,*

*A son Excellence Monsieur le Grand Baillif  
de la République.*

*Excellence,*

*Nous avons reçu avec reconnaissance votre lettre du ... par laquelle vous nous annoncez officiellement la nomination de M. de Chateaubriand*

*au poste de Ministre de France près notre République.*

*Nous nous sommes occupés de suite des soins à lui procurer un logement provisoire honnête, que nous avons trouvé chés M. Louis de Kalbermatten, pour le terme de trois mois.*

*Agrées nos remerciements pour les dispositions bienveillantes et les vœux gracieux que votre lettre contient envers notre Ville.*

*Une députation de notre Conseil a dû vous manifester initiativement les nôtres, que nous avons l'honneur de réitérer avec les assurances de notre respectueuse considération.*

(Signatures)

Ces signatures ne pouvaient être que celles de MM. de Torrenté et de Riedmatten.

Une question qui a été controversée, c'est celle du logement que devait occuper Chateaubriand à Sion. Elle est résolue à la lumière du document que nous venons de publier. Il s'agit de la maison dite de la préfecture, où logèrent Eschasseriaux, Derville-Malécharde et le préfet Rambuteau, au temps du Département du Simplon. C'est la maison de Kalbermatten-Kuntschen actuelle.

Nous possédons également, à la même source à laquelle nous avons puisé les documents cités ci-dessus, la copie d'une lettre qui a été adressée à M. Louis de Kalbermatten à ce sujet. Elle est

malheureusement sans date. Comme il s'agit de documents pour la plupart inédits, et que rien de ce qui, de près ou de loin, peut concerner Chateaubriand, ne nous laisse indifférent, nous la donnons ici :

*Le Conseil de la Ville de Sion,*

*A Monsieur Louis de Kalbermatten,  
Membre dudit Conseil.*

*Monsieur et cher Collègue,*

*Vous avez cédé à notre invitation votre logement à M. Gandolf, mais ce diplomate étant destiné pour Rome, c'est M. Chateaubriand qui le remplace dans la mission française près de notre République ; en conséquence, Nous vous demandons si vous persistés dans votre Résolution manifestée à l'égard de M. Gandolf et sous les mêmes conditions.*

*Veillez, Monsieur et cher Collègue, nous en donner la réponse dans le plus court délai possible.*

*Nous sommes... etc.*

Cette réponse a été affirmative, comme nous l'avons vu, mais nous ne la possédons pas.

Le Conseil de la Ville de Sion fit plus. Il écrivit le 20 février à Chateaubriand la lettre que

nous donnons ci-dessous. Cette lettre, Chateaubriand l'a reproduite dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* intégralement. Une copie de celle-ci existe aux archives de la Bourgeoisie de Sion et je n'ai relevé qu'une seule variante dans le document publié par Chateaubriand. A la fin de la lettre, Chateaubriand a mis « Envoyé », alors que le manuscrit de Sion porte « Employé ». Il n'y a peut-être là qu'une erreur du copiste de Sion. On notera que la Ville de Sion a su estimer l'honneur qui lui était fait de recevoir l'illustre écrivain dans ses murs.

### *République du Valais*

*Sion, le 20 février 1804.*

*Le Conseil de la Ville de Sion à Monsieur Chateaubriand, secrétaire de légation de la République française à Rome.*

*Monsieur,*

*Par une lettre officielle de notre grand bailli, nous avons appris votre nomination à la place de ministre de France près de notre République. Nous nous empressons à vous témoigner la joie la plus complète que ce choix nous donne. Nous voyons, dans cette nomination, un précieux gage de la bienveillance du premier consul envers*

notre République, et nous nous félicitons de l'honneur de vous posséder dans nos murs : nous en tirons les plus heureux augures pour les avantages de notre patrie et de notre ville. Pour vous donner un témoignage de ces sentiments, nous avons délibéré de vous faire préparer un logement provisoire, digne de vous recevoir, garni de meubles et d'effets convenables pour votre usage, autant que la localité et nos circonstances le permettent, en attendant que vous ayez pu prendre vous-même des arrangements à votre convenance.

Veillez, Monsieur, agréer cette offre comme une preuve de nos dispositions sincères à honorer le gouvernement français dans son envoyé, dont le choix doit plaire particulièrement à un peuple religieux.

Nous vous prions de vouloir bien nous prévenir de votre arrivée dans cette ville.

Agréez, Monsieur, les assurances de notre respectueuse considération.

*Le Président du Conseil de la Ville de Sion.  
De Riedmatten (Alphonse-Janvier).*

*Pour le Conseil de la Ville,  
Le Secrétaire du Conseil  
(Alphonse) de Torrenté.*

Chateaubriand accompagne cette lettre de deux lignes de commentaires : « Le Conseil de la ville

de Sion m'écrivit. La naïveté de cette dépêche en a fait pour moi un document ; j'entrais dans la politique par la religion : le *Génie du Christianisme* m'en avait ouvert les portes. »

La missive reflète assez bien le respect des modestes édiles sédunois pour l'écrivain. Elle n'est du reste pas restée sans réponse. Ce document se trouve aux archives de la Bourgeoisie de Sion. Il est de la main de Chateaubriand. Si toutes les lettres de Chateaubriand, jusqu'aux moindres billets, intéressent au plus haut point l'histoire littéraire, ce morceau inédit est digne de prendre place dans la Correspondance générale de l'illustre vicomte, recueillie avec la piété que l'on sait par M. Louis Thomas.

*Le citoyen Chateaubriand, chargé d'affaires de la République française près la République du Valais*<sup>1)</sup>

*A Monsieur le Président du Conseil de la Ville de Sion.*

*Monsieur le Président,*

*J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire au nom du Conseil de la Ville de Sion ; je suis infiniment touché de la bien-*

<sup>1)</sup> Archives bourgeoises de Sion : ABS, 192, 6/8. (Archives cantonales.)

*veillance que le Conseil me témoigne. J'accepte avec reconnaissance le logement provisoire qu'il a bien voulu me préparer ; mais la magnanimité du Premier Consul ne permettrait pas que le logement fût aux frais d'un pays qui n'est riche que de ses vertus ; et c'est, je crois, entrer dans les hauts sentiments de son cœur que de vous dire, que son envoyé désire être agréable et non à charge à votre République.*

*Je vous prie, Monsieur le Président, d'offrir ces sentiments au Conseil. J'espère arriver à Sion vers le milieu du mois d'avril ; et j'aurai un plaisir extrême à vous assurer de vive voix de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,*

*Monsieur le Président,*

*votre très humble et très obéissant serviteur.*

*de Chateaubriand.*

*Paris, 15 ventôse an XII.*

*(6 mars 1804)*

(Voir ci-contre la lettre autographe, publiée avec la bienveillante autorisation de la Direction des Archives cantonales.)

de M<sup>re</sup> Matracubiane, Chargé d'affaires  
de la République française, près la République  
du Malais

à Monsieur le Président du Conseil de  
la Ville de Sion.

Monsieur le Président,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur  
de m'écrire au nom du Conseil de la Ville de Sion;  
je suis infiniment touché de la bienveillance que le  
Conseil me témoigne. J'accepte avec reconnaissance  
le logement provisoire qu'il a bien voulu me faire  
préparer; Mais la magnanimité du Premier  
Consul ne permettrait pas que le logement fût  
aux frais d'un pays qui n'est riche que de ses  
Vertus; et c'est je crois entrez dans les hauts  
sentimens de son cœur que de vous dire,  
que son Envoyé doit être agréable et non

à charge à Notre République.

Je vous prie, Monsieur le Président,  
d'offrir les sentimens au Conseil. J'espère  
arriver à Lion vers le milieu du mois d'Avril, et  
J'aurai un plaisir extrême à vous assurer  
de vive voix de la haute considération, avec  
la quelle j'ai l'honneur d'être,  
Monsieur le Président,

Notre très humble  
et très obéissant  
serviteur

Paris le 15 Ventose, an 12.  
6 Mars, 1804.

De Chateaubriand

Dans le même temps que la Ville de Sion félicitait Chateaubriand, notre Conseil d'Etat se réjouissait également de cette nomination. Mention a été faite dans le Journal des Actes expédiés par le Conseil d'Etat, actuellement aux archives cantonales, d'une lettre écrite à Talleyrand le 26 janvier 1804, pour lui témoigner la reconnaissance de notre Corps exécutif pour la nomination d'un chargé d'affaires en Valais dans la personne de Chateaubriand.

Le Grand Baillif Augustini profita également de la circonstance pour se rappeler personnellement au souvenir de Talleyrand, auquel il écrit la lettre suivante :

*Sion, 1er germinal an XII.  
(21 mars 1804)*

*République du Valais*

*Augustini, Grand Baillif de la République,  
au citoyen Talleyrand, Ministre des Relations  
Extérieures de la République française.*

*Citoyen Ministre,*

*Lorsque votre Excellence m'a fait l'honneur de m'annoncer que le Premier Consul avait désigné Monsieur Chateaubriand (sic) pour résident en Valais, j'ai aussitôt insinué à la Ville de Sion de lui faire préparer un logement. Je sentoais qu'on*

*devoit des égards à un homme célèbre, qui nous est envoyé par le Premier Consul Restaurateur de notre indépendance, et je me rappellois les désagrémens qui m'ont affligé lorsque je me suis occupé de procurer un logement à Sion à Monsieur le général Turreau, et dont votre Excellence sera instruite par la procédure bien volumineuse sur l'injure du 5 septembre 1803 (coups de pierres) que j'ai eu l'honneur de lui envoyer. Le Conseil de la Ville de Sion doit faire des avances cette fois à l'égard du logement de Monsieur Chattaubriand (sic), et je désire de lui témoigner, et dans sa personne au gouvernement français, les égards qui leur sont dûs, et les sentiments dont je suis animé, aussitôt qu'il passera sur le territoire valaisan.*

*Je prie donc Votre Excellence de vouloir bien engager Monsieur Chattaubriand (sic) de me faire part de son arrivée en Valais, de le prévenir favorablement pour moi, et d'agréer les nouvelles assurances de ma haute considération.*

*Le Grand Baillif de la République  
Augustini. <sup>1)</sup>*

Ce même jour, Chateaubriand démissionnait.

<sup>1)</sup> Paris, Ministère des Affaires Etrangères, Fonds Valais, vol. VII, pièce 107.

Cette démission ne semble pas avoir été annoncée officiellement au gouvernement valaisan, du moins nous n'avons pas découvert de pièce à ce sujet. Talleyrand se borna à communiquer la nomination, en juillet 1804, du successeur de l'écrivain, Eschassériaux. Cependant, à Sion, on continue de délibérer sur les honneurs qui seraient rendus à l'illustre auteur du *Génie du Christianisme*. Nous lisons dans le Protocole des délibérations du Conseil d'Etat, en séance du 12 avril 1804 :

« M. le Grand Baillif fait la proposition qu'il soit déterminé quels honneurs seront rendus à M. Chateaubriand, chargé d'affaires de la République française près la nôtre.

« Il est d'avis que ces honneurs répondent aux égards dûs au gouvernement qu'il représente, à la réputation de la personne qui nous est envoyée, et enfin aux sentiments du gouvernement. »<sup>1)</sup>

En foi de ce rapport du Grand Baillif, le Conseil d'Etat arrête :

« qu'à l'arrivée de M. de Chateaubriand à St-Maurice et à Martigny, il lui sera donné une garde d'honneur ; que les autorités locales seront invitées à lui faire une visite de corps, et lui remettront une lettre de la part du gouvernement,

<sup>1)</sup> Archives cantonales valaisanne, No 14.

à St-Maurice, et se présenteront en lui annonçant qu'ils viennent au nom du gouvernement, en même temps que pour lui exprimer leurs sentiments personnels.

« Qu'à Sion, des honneurs pareils lui seront rendus par les autorités locales indépendamment de ceux que lui rendra directement le Conseil d'Etat. » <sup>1)</sup>

Nous avons retrouvé l'une de ces instructions adressées aux présidents des dixains du Bas, pour la réception de l'illustre ambassadeur. C'est celle envoyée à St-Maurice :

*République du Valais*

*Le Grand Baillif de la République,*

*à Monsieur le Président du dizain de St-Maurice.*

*Le Conseil d'Etat, voulant rendre à M. Chateaubriand des honneurs dus au gouvernement qu'il représente et à la réputation de la personne qui nous est envoyée et enfin aux sentiments du gouvernement valaisan, a arrêté qu'à l'arrivée de Mons. de Chateaubriand, il lui sera donné une garde d'honneur du Corps d'Élection (troupe d'élite), que les autorités locales lui fassent une visite de Corps en lui annonçant qu'ils viennent au*

<sup>1)</sup> Archives cantonales valaisanne, No 14.

*nom du gouvernement en même temps que pour lui exprimer leurs sentiments personnels.*

*Vous êtes en conséquence chargé, Monsieur le Président, de lui remettre la lettre incluse et de faire exécuter l'intention du gouvernement ci-dessus détaillée.*

*Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.*

*P S. Vous êtes prié, Monsieur, de me prévenir de St-Maurice par un express sur le champ.<sup>1)</sup>*

Le même jour, le Grand Baillif Augustini fit tenir une lettre semblable au Président de Martigny, pour lors M. Philippe Morand. Le notaire Jean-Philippe Morand (1773-1856) fit une intéressante carrière politique ; agent national en 1799, président du dixain en 1802, membre du Conseil général du Département du Simplon, président du Canton et maire de Martigny sous l'Empire, Conseiller d'Etat en 1820, puis député à la Diète fédérale. Toutefois, le syndic de Martigny n'aura pas à remettre de lettre particulière à Chateaubriand, le président de Saint-Maurice étant spécialement chargé de cet office.

<sup>1)</sup> Archives cantonales. Journal des Actes du Conseil d'Etat, No 37, p. 66.

### III

#### *La démission*

La cause directe, ou le prétexte, en fut l'exécution du duc d'Enghien.

Les préparatifs de son départ achevés, l'argenterie et les bibelots destinés à orner son futur appartement achetés, Chateaubriand prit congé de son « protecteur », Bonaparte, aux Tuileries, le 19 mars. L'entrevue manque de cordialité. Chateaubriand trouva à Bonaparte les allures étranges d'une personne gênée. La galerie était du reste pleine de monde. Le Premier Consul s'arrêta un moment près de Chateaubriand comme pour lui dire quelques mots, puis brusquement, il se détourna et passa dans un autre salon. Relatant les faits, il est vrai longtemps après l'événement, Chateaubriand explique ce geste par le besoin de dissimuler un embarras qui ne manqua pas de lui causer de l'inquiétude ; il aurait trouvé Bonaparte les traits altérés, machinant « quelque résolution mystérieuse et sinistre ». Il ne faut pas oublier que Chateaubriand, royaliste par tradition, ne pouvait pardonner l'arrestation du duc

d'Enghien, alors sous les verrous, et qui allait être exécuté deux jours plus tard. Voici comment Chateaubriand apprit cette exécution :

D'après les *Cahiers de Mme de Chateaubriand*, c'est Clausel de Coussergue <sup>1)</sup> qui vint annoncer, à sept heures du matin, à l'Hôtel de France, rue de Beaune, où logeait l'écrivain, « l'horrible nouvelle ». Les *Mémoires d'Outre-Tombe* rapportent le fait différemment. Le 21 mars, alors que Chateaubriand descendait le boulevard, et se promenait près du pavillon Marsan, il entendit « un homme et une femme qui criaient une nouvelle officielle ; des passants s'arrêtaient, subitement pétrifiés par ces mots : Jugement de la commission militaire spéciale convoquée à Vincennes, qui condamne à la peine de mort le nommé Louis-Antoine-Henri de Bourbon ».

« Ce cri, ajoute Chateaubriand, tomba sur moi comme la foudre ; il changea ma vie, de même qu'il changea celle de Napoléon. Je rentrai chez moi... Je m'assis à une table et je me mis à écrire ma démission. Madame de Chateaubriand ne s'y opposa point et me vit écrire avec un grand courage. Elle ne se dissimulait pas mes dangers... »

<sup>1)</sup> Clausel de Coussergue (1759-1846), membre de la Commission qui rédigea la Charte de 1814, conseiller à la Cour de Cassation, député, ami fidèle de Chateaubriand et de sa femme. Il publia une édition abrégée du *Génie du Christianisme*.

Ces dangers étaient réels, le geste de démission venant d'un « ministre » dénoncé de prendre le parti « des émigrés et des mécontents ».

Apprenant que le dernier des Condé, le duc d'Enghien, venait d'être fusillé, Chateaubriand n'hésita pas. Il fut du reste révolté de cette exécution aussi sommaire qu'odieuse. Certainement aussi, il ne balança pas pour saisir cette occasion de reprendre sa liberté. A peine rentré, il rédigea sa lettre de démission, conçue tout d'abord en termes fort vifs. Clausel de Coussergue, qui survint dans ce moment même, réussit à lui faire supprimer les phrases de colère. Nous avons ainsi une lettre fort calme, diplomatique, où la santé de Mme de Chateaubriand, jusqu'alors assez bonne, joue le rôle principal dans cette démission de ministre plénipotentiaire en Valais. Il l'adresse à Talleyrand.

*Citoyen Ministre,*

*Les médecins viennent de me déclarer que Mme de Chateaubriand est dans un état de santé qui fait craindre pour sa vie. Ne pouvant absolument quitter ma femme dans une pareille circonstance, ni l'exposer aux dangers d'un voyage, je supplie votre Excellence de trouver bon que je lui remette les lettres de créance et les instructions qu'elle m'avait adressées pour le Valais. Je*

me fie<sup>1)</sup> encore à son extrême bienveillance pour faire agréer au Premier Consul « les motifs douloureux » qui m'empêchent de me charger aujourd'hui de la mission dont il a bien voulu m'honorer. Comme j'ignore si ma position exige quelque autre démarche, j'ose espérer de votre indulgence ordinaire, citoyen ministre, des ordres et des conseils ; je les recevrai avec la reconnaissance que je ne cesserai d'avoir pour vos bontés passées.

J'ai l'honneur de vous saluer respectueusement.

Chateaubriand.

Paris, rue de Beaune, Hôtel de France,  
1er germinal an XII.<sup>2)</sup>

Cette lettre cérémonieuse, modérée dans ses termes, ne trompa personne. C'était bien la rupture définitive entre Chateaubriand et Bonaparte. Et avec éclat. C'était aussi un grand acte de courage. Par bienveillance pour l'écrivain, Talleyrand garda quelques jours par devers lui, la lettre de démission, avant de la montrer au Premier

<sup>1)</sup> L'original de cette lettre est aux Archives du Ministère des Affaires Etrangères, Fonds Valais, vol. VII, pièce 106, folio 266. Il y a une variante. On lit en effet dans l'original : « je me confie », au lieu de « fie », qui est la leçon des *Mémoires*.

<sup>2)</sup> L'exécution du duc d'Enghien a eu lieu le 21 mars. La lettre de démission est envoyée le lendemain.

Consul. Elisa Bonaparte tenta une démarche auprès de Chateaubriand, pour qu'il revînt sur sa décision. En vain.

Les *Cahiers de Mme de Chateaubriand* nous renseignent heureusement sur l'effet de cette démission dans les milieux officiels, si les *Mémoires d'Outre-Tombe* se montrent assez réservés à ce sujet. « Mme Bacciochi, dit-elle, qui nous était fort attachée, jeta les hauts cris en apprenant ce qu'elle appelait une défection. Elle fit tout ce qu'elle put pour changer sa résolution, ne lui cachant pas les suites que pouvait avoir pour lui, et même pour ses amis, une démarche que le Consul prendrait pour une leçon. Pour Fontanes, il devint fou de peur ; il se voyait déjà fusillé de compagnie avec M. de Chateaubriand, et, à leur suite, tous nos amis. J'allais le voir pour l'apaiser et le rassurer ; il n'y eut pas moyen, il avait perdu la tête et finit par me faire partager ses craintes, non pas pour lui, mais pour mon mari. La chose, cependant, se passa le plus tranquillement du monde, et lorsque M. de Talleyrand crut enfin devoir remettre la démission à Bonaparte, celui-ci se contenta de dire : « C'est bon », mais ses yeux étaient foudroyants. Il en garda une rancune dont nous nous sommes ressentis depuis : il dit plus tard à sa sœur : « Vous avez eu bien peur pour votre ami ? » et il n'en fut plus question. Longtemps après, cependant, il en reparla

à Fontanes et lui avoua que c'était une des choses qui lui avaient fait le plus de peine ».

Il y a à peine de l'exagération dans ces lignes de Mme de Chateaubriand. Les amis de Chateaubriand furent réellement très inquiets pendant quelques jours, moins pour eux que pour l'écrivain. Clausel de Coussergue allait le voir deux ou trois fois le jour, et il abordait avec angoisse la loge du portier de l'Hôtel de France. Il craignait d'apprendre l'arrestation du vicomte.

L'heure était grave pour les adversaires ou les ennemis présumés ou avérés du dictateur, qui ne s'embarrassait pas des moyens, comme tous les dictateurs. Le duc d'Enghien était exécuté dans des circonstances particulièrement odieuses. Moreau, Pichegru, Georges Cadoudal venaient d'être arrêtés. Elisa Bonaparte a dû certainement jouer un rôle pacificateur dans l'affaire, plaçant « sa bienveillance entre la colère de son frère et ma résolution », écrit Chateaubriand plus tard.

Le geste de Chateaubriand, quittant ostensiblement et avec éclat le service de Bonaparte, au premier acte ignoble d'un régime qu'on aurait pu croire celui de la réconciliation entre les Français, n'eut pas d'imitateurs. Il est d'autant plus courageux que l'on risquait gros à exciter la colère du Corse. Pressé par un ami d'en faire autant, le roué Talleyrand aurait répondu : « Si Bonaparte s'est rendu coupable d'un crime, ce

n'est pas une raison pour que je me rende, moi, coupable d'une sottise ». <sup>1)</sup>

Dix jours plus tard, le Ministre répondit à la lettre de démission de Chateaubriand. Il lui exprime tous les regrets que lui cause sa détermination :

*12 germinal an XII (2 avril 1804)*

*J'ai mis, citoyen, sous les yeux du Premier Consul, les motifs qui ne vous ont pas permis d'accepter la légation du Valais à laquelle vous aviez été nommé.*

*Le citoyen Consul s'était plu à vous donner un témoignage de confiance. Il a vu avec peine, par suite de cette même bienveillance, les raisons qui vous ont empêché de remplir cette mission.*

*Je dois aussi vous exprimer combien j'attachais d'intérêt aux relations nouvelles que j'aurais eu à entretenir avec vous ; à ce regret, qui m'est personnel, je joins celui de voir mon département privé de vos talents et de vos services. » <sup>2)</sup>*

Le brouillon de cette lettre est aux Archives du Ministère des Affaires Etrangères, à Paris. Il a été retouché par Talleyrand lui-même. La rédaction du troisième alinéa a été laborieuse ; il

<sup>1)</sup> André Maurois, *Chateaubriand*, p. 176.

<sup>2)</sup> Fonds Valais, vol. VII, pièce 113, folio 275.

comporte trois variantes successives avant d'avoir reçu sa forme définitive, de la main du Ministre. On y lit :

« ... Je dois aussi vous exprimer combien [il m'aurait été agréable] (biffé) [j'attachais d'intérêt aux rapports que vos fonctions] (biffé) — j'attachais d'intérêt aux relations nouvelles que j'aurais eu à entretenir avec vous... » etc.

Ainsi finit cette ambassade qui faillit amener dans nos murs l'illustre écrivain. Il est loin d'être sûr, toutefois, que l'exécution du duc d'Enghien fût le seul motif qui détermina Chateaubriand à refuser l'offre de Bonaparte. La complexité du caractère de l'écrivain et son esprit d'indépendance s'accommodaient mal de la sévère discipline que Napoléon introduisait dans l'administration. Il n'était pas fait pour obéir. On le vit bien plus tard, sous la Restauration. Ce monarchiste libéral devait se brouiller avec les Bourbons, malgré d'éminents services rendus à la légitimité, notamment par sa brochure *De Bonaparte et des Bourbons*, qui valut à Louis XVIII plus qu'une armée de 100 000 hommes. La monarchie lui fit de cruelles humiliations. Nous croyons que l'assassinat du duc d'Enghien ne fut qu'un prétexte qu'il saisit avec empressement, et aux applaudissements du Faubourg St-Germain, parce qu'il lui était impossible de se rallier com-

plètement à l'ordre nouveau. « Quel était, se demande André Maurois, le sens profond de son acte ? Était-ce le chrétien qui n'avait pu se faire complice de la violence ? Était-ce le royaliste qui n'avait pu supporter un crime contre la famille royale ? Mais l'homme qui avait souhaité si fort servir Bonaparte, l'auteur de la dédicace du *Génie* n'avait pu être un royaliste bien fervent. Il serait plus exact de dire que ce fut cette démission qui fit de Chateaubriand un monarchiste militant. Grand artiste, et qui essayait de composer sa vie en œuvre d'art, il venait de trouver, dans la fidélité à une famille, une attitude qui satisfaisait à la fois son besoin d'unité esthétique et son honneur féodal. »<sup>1)</sup>

Comme tous les hommes de grande imagination, il se lassait vite des obstacles et vulgarités du réel. On l'a bien vu pour l'ambassade à Rome, poste obtenu après maintes sollicitations, et qui le dégoûta aux premières tracasseries, aux premiers ennuis inhérents à l'emploi. La *place indépendante* de chargé d'affaires à Sion comportait d'inévitables embêtements administratifs, le servait du cercle de ses amis et surtout de ses amies, dont il ne pouvait se passer, le reléguait au milieu des montagnes — lui qui ne pouvait les souffrir — en tête-à-tête morose avec sa femme, à

<sup>1)</sup> André Maurois : op. cit., p. 177.

l'un des postes les moins recherchés de la diplomatie.

Sans vouloir en rien soupçonner la sincérité de l'écrivain qui était incapable de feindre, on ne peut pas entièrement souscrire aux conclusions de l'affaire de l'ambassade en Valais, telles qu'elles ressortent de ces lignes, écrites, il est vrai, plus de trente ans après l'événement : « ... Si Bonaparte n'eût pas tué le duc d'Enghien, s'il m'eût de plus en plus rapproché de lui (et son penchant l'y portait), qu'en fût-il résulté pour moi ? Ma carrière littéraire était finie ; entré de plein saut dans la carrière politique, où j'ai prouvé ce que j'aurais pu par la guerre d'Espagne, je serais devenu riche et puissant. »

La note vraie est peut-être dans ce fragment d'un billet écrit à Chênédollé le 30 mars 1804 : « ... Tout est pour le mieux, car je ne vais plus en Valais. »

Rentré dans la vie privée, Chateaubriand, sous l'Empire, écrivit et voyagea. Malgré sa brouille retentissante avec Bonaparte, à propos de l'ambassade en Valais, il ne fut jamais sérieusement inquiété. Les choses faillirent se gâter à l'apparition des *Martyrs*. Les allusions étaient si frappantes dans la peinture de la cour de Dioclétien qu'elles ne trompèrent personne. Il y eut aussi, en 1807, le fameux article du *Mercur*.

« Lorsque, écrivait Chateaubriand, dans le silence de l'abjection, on n'entend plus retentir que la chaîne de l'esclave et la voix du délateur ; lorsque tout tremble devant le tyran et qu'il est aussi dangereux d'encourir sa faveur que de mériter sa disgrâce, l'historien paraît, chargé de la vengeance des peuples. » Napoléon s'emporta alors au point de menacer de faire sabrer l'écrivain. Simples menaces. Fouché, le Ministre de la Police, ne sévit jamais que mollement, et le protégeait même en sous-main ; de puissantes protectrices n'épargnaient aucune démarche en sa faveur.

Il fallut lui donner un successeur à Sion. Le 8 prairial an XII (28 mai 1804), Talleyrand adresse à Napoléon, devenu empereur, un rapport pour la repourvue du poste, dans la forme qui suit : « La démission de M. Chateaubriand nommé chargé d'affaires en Vallais ayant porté Sa Majesté Impériale à lui donner un successeur, afin de ne pas suspendre les Relations de la France avec le Vallais, et de donner à ce dernier pays un nouveau gage de bienveillance, j'ai l'honneur de proposer à Sa Majesté Impériale de nommer M. Eschessériaux pour envoyé près de la République du Vallais. » <sup>1)</sup>

<sup>1)</sup> Paris, Ministère des Affaires Etrangères, Fonds Vallais, vol. VII, pièce 124.

Une vieille connaissance de l'ambassade de Rome, le chevalier d'Artaud, que Chateaubriand supplanta dans la charge de secrétaire, raconte que l'écrivain s'empressa de lui annoncer sa démission d'ambassadeur à Sion, avant même qu'elle fût officielle. Chateaubriand fit même une démarche pour faire nommer Artaud à sa place à Sion. Voici ce que raconte Artaud : « Puisque j'avais perdu ma place à l'occasion de sa nomination à Rome, il m'avertissait pour que mes amis me fissent nommer à Sion. On répondit à mes amis que si j'étais employé, je serais envoyé dans une grande cour. La communication de Chateaubriand n'en fut pas moins aussi noble que délicate. Cette courageuse démission, devant un tel chef de gouvernement, a été le seul acte de résistance et de protestation que la France ait pu alors admirer. »

Artaud de Montor est envoyé comme chargé d'affaires à Florence en 1805. Soupçonné de trop de complaisance pour la reine d'Etrurie Marie-Louise, en délicatesse avec Napoléon, il est rappelé en 1807. Il se disculpa mais ne reçut pas de nouvelle mission sous l'Empire. Le rival de Chateaubriand comme secrétaire de légation à Rome, très oublié maintenant, devint en 1830 membre de l'Académie des Inscriptions. Sa *Vie de Pie VII* est couronnée par l'Académie française en 1838. Après la révolution de 1830, il se consacra tout entier aux lettres, et publia un grand nombre

d'ouvrages, principalement sur l'Italie et l'art italien.

Les actes officiels du Conseil d'Etat ne nous renseignent pas si la démission de Chateaubriand lui a été communiquée par le ministère. Nous trouvons par contre un document<sup>1)</sup> aux archives cantonales, duquel il ressort que le 19 messidor, an XII (9 juillet 1804), Son Excellence le Ministre Talleyrand a transmis au Conseil d'Etat une réponse de Sa Majesté Impériale, datée du 8 messidor an XII (28 juin 1804), « originale et par copie » à des lettres de félicitations que le Conseil d'Etat lui a adressées lors du sacre, et annonce la nomination de M. Eschassériaux<sup>2)</sup> comme chargé d'affaires près notre République, à la place de Chateaubriand. Le nouvel envoyé reçut les mêmes instructions diplomatiques que l'écrivain. C'était un homme distingué, paisible et courtois. D'un caractère conciliant, il s'acquitta fort bien de sa tâche, qui était de rendre la France sympathique au Valais. Ses qualités personnelles le firent vivement apprécier chez nous, et il publia en 1806 un ouvrage sur le Valais et ses habitants, lequel fit connaître aux Français notre peuple religieux et hospitalier, dont il parle avec bienveillance. Eschassériaux nous quitta en

<sup>1)</sup> Archives cantonales, No 45, p. 318.

<sup>2)</sup> Archives cantonales, No 35, p. 153.

1806 et fit dans la suite une belle carrière diplomatique. Il est créé baron de l'Empire en 1810.

Notre gouvernement s'apprêta à recevoir le successeur de l'écrivain avec le même empressement. Le nouvel ambassadeur présenta ses lettres de créance au Conseil d'Etat le 5 août 1804. Il n'eut qu'à se louer de l'accueil que lui firent les Sédunois, et à se laisser loger dans les appartements préparés pour l'auteur du *Génie du Christianisme*.

Le Grand Baillif rendit valable pour la réception d'Eschassériaux la circulaire adressée aux présidents des dixains de St-Maurice et de Martigny, ainsi que le témoigne la lettre ci-dessous, remarquable surtout pour la graphie inattendue du nom de Chateaubriand.

*Sion, le 26 juillet 1804.*

*Le Grand Baillif à M. le Président du dizain de St-Maurice.*

*Monsieur le Président,*

*J'ai l'honneur de vous prévenir que M. Eschassériaux m'est annoncé officiellement comme chargé d'affaires près notre République. Je vous prie d'ordonner à la poste de St-Maurice que l'on vous avertisse, cas avenant, de son arrivée, et de remplir les instructions que je vous ai données*

*lorsque j'attendais M. Chatteau Briand (sic), surtout de vouloir m'en faire avertir aussitôt par un exprès courant nuit et jour.*

*Le Grand Baillif. 1)*

L'avance de 12 000 fr. faite à Chateaubriand pour son installation à Sion était dépensée en linge et vaisselle. Il fallait la rembourser. Le ménage ne nageait pas précisément dans l'or, et il fut obligé, note Mme de Chateaubriand, « de prendre cette somme sur les fonds que nous avions encore sur l'Etat : elle fut remise à qui de droit deux jours après la démission. »

L'écrivain était loin de posséder des rentes sur l'Etat.

Entendez par là que c'est Mme de Chateaubriand qui a personnellement fait les frais de l'ambassade de Sion, avec ce qu'elle avait pu sauver de sa fortune, et qu'elle avait placé en fonds d'Etat.

1) Archives cantonales. Protocole, M 37, p. 170.

## CHATEAUBRIAND EN VALAIS

### IV

#### *Le voyage de 1805*

En août 1805, Chateaubriand, de passage à Genève, entreprit un voyage dans la région du Mont-Blanc qui devait l'amener à traverser notre pays. Mme de Chateaubriand accompagnait son mari, et c'est elle qui nous fournit quelques renseignements sur cette course. Le philosophe Ballanche était avec le couple. Ce Ballanche (Pierre-Simon), fils d'un libraire de Lyon et libraire lui-même à l'occasion, car il imprima plusieurs éditions du *Génie du Christianisme*, était un rare et charmant esprit. Il resta, pour Chateaubriand et sa femme, un fréquent compagnon de voyage. Il avait publié à Lyon, en 1801, un ouvrage intitulé : *Du sentiment considéré dans ses rapports avec la littérature et les arts*. On croit que Chateaubriand a pris dans ce livre le titre de son propre ouvrage, titre par ailleurs si expressif et si beau : *Le Génie du Christianisme*. On doit à Ballanche plusieurs ouvrages estimés ; il était de l'Académie fran-

gaise et il vivait à Paris, dans l'entourage fervent de Mme Récamier.

Ils partirent de Genève « par un temps assez nébuleux ». Après une halte d'un jour « au village de Chamouni », ils se rendirent au Montanvert, d'où ils admirèrent la Mer de Glace. La montée se fit par une radieuse journée, « le plus beau jour de l'année ». Il fallait trois heures pour aller du Prieuré de Chamonix au Montanvert. On pouvait faire un trajet d'une lieue à cheval, puis l'on prenait le chemin des *Crystalliers*, sentier assez rude et escarpé. Ils furent les hôtes, dans ces parages, d'un personnage que nous connaissons bien et qui nous est fort sympathique : Marc-Théodore Bourrit, auteur d'une *Description des Glacières* (1773) et d'une *Description des Alpes pennines et rhétiennes* (1781) en deux volumes, dont l'un à peu près entièrement consacré au Valais. Ce Bourrit avait commencé par s'acquérir quelque réputation par ses peintures sur émail, puis il obtint une charge de chantre de la cathédrale de Genève, pour avoir des loisirs. C'est alors qu'il commença ses excursions dans les Alpes, dont il reproduisit quelques-uns des sites les plus remarquables. Il dédia à Louis XVI sa *Description des Alpes pennines et rhétiennes*, lequel l'en récompensa d'une pension sur sa cassette particulière. Il est mort aux environs de Genève en 1815.

Nature émue et enthousiaste, admirateur pas-

sionné de la montagne, à l'encontre de Chateaubriand, qui n'a jamais aimé nos montagnes, ni les Alpes, il gravissait les arêtes avec exaltation, en marmottant de courtes prières. Il s'était construit, pour se livrer entièrement à son culte de l'alpe, une cabane dans la région du Montanvert, et les mois d'été, il faisait aux étrangers les honneurs de sa chère montagne. Ce romantique avant la lettre aurait, à en croire le citoyen Cambry, versé de vraies larmes d'admiration « sur les merveilleux ouvrages du temps et de l'Éternel » que sont les montagnes. Sa cabane, édiflée grâce aux subsides d'un Anglais, fut probablement le premier refuge durable dans les Alpes, et portait l'inscription : « A la Nature ». Il était au surplus fort original et pas mal d'excentricités se mêlaient à ses enthousiasmes. Mais sa compagnie était recherchée et il remplissait sa fonction de cicerone des glaciers avec une extrême complaisance et un air d'importance tout à fait amusant. C'est donc dans la cabane de Bourrit que Chateaubriand, sa femme et Ballanche déjeunèrent, par cette belle journée d'août 1805.

Le groupe fit la route de Chamonix à Genève en passant par le Valais. C'est Mme de Chateaubriand qui nous a conservé ce précieux renseignement. Elle écrit dans ses *Cahiers* : « ... Nous revînmes à Genève par le Col de Balme. Nous descendîmes le beau bois de Trient, couvert de

mélèzes d'une hauteur prodigieuse. Nous couchâmes à Martigny, d'où nous fûmes dîner à Bex. Nous fîmes un repas dont il faut toujours se rappeler ; nous conseillons à tous les voyageurs cette excellente auberge qui, dit-on, n'a pas dégénéré. L'auberge de cette petite ville est la meilleure de la Suisse ; les voyageurs s'y arrêtent ordinairement pour aller visiter les grottes de ... [Bévioux] qui renferment les mines de sel. De Bex, nous allâmes coucher à Lausanne et le lendemain nous arrivâmes assez tard à Genève. »

Il fallait bien quatre heures et demie pour aller du Prieuré au col de Balme ; la montée pouvait se faire à mulet et même à cheval, mais les voyageurs allaient de préférence à pied et confiaient leurs bagages à une monture. La verdure du dos immense du col de Balme était encore marquée des jalons qui servaient de point de repère, en hiver, pour les rares passants ou les contrebandiers.

Dès la sortie des Tines, en amont d'Argentière, le chemin devenait étroit et montueux. Une petite chapelle spiritualisait ce paysage. En montant, on laisse l'Arve à gauche et le glacier d'Argentière à droite. Le glacier du Tour descendait alors fort bas. On pouvait se restaurer dans ce village, situé à peu près à mi-chemin du col, et les voyageurs ne manquaient guère cette halte agréable, non loin d'un beau glacier.

On atteint ensuite les chalets de Charamillan, puis l'on traverse l'Arve, voisine ici de sa source et peu considérable. Le sentier, fréquenté par de nombreux touristes, était bien entretenu et cette course dans un magnifique cirque de montagnes laissait le meilleur souvenir. Il était plus court et plus agréable pour les voyageurs à pied que celui de Valorcine ou de Tête-Noire.

Au col, l'habitude était de s'écarter vers la gauche, à la Croix de Fer, pour jouir d'un point de vue étendu et vanté par tous les voyageurs. Chateaubriand a sans doute fait ce crochet, et c'est à cette circonstance que nous devons d'avoir quelques notes sur la situation du village de Finhaut. L'illustre écrivain, quand il voyageait, emportait généralement avec lui un exemplaire d'Homère, dans lequel il avait intercalé des feuillets blancs destinés à recueillir ses impressions. Ce volume précieux est actuellement en mains de M. le professeur G. Moulinier, de la Société Chateaubriand de France, qui a découvert un bref crayon du vicomte, perdu entre deux textes grecs, sur l'aspect général de notre village de *Finio*, vu du col de Balme. Nous tenons ce détail de M. Moulinier lui-même, que nous avons eu le plaisir de rencontrer en Valais avant la guerre.

Il n'y avait pas d'auberge en 1805 sur le col de Balme. La descente dans le vallon du Trient est très rapide. On atteint d'abord les chalets des

Herbagères, puis la gorge devient de plus en plus sauvage. Il y a là une forêt, bien éclaircie depuis par les avalanches, qui excitait l'admiration des voyageurs : le Bois-Magnin. C'est le « beau bois de Trient » dont parle Mme de Chateaubriand, et auquel le vicomte a consacré les lignes que nous donnons plus loin.

Le sentier était rendu un peu difficile par les entrecroisements des racines des arbres. On débouche ensuite en amont du village du Trient. Le glacier, à droite, descendait beaucoup plus bas que maintenant. Quant au village, à gauche, il était à peu près inexistant et se composait de quelques maisons basses d'assez pauvre aspect, entourées de prairies et de champs d'orge, de blé et de pommes de terre. Une minuscule auberge pouvait loger deux passants, tout au plus.

Le Bois-Magnin inspira à Chateaubriand les belles pages suivantes, recueillies dans son *Voyage au Mont-Blanc* :

« Au revers du col de Balme, à la descente du glacier du Trient, on rencontre un bois de pins, de sapins et de mélèzes : chaque arbre, dans cette famille de géants, compte plusieurs siècles. Cette tribu alpine a un roi que les guides ont soin de montrer aux voyageurs. C'est un sapin qui pourrait servir de mât au plus grand vaisseau. Le monarque seul est sans blessure, tandis que tout son peuple autour de lui est mutilé ; un arbre a perdu

sa tête, un autre ses bras ; celui-ci a le front sillonné par la foudre, celui-là le pied noirci par le feu des pâtres. Je remarquai deux jumeaux sortis du même tronc, qui s'élançoient ensemble dans le ciel : ils étoient égaux en hauteur et en âge, mais l'un étoit plein de vie et l'autre desséché.

*Daucia, Laride Thymberque, simillima proles,  
Indiscreta suis, gratusque parentibus error,  
At nunc dura dedit vobis discrimina Pallas. »*

(Fils jumeaux de Daucus, rejetons semblables, O Laris et Thymber ! vos parents mêmes ne pouvaient vous distinguer, et vous leur causiez de douces méprises ! Mais la mort mit entre vous une cruelle différence.)

Vient ensuite, à propos de ce bois, une pensée morale, suivant l'habitude de l'auteur. On trouve beaucoup d'allusions à la mort dans l'œuvre de Chateaubriand, en particulier dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*.

« Ajoutons que le pin annonce la solitude et l'indigence de la montagne. Il est le compagnon du pauvre Savoyard, dont il partage la destinée : comme lui, il croît et meurt inconnu sur des sommets inaccessibles où sa postérité se perpétue également ignorée. C'est sur le mélèze que l'abeille cueille ce miel ferme et savoureux, qui se marie

si bien avec la crème et les framboises du Montanvert. Les bruits du pin, quand ils sont légers, ont été loués par les poètes bucoliques ; quand ils sont violents, ils ressemblent aux mugissements de la mer : vous croyez quelquefois entendre gronder l'Océan au milieu des Alpes. Enfin, l'odeur du pin est aromatique et agréable ; elle a surtout pour moi un charme particulier, parce que je l'ai respirée à plus de vingt lieues en mer, sur les côtes de la Virginie : aussi, réveille-t-elle toujours dans mon esprit l'idée de ce Nouveau-Monde qui me fut annoncé par un souffle embaumé, de ce beau ciel, de ces mers brillantes où le parfum des forêts m'était apporté par la brise du matin ; et, comme tout s'enchaîne dans nos souvenirs, elle rappelle aussi dans ma mémoire les sentiments d'espérance qui m'occupaient, lorsqu'appuyé sur le bord du vaisseau, je rêvais à cette patrie que j'avais perdue, et à ces déserts que j'allais trouver. »

Voilà, directement inspirée par un paysage du Valais, une page très caractéristique de cette faculté d'évocation si remarquable dans Chateaubriand.

C'est un fait que le miel des ruches situées à proximité des conifères est d'une saveur particulière. Et justement, d'autres voyageurs de l'époque relatent qu'avant de prendre la montée de la Forclaz, ils faisaient halte au plateau du Trient

pour un dessert champêtre, composé de miel, de beurre et de fraises des Alpes.

Sur la Forclaz, il n'y avait pas d'auberge. Avant d'arriver au col, on rencontrait un mur de défense, suivi bientôt d'une redoute. Ces travaux constituaient ce que l'on appelait le *Fort du Trient*, complément, sans doute, du mur avec porte qui fermait la frontière à Valorcine.

La descente de la Forclaz passait pour fort pénible. De grosses pierres rondes qui couvraient le chemin, roulaient sous les pieds des voyageurs ; la plupart s'en plaignent. La vue, par contre, est généralement vantée, ainsi que les beaux châtaigniers, alors très nombreux, qui succèdent aux sapins et aux mélèzes.

Nous pouvons affirmer en toute certitude, malgré l'absence d'une preuve matérielle, que Chateaubriand, sa femme et le doux philosophe Balanche descendirent à Martigny à l'auberge dite de la Grand'Maison. Cet immeuble existe encore, mais il est affecté à l'usage privé. C'était, il y a un peu plus d'un siècle, l'auberge la plus réputée de Martigny, une auberge pour gens de qualité. C'était aussi le relais postal. Les vieilles estampes nous la représentent avec un va-et-vient, dans la cour, de berlines et de voyageurs. Faire l'histoire de cette maison, serait faire revivre l'époque pittoresque des voyages lents, le temps des diligences où l'on pouvait, mieux qu'à notre époque,

goûter l'agrément du paysage. Citons au hasard quelques noms de voyageurs illustres qui s'y arrêtaient. Gœthe en 1779 ; Senancour en 1789 ; Stendhal en 1800 ; Charles Nodier en 1813 ; Byron en 1816 ; Mme Récamier en 1824 ; Michelet en 1830 ; Musset en 1834 ; Georges Sand en 1836 ; la même année, Balzac ; Lamartine, Dickens et Ruskin en 1844 ; Flaubert en 1845 ; Théophile Gautier en 1850 et 1868 ; Taine en 1864 ; Fenimore Cooper en 1828. Son anglais était corsé d'un si fort accent yankee qu'il avait peine à se faire comprendre. Aussi, lorsqu'il voulait une omelette, commençait-il par pousser un allègre « cocorico », bien connu des aubergistes qui savaient à quoi s'en tenir, et recevaient avec déférence l'auteur du « Dernier des Mohicans ». Quelques-uns de ces voyageurs ont couché à la Grand'Maison ; tous se sont arrêtés à ce relais postal. Alexandre Dumas, en 1832, rendit cette auberge célèbre dans les milieux littéraires et gastronomiques français par son anecdote du bifteck d'ours, et encore, d'un ours qui avait dévoré la moitié d'un chasseur. Cette précision, glissée à l'oreille de Dumas au moment où il engloutissait le dernier morceau, par l'aubergiste facétieux, faillit provoquer une catastrophe. — Que le diable vous emporte, répliqua Dumas en se tournant de côté, la main sur la bouche, de faire pareille plaisanterie à un homme qui dîne...

Cette histoire amusa quantité de touristes. Gérard de Nerval, lors de son voyage en Suisse, devait s'en souvenir, car il note à son arrivée à Berne : « Je cherche à constater simplement les chemins du pays, la solidité des voitures, ce qui se dit, se fait et se mange çà et là... Par exemple, je dois dire que je n'ai demandé aucun bifteck, craignant qu'il ne soit d'ours... »

Au Casino de Lausanne, il ne toucha pas au bifteck et se fit servir un poulet.

Après une journée longue et fatigante, il était recommandé, à l'époque, par tous les manuels et guides du voyageur, de prendre un bain de pied d'eau tiède mêlée avec du vin. L'eau-de-vie pure était aussi fort en vogue. Rien de tel pour délasser et fortifier les pieds. On vantait également la graisse de marmotte et nous savons que le marquis de Custine, qui passa à Martigny en 1811, en avait toujours sur lui en voyage. C'était souverain pour adoucir les articulations.

Cette course était de neuf lieues, soit près de 10 heures ; il est vrai que la descente du col de la Forclaz se fit à l'ombre et par la fraîcheur, mais les voyageurs devaient être harassés. Nous ne savons s'ils suivirent les recommandations podologiques en vogue à l'époque. Certains voyageurs, tels Lantier en 1803, le marquis de Custine et quelques autres, nous parlent d'une dame polyglotte et cultivée, qui tenait auberge à Martigny,

du moins supplantait dans la digne profession son insipide mari. Elle semble avoir frappé quelques voyageurs de marque, car elle connaissait quatre ou cinq langues, jouait agréablement du clavecin et s'entendait en philosophie et en histoire. Au surplus, elle menait de pair, et très bien, la restauration. Il s'agit vraisemblablement de l'hôtesse de la Grand'Maison.

L'excellente auberge de Bex, dont parle Mme de Chateaubriand, était à l'enseigne de l'*Union*. Et nous connaissons, par les lettres de Chateaubriand, le menu qui a été servi et qui comportait du chamois. Beaucoup d'auberges servaient ce plat. Les aubergistes avaient leurs chasseurs ou braconniers attirés, quand ils ne cumulaient pas eux-mêmes ces dignes fonctions, comme nous avons des exemples en Valais. Les chasseurs valaisans approvisionnaient l'*Union*, mais en l'occurrence il ne pouvait s'agir que d'un chamois *braconné*, notre loi sur la chasse, à l'époque, interdisant la chasse du haut gibier depuis le jour de saint Mathieu jusqu'à celui de saint Barthélemy (fin août), sous peine de 64 francs d'amende. Le repas fut donc savoureux, préparé selon les meilleures traditions locales, car le noble vicomte devait en garder longtemps le souvenir. Vingt ans plus tard, dans diverses lettres à Mme de Castellane, il reparlait de ce dîner pris à Bex. Mme de Castellane revenait alors



(G. Lory fils)

Le pont de St-Maurice



d'Italie par le Simplon. M. et Mme de Chateaubriand se trouvaient à Lausanne, logés rue de Bourg. C'était l'époque de leurs relations avec M. de Charrières, Mme de Cottens. Chateaubriand mettait au point ses œuvres complètes, pour l'éditeur Ladvocat. Le 15 mai 1826, il écrit à Mme de Castellane : « ... Voilà Mme de Chateaubriand qui dit qu'elle veut aller au-devant de vous avec moi à Bex, pour manger du chamois. » <sup>1)</sup> Même préoccupation six jours plus tard : « ... Mme de Chateaubriand ne rêve que d'aller au-devant de vous à Bex, toujours pour manger du chamois, elle ne sort pas de là. » <sup>2)</sup>

Il serait fort intéressant pour notre étude de connaître le menu servi à Chateaubriand et à ceux qui l'accompagnaient, à l'auberge de la Grand'-Maison. Comme tout honnête homme, Chateaubriand prisait la bonne chère. Au temps de sa plus haute fortune, alors qu'il était ministre des Affaires Etrangères, il avait un cuisinier merveilleux — surtout quand il était un peu pris de vin — auquel il a consacré une page délicieuse dans ses *Mémoires*. Obligé de réduire son train de maison, après son renvoi du Ministère, il dut se séparer de ce cuisinier, qui lui dit en le quittant, magnifiquement : « Je reviendrai *aux affaires* en même temps que vous. »

<sup>1)</sup> Pierre Moreau : *Revue de Genève*, 1927.

<sup>2)</sup> L'appartement occupé par Chateaubriand, à la rue de Bourg, appartenait à M. Charrière de Severy.

Ces hôtes célèbres firent en diligence le trajet de Martigny à Genève. De cette longue course, faite en partie à pied, et de cette succession de sites grandioses contemplés au hasard de la route, Chateaubriand ne semble pas du tout enchanté. La montagne lui est antipathique, on ne le voit que trop, par le récit de sa course dans la région du Mont-Blanc. Il écrira le 16 octobre 1805, à Guéneau de Mussy : « ... J'ai été à Lyon, à Genève, au Mont-Blanc, dans le pays de Vaud. Je suis revenu peu content des montagnes. »

Il faut dire que jusqu'au début du XIXe siècle, la montagne, du moins la haute montagne, a rarement inspiré les écrivains. Il y a l'exception de Ramond, le chantre des Pyrénées, de Haller ; il y a aussi l'exception, fameuse, de Rousseau, dont la *Nouvelle Héloïse* a rendu la Suisse brusquement célèbre. Mais Rousseau a surtout chanté les paysages à mi-côte. En somme, peu ou point de belles pages inspirées par les hauts sommets, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Senancour, il est vrai, était déjà allé chercher, à l'époque du *Voyage au Mont-Blanc*, au pied de la Cime de l'Est, l'exaltation de la solitude et la paix intérieure, mais ce précurseur était alors totalement inconnu. Ce sont surtout les Suisses, des savants, des géologues : de Saussure, Deluc, ou l'impulsif Bourrit, qui firent connaître les régions supérieures des Alpes et le charme des ascensions.

Si la plupart des écrivains ignorèrent ou négligèrent la montagne, lui, Chateaubriand, se pose en véritable détracteur de l'alpe. Il était Breton et la mer était seule capable de l'enchanter ; il n'était d'ailleurs pas porté par son sujet. Pour que son âme pût vibrer, il aurait fallu quelques grands souvenirs attachés aux montagnes, comme ceux qui hantent à jamais le Thabor, le Taygète. Il ne pouvait s'intéresser « aux monts sans renommée ». Peut-être aussi, les circonstances de ce voyage étaient-elles peu favorables ? Il lui manquait une société « selon le cœur », que sa femme ne pouvait lui offrir. Les événements n'étaient non plus pas pour lui plaire. Il y avait les triomphes de l'Autre, de l'Usurpateur. Celui qui n'avait à lui offrir que son Enfer, après des succès militaires inouïs, venait de ceindre la couronne impériale. Tout ce grand bruit de victoires, cette gloire à laquelle il boudait, et en dehors de laquelle il était condamné à rester, le laissait un peu désespéré et de mauvaise humeur. Ajoutez à cela la morosité de ce voyage conjugal...

La montagne n'a donc pas été une inspiratrice pour Chateaubriand qui résume les impressions de ce voyage dans une lettre adressée quelques jours plus tard à Mme de Staël : « J'ai été charmé des bords du lac, mais point du tout de Chamouni. Les hautes montagnes m'étouffent. J'aime à ne pas sentir ma chétive existence si fort

pressée entre ces lourdes masses. Les montagnes ne sont belles que comme horizons. Elles veulent une longue perspective ; autrement, elles se rapetissent à l'œil qui manque d'espace pour les voir et pour les juger. Elles partagent le sort de toutes les grandeurs. Il ne faut les voir que de loin : de près, elles s'évanouissent. J'ajoute que les monts de votre Suisse manquent de souvenirs. Qu'importe qu'un lieutenant de César ait battu d'obscurs barbares à l'entrée du Valais, dans un petit coin que l'on ne connaît plus ? Vive l'Apennin pour les grandes choses et pour les riantes histoires qu'il rappelle ! »

Ailleurs, pour jeter une pierre dans le jardin de Rousseau, il opposera, à Saint-Preux qui « oublie ses chagrins parmi les rochers du Valais », Orphée nourrissant « ses douleurs sur les monts de la Thrace ».

S'agit-il encore de savoir ce que Virgile, par exemple, aurait bien pu penser des vallées alpestres, lui qui a parlé avec tant d'émotion des doux vallons d'Hémus, du riant Taygète ? Bien oui ! « Il se serait fort peu soucié, ajoute l'écrivain, de la vallée de Chamouny, du glacier du Taconay, de la petite et grande Jorasse, de l'aiguille du Dru et du rocher de Tête-Noire ». Notre rocher du Trient et les Drus mis sur le même plan, on voit bien que la montagne était pour Chateaubriand un livre fermé.

## V

*Le voyage de 1822*

Chateaubriand franchit le Simplon pour la première fois en 1822. C'est aussi la première fois qu'il fit route en Valais en amont de Martigny. Le voyage à Rome de 1803, alors qu'il s'y rendait comme jeune secrétaire d'ambassade, se fit par Lyon et Turin. Le retour à Paris, après sa nomination comme chargé d'affaires en Valais, s'effectua par le même chemin. On était du reste en plein hiver, ce qui exclut, à défaut de renseignements précis, la route de nos Alpes. Chateaubriand reçut alors de M. Necker, à Coppet, l'invitation de passer par Genève. Les années de 1805 à 1822 dans la vie de Chateaubriand n'intéressent point le Valais. En 1806, il fit le voyage d'Orient, puis se confina, sous l'Empire, dans sa propriété de la Vallée-aux-Loups. C'est l'époque de sa grande production. Sous la Restauration, il joue un rôle politique en vue. En 1820, il est ambassadeur à Berlin, puis à Londres en 1822.

En octobre de cette année-là s'ouvrait à Vérone un congrès auquel participèrent en personne les

empereurs d'Autriche et de Russie, le roi de Prusse, le grand-duc de Toscane, la duchesse de Parme, veuve de Napoléon, etc. La France y eut plutôt un rôle de vaincue. Victorieuse alors de Napoléon, l'Europe vit s'affermir à ce congrès la politique monarchique et conservatrice de Metternich. Il s'agissait aussi de remettre au pas les turbulents Espagnols, insurgés contre Ferdinand VII.

Chateaubriand, alors ambassadeur à Londres, obtint d'y représenter la France. Cela n'alla pas tout seul. Il dut insister auprès de Mathieu de Montmorency, ministre des Affaires Etrangères. Il finit par réussir, grâce surtout aux toutes-puissantes interventions de Mme la duchesse de Duras et de Mme Récamier. Il allait pouvoir jouer, du moins l'espérait-il, un rôle politique personnel, et pensait entraîner les puissances à intervenir en faveur du roi d'Espagne contre les Cortès révolutionnaires.

Il s'embarqua à Douvres le 8 septembre 1822 et partit de Paris samedi le 5 octobre. Le 7, il était à Dijon, le mardi 8 octobre à Genève, d'où il écrit à Mme de Duras qu'il tombe de sommeil et qu'il repartira le lendemain matin, à 4 heures, comptant arriver à Milan dimanche. En fait, il y est arrivé samedi matin. Cette traversée du Valais se fit donc le jeudi 10 octobre. On a écrit, à l'occasion de ce voyage, que Chateaubriand s'ennuya deux jours à Sion. Il est exclu que l'é-

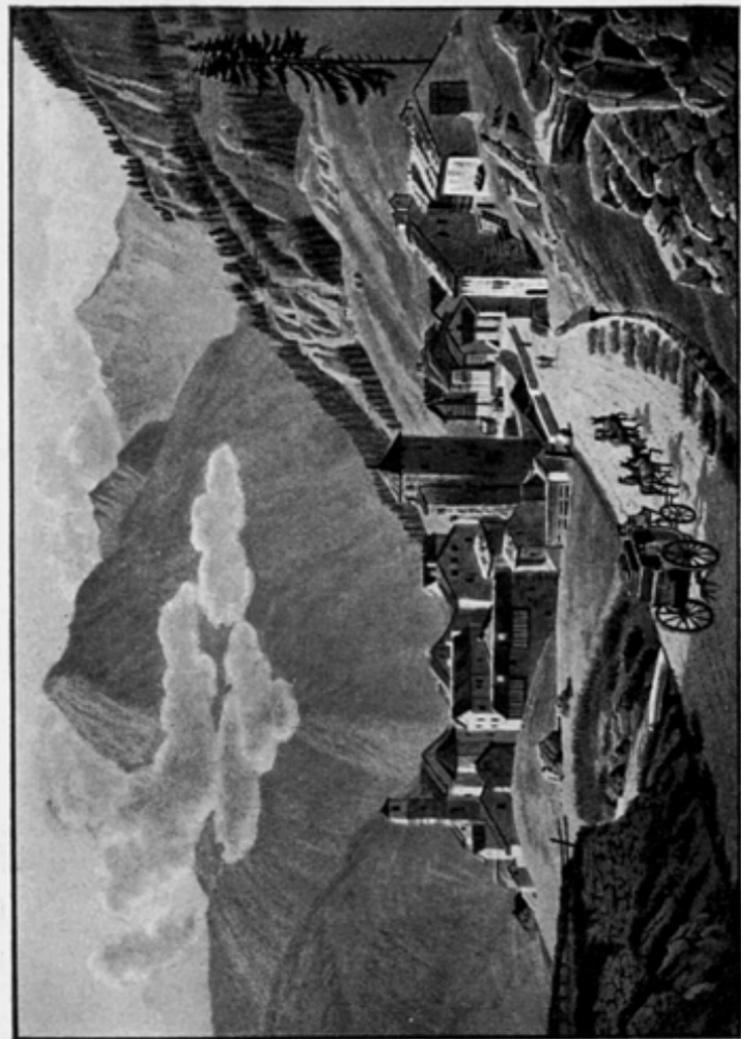
crivain se soit arrêté à Sion, ou ait fait tout autre arrêt que le temps nécessaire pour relayer sa voiture. La saison était avancée, et le temps mauvais sur le Simplon.

La nouvelle route du Simplon avait fait du Valais, jusqu'alors assez peu couru, une contrée ouverte à la foule des voyageurs. Brigue, en particulier, au point de départ de la route, était devenu un bourg florissant. L'hôtellerie s'était développée. Chaque relais postal avait son auberge où l'on trouvait bonne table et bon gîte. Ces bâtisses où l'on logeait à pied et à cheval, possédait tout le confort réclamé alors par les voyageurs : chambres avec bougie et cheminée, remises, granges, écuries, fontaine dans la cour, jardin. A St-Maurice, c'était l'*Hôtel de Ville*. A Martigny, la *Grand'Maison* ; à Sion, le *Lion d'Or*, tenu par Etienne Muston ; à Sierre, le *Soleil d'Or*, propriété de M. Beeger ; à Tourtemagne, l'*Hôtel du Soleil* ; à Brigue, *La Croix*. Le roulage était important. En 1822, il passait 200 chevaux par semaine au Simplon ; la route était bien entretenue en territoire valaisan, mais beaucoup moins dès la frontière, et les postillons pestaient volontiers contre le gouvernement sarde qui mettait peu d'empressement à faire enlever les pierres tombées sur la route, des hautes parois de rochers qui la bordent. Au sixième refuge, soit à la sortie des galeries de Kaltwasser, un peu avant d'at-

teindre le Kulm actuel, était installé le péage. Là, on dételait les chevaux de renfort à la montée. Ce refuge a été emporté par une avalanche en 1903.

La traversée du Simplon demandait environ 12 heures. La montée se faisait toujours au pas. Les voitures utilisées pour franchir le col étaient en général des calèches légères que l'on attelait de quatre chevaux. En six heures, on arrivait au col ; mais généralement, il fallait compter avec les temps d'arrêt d'une heure au moins. La route du Simplon passait pour un chef-d'œuvre, au point de vue du tracé, tant la pente en est régulière, et pour un ouvrage digne des Romains. Les voyageurs, surtout au début de la mise en exploitation, ne tarissent pas d'éloges. Volontiers, le touriste mettait pied à terre, à la montée, pour admirer les travaux d'art et le paysage. Sur le col, l'hospice était resté inachevé, et tel que l'avaient laissé les ingénieurs français après 1814. Les murs de l'énorme bâtiment ne s'élevaient qu'à la hauteur du premier étage. Un voyageur de 1822 fait la constatation, à la descente sur Brigue, que bien des bornes en granit étaient brisées. Il en conclut que les gens de la région les ont dégradées pour arracher les tenons en fer dans lesquels s'engageaient les pièces de bois qui formaient le garde-fou aux endroits dangereux.

L'illustre voyageur n'a laissé que quelques fugitives impressions de cette traversée. Il écrit,



(G. Lory file)

Simplon-Village vers 1810



dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* : « Quand je me vis pour la première fois au sommet des Alpes, une étrange émotion me saisit ; j'étais comme cette alouette qui traversait, en même temps que moi, le plateau glacé, et qui, après avoir chanté sa petite chanson de la plaine, s'abattait parmi des neiges, au lieu de descendre sur des moissons. » Ceci paraît bien un peu arrangé, et pourrait s'appliquer aussi bien à sa première traversée du Mont-Cenis en 1803, il est vrai en plein mois de juin.

Cependant, au sujet de cette traversée du Simplon, Chateaubriand nous donne un détail précieux, qu'il est difficile d'élucider complètement et qui garde ainsi tout le charme du mystère :

« Lorsque je me rendis au Congrès de Vérone, en 1822, la station du pic du Simplon était tenue par une Française ; au milieu d'une nuit froide et d'une bourrasque qui m'empêchait de la voir, elle me parla de la Scala de Milan ; elle attendait des rubans de Paris ; sa voix, la seule chose que je connaisse de cette femme, était fort douce à travers les ténèbres et les vents. »

Nous savons, par des voyageurs de l'époque, qu'une aimable famille française tenait l'excellente auberge de Simplon-Village, réputée pour les truites qu'on y servait.

Par « Pic du Simplon », il faut évidemment entendre cette dernière localité, dont l'auberge

était aussi relais postal. Elle était à l'enseigne « de la Poste ». C'est encore l'Hôtel de la Poste actuel. Sur le col même du Simplon, il n'y avait pas de relais proprement dit. Au péage installé au sixième refuge, on se bornait à dételer les chevaux de renfort nécessaires à la montée, et les équipages se remettaient en route, au grand trot depuis là. La poste aux chevaux était à Simplon-Village. Quant à l'organisation postale, la route du Simplon comprenait à l'époque, de Glis à Bérisal, 3 postes (mesure administrative du parcours) ; de Bérisal à Simplon, également 3 postes ; il en était de même de Simplon à Iselle. En plaine, la route était divisée en relais égaux de 2 postes  $\frac{1}{4}$  ; elle comprenait un total de 51 postes et demie de Genève (par la côte de Savoie) à Milan. Il y avait donc une surtaxe — les prix étant calculés par poste — pour le trajet en montagne.

Sur le col même, on ne trouvait que des chalets et l'ancien hospice Stockalper, à quelque distance de la route ; les voyageurs ne s'y arrêtaient pas. Cet hospice passa en 1655 à la famille de Stockalper. Il appartenait autrefois à l'ordre militaire de Saint-Jean de Jérusalem. L'existence d'une maison d'hospitalisation desservie par cet ordre est attestée déjà en 1235, sur les collines du Simplon, comme dit le document.

Il nous serait bien agréable de savoir quelle était cette dame un peu mystérieuse qui retint

l'attention de Chateaubriand pendant son arrêt pour relayer à l'auberge du « Pic du Simplon ». Sans doute s'agit-il de Mme Grilliet? R. Tœpffer, dans ses *Voyages en zig-zag*, nous parle à plusieurs reprises de la « bonne auberge pennine de Mme Grilliet, sur le Simplon ». Le voyage de Tœpffer est de 1837. Lui et ses joyeux écoliers apprécièrent l'hospitalité et les bons soins de notre hôtesse, qui connaissait son métier et les régala une fois de chamois. A chaque voyage, Tœpffer nous parle d'elle avec sympathie. Elle était devenue alors une bonne maman, d'âge tout à fait mûr. Chateaubriand rappela ce souvenir quelque vingt ans plus tard, au dernier volume des *Mémoires d'Outre-Tombe*. L'image fugitive s'était conservée intacte de cette femme qui, dans un de nos villages, lui avait parlé d'une voix douce, dans la bourrasque et les ténèbres, de la Scala de Milan et des rubans qu'elle attendait de Paris. A-t-il arrangé la petite scène? C'est possible. Nous savons cependant qu'il ne dédaignait pas d'arrêter au passage son regard sur les jolis visages entrevus dans les relais, et de saluer d'un sourire les « petites hotteuses » des vallées du Tyrol. A son entrée en Suisse, dans une autre circonstance, n'a-t-il pas dévisagé avec une certaine insistance l'aimable hôtesse du relais du Levier, non loin de la frontière suisse de Pontarlier, « jeune sorcière extrêmement jolie », écrit-il, qui

« prête son secours en riant » pour « fermer les lanternes de la calèche », et qui « a soin de coller son lumignon, abrité dans un tube de verre, auprès de son visage, afin d'être vue ».

Samedi matin, le 12 octobre, l'ambassadeur était à Milan, d'où il écrit à son amie, Mme la duchesse de Duras :

« J'ai vu le Simplon, les îles Borromées, l'enfer et le ciel, et tout cela m'a été à peu près indifférent. Pourtant, les arbres qui ont toutes leurs feuilles, cette belle lumière, ce beau soleil, m'ont fait souvenir du temps où l'Italie était quelque chose pour moi. »

Claire de Kersaint, duchesse de Duras, tenait à Paris, au retour des Bourbons, un salon qui fut bientôt des plus recherchés. Villemain en était l'un des habitués et s'est exprimé ainsi sur ce salon : « Le salon de Mme de Duras était naturellement monarchique, mais avec des nuances très marquées de constitutionalisme anglais, de libéralisme français, d'amour des lettres, de goût des arts, et en particulier d'admiration pour Chateaubriand et d'impatient désir de le voir ministre. » Elle a écrit quelques ouvrages, entre autres un roman intitulé *Le Moine*, dont le manuscrit fut réclamé tour à tour par Chateaubriand et Humboldt. La scène de ce roman se place au couvent du Grand St-Bernard. Mme de Duras y a représenté un abbé d'autrefois, un peu frivole d'esprit et de

cœur, un peu mondain, sans toutefois tomber dans le dérèglement et qui finit par revenir peu à peu à la vraie piété. L'ouvrage a dû être publié, mais après la mort de Mme de Duras, comme nous l'apprend sa fille, Mme de Duras-Rauzan, dans une lettre à Rosalie de Constant (*Mme de Duras et Chateaubriand*, par G. Pailhès). Le roman a été écrit en 1822. Dans un billet à Mme de Duras, Humboldt lui écrit : « De grâce, envoyez-moi *Le Moine*. » Cet ouvrage a également beaucoup plu à Chateaubriand, ainsi qu'il ressort de diverses lettres à l'auteur, écrites de Vérone, pendant le Congrès. (Corresp. générale, tome 3.)

Mme de Duras nourrissait pour Chateaubriand une admiration passionnée. Leurs relations sentimentales furent toutes platoniques. Chateaubriand l'appelait « ma chère sœur ».

Il repartit de Milan le 13 et arriva le même jour, dans la soirée, à Vérone.

Il écrit au cours de ce voyage de nombreuses lettres à Mme Récamier et à Mme de Duras, sans entrer dans les détails qui nous intéresseraient. Il était mélancolique. L'Italie ni le paysage ne suscitent plus son admiration. « Je ne sais si je suis trop vieux ou trop jeune, mais enfin je ne suis plus ce que j'étais. »

Pour tromper son ennui, au milieu des rois et des brillantes cours installées à Vérone, il écrit des vers inspirés par le Simplon. L'œuvre en vers

de Chateaubriand est assez médiocre. Constatons cependant que le souvenir de nos montagnes a inspiré quelques-unes des rares stances qu'ait écrites l'auteur du *Génie du Christianisme* :

*Alpes, vous n'avez point subi mes destinées !  
Le temps ne vous peut rien :  
Vos fronts légèrement ont porté les années  
Qui pèsent sur le mien.*

*Pour la première fois, quand rempli d'espérance  
Je franchis vos remparts,  
Ainsi que l'horizon, un avenir immense  
S'ouvrait à mes regards.*

*L'Italie à mes pieds et devant moi le monde,  
Quel champ pour mes désirs !...*

*... J'ai vu ces fiers sentiers tracés par la victoire,  
Au milieu des frimas,  
Ces rochers du Simplon que le bras de la gloire  
Fendit pour nos soldats :*

*Ouvrage d'un géant, monument du génie,  
Seriez-vous plus connus  
Que la roche où Saint-Preux contait à Meillierie  
Les tourments de Vénus ?*

Ce sont des vers assez froids qu'il écrivait là, et le premier hommage en a été fait à Mme de Duras, en même temps qu'il lui mandait de Vérone : « Le Congrès est saboulé. Le Simplon admiré, mais remis à sa vraie place, et ses rochers abaissés au-dessous des rochers de la Meillerie, leurs voisins. »

A Vérone, Chateaubriand enrageait de ne jouer qu'un rôle secondaire, son collègue Mathieu de Montmorency occupant le premier plan de la scène diplomatique, bien qu'il fût un personnage assez quelconque. « Il s'ennuie à mourir, écrivait Mme de Chateaubriand à Mme Joubert, il n'a rien à faire, le grand Mathieu s'étant chargé de tout. » Des maladresses le choquèrent. Ainsi, la reine de Sardaigne s'avisa de lui demander aimablement s'il était parent de ce M. de Chateaubriand qui faisait des brochures !<sup>1)</sup>

Ces dispositions et les ombres touchantes de Julie et de Saint-Preux, entrevues au passage dans les bosquets de Meillerie, ont fait ce miracle de rabaisser le Simplon au niveau du Léman. Il suffit d'un souvenir pour qu'un paysage vive indéfiniment. Rousseau a rendu immortels les rochers de Meillerie. Le Simplon n'avait rien à offrir à l'imagination mélancolique de

<sup>1)</sup> Maurice Levailand : *Chateaubriand, Mme Récamier et les Mémoires d'O-T.*

René, poursuivant sur toutes les routes de la vie un insaisissable bonheur. Point de souvenir pour enchanter son âme, point de « société selon le cœur » au milieu des neiges d'octobre, pour celui qui ne concevait la beauté des sites que par les personnes qui les peuplent, les souvenirs qu'ils rappellent, et cette perpétuelle jeunesse du cœur et des sentiments que Chateaubriand a recherchée par dessus tout, plus que la gloire littéraire et politique.

Il est difficile de savoir quel fut le chemin du retour. Chateaubriand quitta Vérone le 13 décembre 1822 au soir. Le 19, il écrit de Paris à son secrétaire à la légation de Londres, le vicomte de Marcellus : « *J'ai repassé les Alpes* et j'arrive. J'ai besoin d'oublier pour quelques jours la politique. » (Corresp. gén. II, p. 368.) La traversée du Simplon au retour paraît exclue, vu la saison, d'autant plus que dans une lettre à Mme de Duras du 5 novembre 1822, Chateaubriand lui avait annoncé son intention de passer par Gênes, qu'il ne connaissait pas.

## VI

### *Le Voyage de 1828*

Le Congrès de Vérone porta Chateaubriand sur la cime de sa carrière politique. Il est fait, bientôt après, Ministre des Affaires Etrangères, et marque son passage au Ministère par la guerre d'Espagne. Il ne comptait pas du tout redescendre si tôt du faite où sa bonne étoile politique l'avait porté, quand soudain, le 6 juin 1824, encore tout étourdi du coup, il s'entendit notifier qu'il avait à vider le bureau ministériel. Louis XVIII venait de le débarquer avec brutalité, et ensuite de circonstances qui seraient trop longues à étudier ici.

Nous trouvons les années qui suivent Chateaubriand dans l'opposition. Il séjourna à Neuchâtel, puis s'établit, en 1826, assez longuement à Lausanne, où il prépara pour Ladvocat l'édition de ses œuvres complètes, qui devait lui rapporter 550 000 francs et lui permettre l'aisance, si cet éditeur n'avait fait entre temps de très mauvaises affaires. La chute du ministère Villèle, à laquelle il prit tant de part, faillit amener un nouveau minis-

tère Chateaubriand, mais Charles X lui préféra Martignac. L'écrivain accepta alors d'être ambassadeur à Rome, et c'est le cœur joyeux, semble-t-il, qu'il partit pour l'Italie, par le Valais et le Simplon, le 14 septembre 1828. Mme de Chateaubriand l'accompagnait, heureuse d'être ambassadrice auprès du pape. Le fidèle et dévoué secrétaire, Hyacinthe Pilorge, rejoignit Chateaubriand à Rome, à moins qu'il n'ait fait le voyage en même temps. Contrairement à ses habitudes, l'écrivain voyagea à petites journées, pour ménager la santé de sa femme. Le 21 septembre, il était à Lausanne, d'où il écrit au bon M. Le Moine, son homme d'affaires à Paris : « Me voilà à Lausanne, mon vieil ami. Mme de Chateaubriand a un peu souffert et souffre encore ; mais au dernier résultat, le voyage lui a fait du bien et à moi aussi. La grande affaire est maintenant le Simplon : nous le passerons le 25 ou le 26. »

Cette ambassade de Rome, pour glorieuse qu'elle fût, ne devait être, aux yeux de Chateaubriand, qu'un agréable intermède, en attendant un retour au Ministère. En cours de route, il lui arrive de comparer ce qu'il est dans le moment présent : Ambassadeur de Sa Majesté Très-Chrétienne, pair de France, Ministre d'Etat, Chevalier des Ordres du Saint-Esprit, de la Toison d'Or, de Saint-André de Russie, de l'Aigle Noir de Prusse, du Christ de Portugal, de la Très-Sainte Annon-

ciade, à ce qu'il fut autrefois, en 1803, dans la ville où il allait, « jeune secrétaire, dit-il, traité comme un chien par son ambassadeur » et « rélégué dans un chenil plein de puces pour y signer des rapports ». <sup>1)</sup>

La *Gazette de Lausanne* du mardi 23 septembre 1828 a publié un bref communiqué sur le passage de l'écrivain dans la capitale vaudoise :

« M. de Chateaubriand, allant à Rome où il est nommé ambassadeur du roi de France, est actuellement à Lausanne, logeant au Faucon. Demain, son Excellence se rendra à sa destination. »

Lui-même note dans son journal de route : « Arrivé à Lausanne le 22, — c'est une erreur, il y est arrivé le 21 — j'ai suivi la route par laquelle ont disparu deux autres femmes qui m'avaient voulu du bien et qui, dans l'ordre de la nature, me devraient survivre : l'une, Mme la marquise de Custine, est venue mourir à Bex ; l'autre, Mme la duchesse de Duras, il n'y a pas encore un an, courait au Simplon, fuyant devant la mort qui l'atteignit à Nice. »

La blonde Delphine de Sabran, dont le mari, le marquis de Custine, fut guillotiné pendant la Révolution, connut Chateaubriand en 1803 déjà et lui voua une inaltérable affection. Elle fit maintes démarches en sa faveur et joua un rôle

<sup>1)</sup> André Maurois : op. cit., p. 376.

de protectrice auprès de Fouché quand Chateaubriand fut devenu suspect à la police impériale. Elle est morte de la poitrine à Bex, à l'Hôtel de l'Union, le 13 juillet 1826.

Quant à Mme de Duras, c'est effectivement en 1827 qu'elle passa le Simplon. Elle était gravement malade et devait bientôt mourir à Nice. Elle écrivit de Domo d'Ossola, le 19 août 1827, à Rosalie de Constant, à Lausanne : « ... on ne peut assez louer, assez admirer cette magnifique route du Simplon. Quand le temps aura amené la justice, tout le monde rendra hommage au génie qui a suscité et vu possible une telle merveille. Je ne pouvais penser qu'à cet homme étonnant et à sa vie, et à sa mort plus étonnante encore. En quittant les défilés du Simplon, à Crémola (Crévola), on passe auprès d'une carrière de marbre qu'il a fait ouvrir et exploiter. On nous montra des colonnes destinées à un arc de triomphe. L'une d'elles, d'une proportion gigantesque, est restée brisée et abandonnée sur la route. Quel juste emblème du sort de Bonaparte. »

Lors de son voyage, Mme de Duras avait également écrit à Chateaubriand, et elle lui parle aussi de cette colonne brisée, rencontrée sur la route du Simplon. L'écrivain lui répondit, de Paris, le 30 avril 1827 : « Votre petite lettre de Domo d'Ossola m'a fait grand plaisir. J'étais en peine de ce passage du Simplon. Enfin,

vous êtes en Italie ! J'avais remarqué, comme vous, cette colonne brisée. Vous aurez retrouvé l'arc projeté à Milan. On dit qu'on l'achève, mais qui peut relever ce que le bras qui fendit les rochers a commencé. »

Nous n'avons que fort peu de renseignements sur cette traversée. Chateaubriand se sent touché par la mélancolie. En passant à Bex, le souvenir de Mme de Custine vint l'assombrir encore plus. Il ressent douloureusement l'absence de toute émotion au futur contact de la terre d'Italie, et s'inquiète de ne pas la revoir avec le même plaisir et l'enthousiasme de sa jeunesse. « Je n'ai plus trouvé en moi l'ancien voyageur, écrit-il ; vous ne saurez croire à quel point je suis isolé et malheureux. »

La compagnie de sa femme ne l'enchantera décidément pas. Un peu grondeuse, les yeux pétillants de malice, la menue Mme de Chateaubriand a dû s'étonner un peu de voir le grand homme griffonner des billets à chaque relais. Toujours ces « Madames » auxquelles il ne pouvait se dispenser d'écrire ! Ces billets partaient alors pour l'Abbaye-aux-Bois ; la destinataire était la divine Juliette Récamier. Il lui écrit d'une « méchante chaumière » peu avant d'arriver à Genève ; il lui écrit de Lausanne ; de Sion peut-être ? en tout cas de Brigue. Ce voyage n'a-t-il pas été un peu maussade, dans la calèche, en tête-à-tête avec Mme de

Chateaubriand, au visage un peu pointu, légèrement grêlé de petite vérole, au nez un peu long ? Tout l'esprit de cette femme, et ses qualités bourgeoises, ne pouvaient le détacher d'autres sortilèges. Voici la lettre qui est partie de Brigue, datée du 25 septembre, à l'adresse de Mme Récamier :

« Je viens d'avoir deux jours bien tristes : depuis Lausanne jusqu'ici, j'ai continuellement marché sur les traces de deux pauvres femmes : l'une, Mme de Custine, est venue expirer à Bex ; l'autre, Mme de Duras, est allée mourir à Nice. Comme tout fuit !

« Sion, où j'ai passé, était le royaume que m'avait destiné Buonaparte ; c'est ce royaume que la mort du duc d'Enghien m'a fait abdiquer. J'ai rencontré des religieux du Mont Saint-Bernard. Il n'en reste plus que deux qui aient été témoins du fameux passage de Buonaparte.

« Savez-vous pourquoi tout cela pèse sur moi ? C'est que je vais franchir les Alpes, qu'elles vont s'élever entre vous et moi. Demain, je serai en Italie ; il me semble que je me sépare une autre fois de vous. Venez vite faire cesser cette fatalité. Passez ces mêmes montagnes que je vois sur ma tête. Je sens qu'il faut maintenant que ma vie soit environnée. » <sup>1)</sup>

<sup>1)</sup> Cité par Ed. Jaloux : *La vie romantique au pays romand*.

Nous n'avons pour ainsi dire aucune précision sur cette traversée. Partis de Lausanne le 24 septembre au matin, Chateaubriand et sa femme durent passer deux nuits en Valais : le 24, à Sion, à l'Hôtel du Lion d'Or, ou à Martigny, à l'auberge de la Grand'Maison, qui tous deux étaient des relais de poste. Il n'est pas possible de préciser ; mais, vraisemblablement, ils couchèrent à Sion. Mme de Chateaubriand était de santé délicate ; les voyages la fatiguaient. Aussi, ce voyage se fit avec tout le confort possible. Une belle voiture, achetée de Talleyrand, les véhiculait. Chateaubriand occupait alors une haute situation. Une ambassade comme celle de Rome, avec ses autres titres de pair de France et de Ministre d'Etat, lui valait un revenu d'au moins 300 000 fr., ce qui n'empêcha pas l'écrivain de s'endetter dans la Ville éternelle. A Brigue, le relais postal était à l'auberge de « La Croix ». C'est là qu'il écrivit la lettre à Mme Récamier. Le même soir, soit le 25 septembre, il prenait la route du Simplon. A l'aube du 26, c'est-à-dire après un parcours d'environ 9 heures, il descendait à la bonne auberge de Mme Grilliet, à Simplon-Village : « Au village même du Simplon, écrit-il, j'ai vu le premier sourire d'une heureuse aurore. Les rochers, dont la base s'étendait noircie à nos pieds, resplendissaient de rose au haut de la montagne,

frappés des rayons du soleil. Pour sortir des ténèbres, il suffit de s'élever vers le ciel. »

La sérénité du paysage n'eut cependant pas le don de dissiper l'incurable mélancolie qui semble l'avoir accompagné, et de détourner son esprit du souvenir des deux absentes : Mme de Custine et Mme de Duras. Il note encore dans son Journal de route : « Ainsi, je suis rentré dans l'Italie privé de mes appuis, comme j'en sortis il y a vingt-cinq ans. Mais à cette première époque, je pouvais réparer mes pertes ; aujourd'hui, qui voudrait s'associer à quelques vieux jours ? Personne ne se soucie d'habiter une ruine. » L'illustre écrivain avait eu soixante ans le 4 septembre de la même année. Il était au terme de sa carrière politique.

Et voilà tout ce que nous avons de Chateaubriand sur ce voyage de 1828. Jamais, je crois, au cours de ses pérégrinations lointaines, l'écrivain n'a été aussi avare de renseignements et de détails. A la descente du Simplon, sur le versant méridional, des ouvriers occupés à une carrière lui ont montré quelques colonnes déjà ébauchées. C'étaient les belles colonnes de granit que l'on peut voir maintenant dans l'église de Saint-Paul-hors-les-Murs. Les immenses colonnes de cette basilique sont, comme l'on sait, en granit du Simplon. L'ancienne église de Saint-Paul-hors-les-Murs, une des plus vieilles de Rome, dans

laquelle on peut presque dire qu'a commencé l'histoire du christianisme en Occident, venait d'être, au temps de Chateaubriand, détruite par un incendie. On en avait décidé la reconstruction, et la pierre granitique de la région du Simplon avait été mise à contribution. Il ne s'agit donc pas de la carrière de *marbre* et de la colonne brisée qui avaient frappé Mme de Duras lors de sa traversée de 1827, et Chateaubriand lui-même, lors de son voyage de 1822. Au reste beaucoup de voyageurs ont remarqué ces restes d'une colonne ébauchée. Cette carrière de marbre est sans doute celle de Candoglia, qui a fourni les matériaux pour le Dome de Milan et la Chartreuse de Pavie. Elle est au bord de la route, en aval de Domodossola. La colonne en question gisait près de la chaussée du Simplon depuis 1809 ; elle était destinée à l'Arc de la Paix de Milan, commencé par Napoléon pour commémorer la construction de la route du Simplon, et achevé trente ans plus tard. Ce bloc de marbre qui gisait oublié à cet endroit inspirait aux voyageurs des réflexions désabusées sur les grandeurs de ce monde.

Le paysage valaisan n'a donc malheureusement pas inspiré Chateaubriand : rien chez nous n'a frappé son imagination, n'a été capable de l'enchanter. A l'encontre de Rousseau, il n'aime pas les montagnes et n'est pas enclin à placer dans les Alpes le séjour du bonheur. Quelques misères,

quelques spectacles attristants entrevus au cours de ses traversées du Valais ou de son voyage à Chamonix, cela a suffi pour qu'il ne se plaise pas dans les régions montagneuses : « Je ne puis être heureux là où je vois partout les fatigues de l'homme et ses travaux inouïs qu'une terre ingrate refuse de payer. »

Toute sa vie, il gardera une sorte d'aversion pour les Alpes.

Les deux voyageurs arrivèrent à Arona le 26 septembre au soir. La *Gazette de Lausanne* du 24 octobre 1828 a publié l'entrefilet ci-après, de son correspondant romain :

« Rome, 11 octobre 1828.

« M. le vicomte de Chateaubriand, pair de France, ambassadeur extraordinaire de S. M. Très-Chrétienne près du Saint-Siège, est arrivé dans cette capitale le 9 octobre à 5 h. du soir. Le 12, M. de Chateaubriand a présenté à S. S. ses lettres de créance. »

## VII

### *Le Voyage de 1833*

A cinq ans de distance, Chateaubriand devait revenir dans notre Valais. Mais pour n'avoir fait qu'un petit nombre de voyages chez nous, le souvenir du Simplon ne quitte pas complètement sa mémoire. En 1824 déjà, alors qu'il était ministre des Affaires Etrangères, au faite de sa carrière politique, il n'oublie pas la Suisse. Après sa destitution, au mois de novembre 1824, sa pensée revient au Simplon. Une voyageuse était alors en route vers Genève, et le haut col de nos Alpes. Une voyageuse très chère. Le 4 novembre, il écrit à la belle Madame de Castellane :

« Je serai tourmenté jusqu'à ce que vous ayez passé le Simplon ». Billets empreints de la même préoccupation les jours suivants : « Mais comment avez-vous passé le Simplon ? » Chateaubriand insiste encore les 9 et 10 novembre ; la saison, il faut le dire, est tardive et l'inquiétude se justifie : « Si je savais que vous avez bien passé le Simplon, je serais tranquille ». Autre lettre à la même, de

mars 1826, dans laquelle revient le souvenir ou la préoccupation du Simplon.

Notons ici, à titre de simple renseignement, qu'une autre amie de Chateaubriand, Mme Juliette Récamier, a traversé le col du Simplon en mai 1824. Elle était accompagnée de sa mère, Mme Lenormant, de Ballanche et de J. J. Ampère. La traversée se fit par le plus beau temps.

Chateaubriand ne resta que peu de temps ambassadeur à Rome. A la constitution du ministère Polignac, en 1829, il donna sa démission. Ministère impopulaire, et qui choquait sa doctrine politique. Il rentre à Paris en mai 1829, en passant par Turin et Lyon.

En 1832, alors qu'il résolut de s'expatrier en Italie, compromis, à tort ou à raison, dans la conjuration de la duchesse de Berry, il fit le voyage de Bâle à Bellinzone par le St-Gothard.

Le 18 août 1833, Chateaubriand reçoit, de la duchesse de Berry, alors à Naples, mission de se rendre à Venise. C'est pour ce dernier voyage à travers le Valais, que Chateaubriand s'est montré le plus communicatif. Il n'hésite pas, malgré l'automne qui vient. C'est toujours assez tard, au début de l'automne, et même de l'hiver, que Chateaubriand a franchi le col du Simplon.

« Il m'en coûtait, écrit-il, de recommencer un long voyage ; mais j'étais trop touché de la con-

fiance de cette pauvre princesse pour me refuser à ses vœux et la laisser sur les grands chemins. »

Il fit apprêter, ou réparer son ancienne calèche de voyage, qu'il avait achetée du prince de Talleyrand. C'était là un peu « le reste de ses grandeurs passées ». Et pendant que l'illustre écrivain, pauvre, persécuté par le gouvernement de Louis-Philippe <sup>1)</sup> pour son attachement à la légitimité, s'acheminait vers le Simplon, véhiculé dans la berline ayant appartenu au prince de Bénévent, celui-ci, « le Boîteux », ambassadeur à Londres, mangeait « au râtelier de son cinquième maître... ». Chateaubriand avait emporté avec lui une douzaine de volumes.

C'est le 3 septembre qu'il partit de Paris. Il nous apprend qu'entre Pontarlier et Orbe, il essuya un ouragan de la plus grande violence. A Lausanne, l'orage était passé, et « tout était devenu riant ».

Bien qu'ayant visité plusieurs fois Lausanne, il constate qu'il ne connaît plus personne. A Bex, le souvenir de Mme de Custine revient l'attrister. Il changea de chevaux, et pendant qu'on relayait, il s'était appuyé contre le mur de la maison où cette femme, — une noble et belle âme — était

<sup>1)</sup> Il fut arrêté le 20 juin 1832, passa une journée dans une cellule de détenu de droit commun, puis fut consigné quelque temps dans les salons du préfet de police de Paris, comme prévenu politique de distinction.

morte. Elle avait quitté Fervacques pour demander au climat de Bex, et au lait des Alpes, le rétablissement de sa santé. Ainsi que l'ont remarqué ses biographes, il y avait incontestablement en Chateaubriand un fond riche et très attachant, des qualités de premier ordre, qui ne tenaient pas uniquement à la séduction du génie, pour avoir été aimé par toutes ces nobles femmes dont l'histoire connaît les noms, et qui revivent, magiciennes de songe, dans l'œuvre de Chateaubriand, sous les noms de Velléda, de Cymodocée, de Blanca, etc. Lui-même fut fidèle à leur souvenir, et elles « lui doivent cette vie d'outre-tombe », ce culte que reflètent si souvent les mémoires de l'écrivain.

A Bex donc, il se complaît dans des idées noires. Vingt-huit ans auparavant, il avait mangé du chamois dans cette auberge de l'Union, aux destinées de laquelle présidait François Durr, et qui passait pour une des meilleures de Suisse. Elle est citée avec éloge dans tous les guides touristiques du temps. Son souvenir ne peut se détacher de la belle châtelaine de Fervacques, « la Reine des Roses », qui était venue mourir là. Et voyant les nouveaux chevaux attelés à sa calèche, il se demande si ce ne sont pas ceux-là qui ont traîné le cercueil de Bex à Lausanne. Il songe à Natalie de Mouchy, devenue folle, folle à cause de lui. A Pauline ! A d'autres encore. A la démence de

sa sœur Lucile. Lui-même vieillissait, déclinait. Il avait soixante-cinq ans. C'est vers cette époque qu'il devait écrire des phrases désolées, comme celle-ci : « Hélas ! le vent qui souffle sur ma tête à demi dépouillée, ne vient d'aucun rivage heureux !... Beaucoup de personnes que j'ai connues et aimées ont vu se troubler leur raison auprès de moi. » Toutes sortes de souvenirs l'assaillaient — ce fut ainsi déjà en 1828 — sur la route solitaire, et ce ne sera pas trop de l'incomparable séduction de Venise pour le consoler des inquiétudes et remembrances du long chemin des Alpes.

La calèche, cependant, repart, emportée au grand galop. A St-Maurice, il faut acquitter le péage. Le droit de pontonage était, au début du siècle du moins, de 2 batz par carrosse à deux chevaux. Quatre ans après Chateaubriand, Tœpffer nous trace un crayon charmant et caricatural du préposé au péage de St-Maurice. « Bientôt, on arrive au pont de Saint-Maurice, et le petit homme descend de sa tourelle réclamant le pontonage. Ce petit homme exact, presque mécanique pour ceux qui l'ont déjà vu souvent, fait l'effet de ces figurines qui, dans les vieilles horloges, sortent d'un trou et frappent l'heure ; après quoi, elles rentrent dans leur trou jusqu'à l'heure suivante. Ce pont date du temps des Romains, et cet éternel pontonage aussi, et ce petit bonhomme avec. Il fit payer la légion thébaine. »

Entre St-Maurice et Martigny, quelque part sur la route, « je rencontrai, écrit Chateaubriand, une garçonnette presque nue, qui dansait avec sa chèvre ; elle demandait la charité à un riche jeune homme bien vêtu qui passait en poste, courrier galonné en avant, deux laquais assis derrière le brillant carrosse. » Les voyageurs rencontraient assez fréquemment de petits mendiants sur la route, qui cherchaient à les apitoyer. Quelques-uns offraient des fleurs des alpes, pour une obole, d'autres des cristaux. On était sûr d'en rencontrer aux abords de la cascade de Pissevache, où les voiturins faisaient toujours un arrêt. La vue de notre petite gardeuse de chèvres ramène la pensée de l'illustre voyageur sur l'inégalité des conditions humaines, et le rapprochement, toujours révoltant, de la grande misère et de la grande richesse. Rousseau ne se serait pas exprimé autrement que Chateaubriand devant cette petite paysanne dont les parents n'ont pas de quoi la vêtir : « Et vous vous figurez, ajoute-t-il, qu'une telle distribution de la propriété peut exister ? Vous pensez qu'elle ne justifie pas les soulèvements populaires ? »

La calèche de Talleyrand avait naguère dissimulé, dans ses recoins, bien des secrets diplomatiques. Présentement, elle renfermait, à part les bagages, tout ce qu'il fallait pour écrire, et, dans les niches à dossiers du fameux ministre, une dou-

zaine de volumes. Chateaubriand comptait travailler en route. Ces volumes, on les connaît. D'abord *Le Mie Prigioni* du poète Silvio Pellico, alors sorti depuis peu des geôles autrichiennes de Venise. Le poète était en grande vogue et on le lisait à l'Abbaye-au-Bois, chez Mme Récamier, qui avait elle-même glissé le volume dans la calèche... Puis les pages vénitiennes de Byron et divers ouvrages sur la Cité des Eaux, sans omettre le meilleur des guides de l'Italie, le plus consciencieux, le mieux informé, les *Voyages historiques et littéraires en Italie*, d'Antoine Valéry. Chateaubriand travaille, lit, regarde le paysage, griffonne une note en marge, rêve ou sommeille. Le cahotement du véhicule engendre la lassitude. Les livres s'éparpillent sur les coussins. Son secrétaire, le dévoué Hyacinthe Pilorge, Breton comme lui, compulse des dossiers ou écrit sous sa dictée.

A Sion, il devait tout naturellement se rappeler qu'il faillit y venir un jour en qualité d'ambassadeur de la République française. Tout cela, malheureusement, ne tient pas trois lignes : « Sion me remémore une époque de ma vie : de secrétaire d'ambassade que j'étais à Rome, le Premier Consul m'avait nommé ministre plénipotentiaire au Valais. »

S'est-il arrêté à Sion ? Il est difficile de le savoir. La longue étape de Paris à Domo d'Ossola n'est jalonnée que de deux dates. Nous savons

qu'il quitta Paris le 3 septembre, et que le 7 au soir il était déjà à Domo d'Ossola. Voyage rapide s'il en fut, de jour et de nuit, puisque la seule traversée du Simplon comportait déjà au moins 12 heures. Au reste, l'aubergiste qui a pu le défrayer n'a guère dû prêter attention à ce petit homme sanglé dans sa redingote noire, à jambes un peu grêles, à fortes épaules, à la noble tête au front bien dégarni alors, tel que l'a représenté Devéria à cette époque. Le gros et gras Pilorge, aux favoris roux, imposant et impassible, arborant le ruban rouge et la rosette de la Légion d'honneur, a bien pu passer pour le principal personnage de la calèche. La méprise était facile et se produisit à l'arrivée à Venise. La *Gazzetta di Venezia* annonce en effet le débarquement de « Pilorge, ufficiale franc. della Legion d'onore » et du « Comte Chateaubriand, propriétaire ». La personnalité de l'honorable « propriétaire » fut cependant vite démêlée.

Nous n'avons rien sur le reste du trajet de Sion à Brigue. Les relais postaux étaient St-Maurice, Martigny, Riddes, Sion, Sierre, Tourtemagne, Viège et Brigue. Comme toutes les grandes artères, la route du Simplon était dotée d'un service de poste aux chevaux, laquelle fut créée déjà par le gouvernement français. L'organisation de la messagerie à cheval pour le transport des voyageurs était très précise et les déplacements remar-

quablement rapides. Ainsi, vers l'époque de ce voyage, le touriste roulant jour et nuit couvrait en 60 heures le trajet de Paris à Bâle, en 36 heures le trajet de Coire à Milan. De puissantes diligences ne mettaient que 34 heures pour se rendre de Zurich à Genève, etc.

Les maîtres de poste fournissaient les chevaux à titre de louage, dans les relais, aux voyageurs qui possédaient leur berline propre. Dans l'écurie de chaque relais, il devait y avoir un postillon de garde jour et nuit. Le changement de chevaux se faisait rapidement et sans perte de temps. Les bêtes étaient toujours lancées au trot, sauf dans les montées. Les postillons de la poste aux chevaux, ou extra-poste, — celle qui conduisait Chateaubriand — portaient l'uniforme : veste bleu-ciel avec collet et parements rouges, culottes de peau, bottes à l'écuyère et chapeau de peau rond.

La distance d'un relais à l'autre formait ce qu'on appelait une poste, car l'on comptait alors le trajet par postes, et non par kilomètres. La poste suisse équivalait à trois lieues et représentait environ 14,5 kilomètres.

A Sion, l'Hôtel du *Lion d'Or*, relais postal bien connu, était dans toute sa vogue. Mme Muston, hôtesse aimable, régalaient volontiers les voyageurs, après un bon repas, des meilleurs crus de sa cave, ce qui était une excellente réclame... Quatre ans plus tard, Tœpffer et sa troupe de-

vaient savourer la Malvoisie du *Lion d'Or* et en garder bon souvenir. La maison disposait aussi d'un postillon qui connaissait comme son pater les mérites de chacun de nos plants de vigne et il en détaillait aux voyageurs les vertus et qualités, tout en fouettant les chevaux, sur la route bordée de pampres...

Le relais de Sierre était au *Soleil d'Or*, vaste bâtisse de construction récente, et confortable. Celui de Tourtemagne était à *La Poste*, auberge également toute pimpante, dont le propriétaire, le père Simond, était « un gros ventru circonspect », à en croire Tœpffer, au demeurant empressé et serviable. Viège n'offrait guère que des maisons de chétive apparence, et son beau pont couvert, tout en mélèze, sur la Viège, pont aujourd'hui disparu, comme celui de Riddes et bien d'autres, victimes d'un progrès dévastateur. A Viège, les cochers se pourvoyaient de mauvais tabac dans une petite boutique au bord de la chaussée, et l'unique auberge, de chétif aspect, où les touristes ne s'arrêtaient guère, tendait vainement sur la route une enseigne inattendue : « *Schwal blanc* ».

A Brigue, ce qui frappe Chateaubriand, c'est le collège des Jésuites. Il s'exprime sur le compte de l'Ordre en termes peu sympathiques. La bulle *Sollicitudo omnium Ecclesiarum*, du 7 août 1814, avait sanctionné l'œuvre de restauration de la

Compagnie de Jésus, supprimée un peu partout lors de la Révolution. On avait, chez nous, rendu aux Jésuites leur ancien collège de Brigue. Ce sont des lignes assez énigmatiques que Chateaubriand écrit à propos de ce collège. Nous nous efforcerons de les interpréter. Les voici : « A Brigg, je laissai les Jésuites s'efforçant de relever ce qui ne peut l'être ; inutilement établis aux pieds du temps, ils sont écrasés sous sa masse, comme leur monastère sous le poids des montagnes. »

En dépit de quelques brillantes pages consacrées à l'Ordre dans le *Génie du Christianisme*, Chateaubriand n'aimait guère les Jésuites. Mme de Chateaubriand, très pieuse pourtant et qui avait fondé et entretenait à Paris l'Infirmierie Marie-Thérèse, destinée à recueillir quelques ecclésiastiques âgés et sans fortune, malheureuses épaves de ces temps troublés, partageait entièrement, et exagérait même le sentiment de son mari à l'endroit des Jésuites. Cette animadversion de l'illustre écrivain tient à deux causes : politique et littéraire.

Politique. Il était mal noté de la *Congrégation*, association destinée, sous le couvert de la religion, à pourvoir de places et d'honneur les fils de famille. Cette association laïque avait un Père jésuite pour fondateur, et les Jésuites en étaient toujours les directeurs spirituels. Elle

avait barré à Chateaubriand, surtout à cause de sa défense de la liberté de la presse, l'accès aux grandes charges politiques. Par son intransigeance et son incompréhension des nécessités de l'heure — n'ayant rien appris ni rien oublié — <sup>1)</sup> la *Congrégation* amena les réactions libérales et le renversement définitif de la monarchie. Il faut voir avec quelle vivacité Mme de Chateaubriand s'exprime sur le compte de la *Congrégation*, « ... qui n'a pu éviter de recevoir... tous les ambitieux et les hypocrites qui voyaient, dans les pratiques de dévotion et de charité qui leur étaient imposées, un seul chemin ouvert aux places et à la faveur... Et voilà pourquoi nous voyons aujourd'hui compter au nombre des défenseurs du Trône et de l'Autel, des hommes dont toute la vie avait été un outrage à Dieu et au roi... » <sup>2)</sup>

Il serait piquant de relever dans l'œuvre de Chateaubriand des attaques plus ou moins directes contre l'Ordre, « ... cet ordre célèbre, dans lequel, il faut en convenir, règne quelque chose d'inquiétant, car un mystérieux nuage couvre toujours les affaires des Jésuites... » <sup>3)</sup>

D'autre part, les œuvres littéraires de Chateaubriand étaient suspectes aux Jésuites. Ils interdirent aux *Martyrs* l'entrée des maisons d'éduca-

<sup>1)</sup> Cahiers de Mme de Chateaubriand, p. 192.

<sup>2)</sup> Idem.

<sup>3)</sup> *Mémoires d'Outre-Tombe III*, p. 330/331.

tion placées sous leur direction. Le *Génie du Christianisme* ne les a jamais séduits outre mesure, bien que l'Eglise pût s'applaudir de l'hommage somptueux que Chateaubriand lui faisait. Les théologiens, écrit excellemment Pierre Lasserre, « jugèrent équivoque une apologétique exclusivement faite d'appels à l'imagination et au sentiment, sans aucun souci du raisonnement ni des preuves et où le dogme était étouffé sous des fleurs. »

Froissé dans son ambition politique et dans sa gloire littéraire, Chateaubriand savait rendre à l'occasion les points, et on ne voit pas d'autre explication aux lignes presque désobligeantes pour l'Ordre, que lui inspire la seule vue du Collège de Brigue, passé aux mains des Jésuites. L'objectivité nous force à le dire, malgré tout le respect qu'on leur doit, surtout dans les temps actuels.

Chateaubriand place la rédaction des souvenirs de cette dernière traversée des Alpes pendant le voyage lui-même. Une partie du livre VI du tome VI des *Mémoires d'Outre-Tombe* fut écrite du 7 au 10 septembre, soit dès la descente du Simplon. La deuxième partie le fut à Venise. Nous n'avons guère que des considérations d'ordre général sur cette course :

« J'étais à mon dixième passage des Alpes — il faut entendre aussi les passages par le Mont-

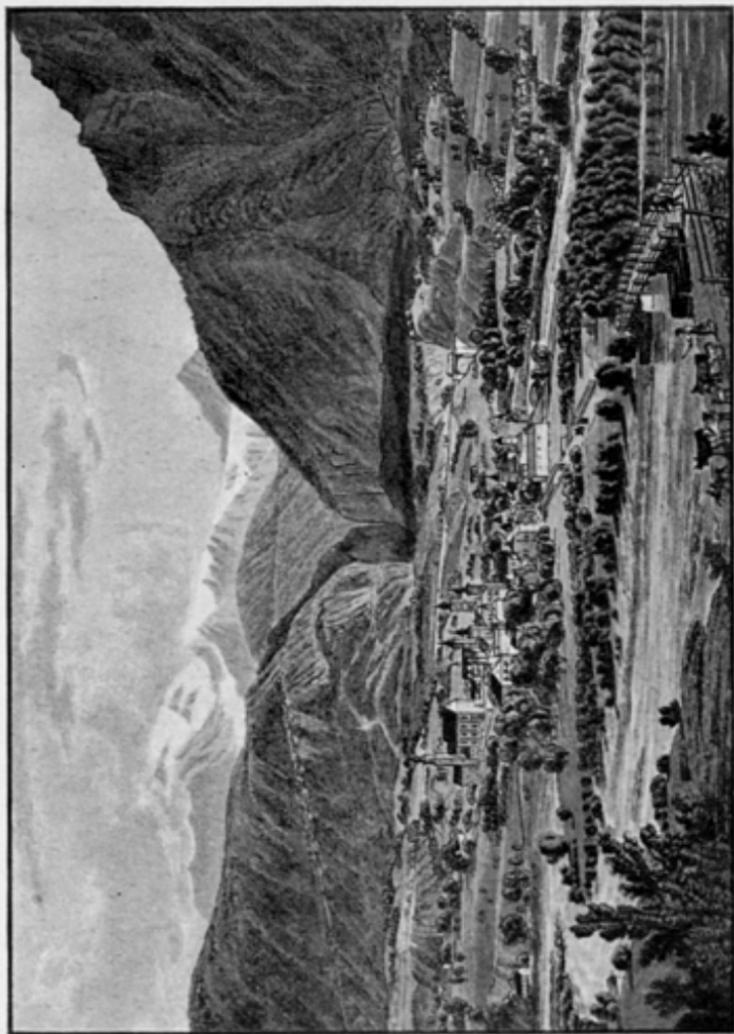
Cenis et le St-Gothard — ; je leur avais dit tout ce que j'avais à leur dire dans les différentes années et les diverses circonstances de ma vie. Toujours regretter ce qu'il a perdu, toujours s'égarer dans des souvenirs, toujours marcher vers la tombe en pleurant et s'isolant : c'est l'homme.

« Les images empruntées de la nature montagnieuse ont surtout des rapports sensibles avec nos fortunes ; celui-ci passe en silence comme l'épanchement d'une source ; celui-ci attache un bruit à son cours comme un torrent ; celui-là jette son existence comme une cataracte qui épouvante et qui disparaît. »

Toujours le souvenir des disparues qui revient dans sa mémoire, la fuite inexorable du temps, les deuils de la vie. La belle route qui soulevait l'enthousiasme de Mme de Duras, ne lui dit plus rien. On le surprend même à souhaiter de la voir passer en d'autres mains :

« Le Simplon a déjà l'air abandonné, de même que la vie de Napoléon ; de même que cette vie, il n'a plus sa gloire : c'est un trop grand ouvrage pour appartenir aux petits Etats auxquels il est dévolu. Le génie n'a point de famille ; son héritage tombe par droit d'aubaine à la plèbe, qui le grignote, et plante un chou où croissait un cèdre. »

« ... La dernière fois que je traversai le Simplon, j'allais en ambassade à Rome ; je suis



(G. Lory fils)

Vue de Brigue vers 1810



tombé ; les pâtres que j'avais laissés au haut de la montagne y sont encore : neiges, nuages, roches ruiniques, forêts de pins, fracas des eaux, environnent incessamment la hutte menacée de l'avalanche. La personne la plus vivante de ces chalets est la chèvre. Pourquoi mourir ? Je le sais. Pourquoi naître ? Je l'ignore. Toutefois, reconnaissez que les premières souffrances, les souffrances morales, les tourments de l'esprit sont de moins chez les habitants de la région des chamois et des aigles. » <sup>1)</sup>

Voilà quelles pensées agitaient l'âme tourmentée de Chateaubriand, à son dernier passage du Simplon. L'automne avait déjà répandu là-haut ses premières teintes rousses. Le paysage lui paraît désolé, la route abandonnée. Lui-même était depuis longtemps entré dans l'automne de sa vie, qui avait été si brillante. La tristesse de la nature, la perte des êtres chers, le sort fait à la duchesse de Berry, mère d'Henry V « orphelin et proscrit », l'irréremédiable fin de sa carrière politique, l'hostilité de la branche cadette, la maison d'Orléans, alors triomphante, voilà autant de sujets d'amertume, qui devaient retentir douloureusement dans l'âme de Chateaubriand.

A son habitude, il voyageait rapidement. Le samedi 7 septembre, au soir, il était déjà à Domo

<sup>1)</sup> *Mémoires d'Outre-Tombe* *UI*, p. 223/226.

d'Ossola, d'où il écrit un billet à Mme Récamier :

« Je veux vous saluer en mettant le pied sur la belle Italie. Après-demain matin, je serai à Venise. J'ai eu un temps affreux... Je ne songe qu'à vous revoir. Pour des détails, n'en espérez pas. Je tombe de sommeil et de lassitude. A la rapidité de ma marche, vous voyez que je n'ai pas pu coucher. J'ai pourtant pris quelques notes et j'ai eu dans le Jura et ensuite sur le Simplon un coup de vent que je ne donnerais pas pour cent écus. A bientôt. »

Ce coup de vent sur le col s'est vite calmé, heureusement. Le prochain contact avec l'Italie vient rasséréner ses pensées. La terre sacrée agit toujours sur son imagination, et, après avoir noté des idées noires, le vieux charme le reprend :

« La descente sur Domo d'Ossola, ajoute-t-il ailleurs, m'a paru de plus en plus merveilleuse ; un certain jeu de lumière et d'ombre en accroissait la magie. On était caressé d'un petit souffle que notre ancienne langue appelait *l'aure* ; une sorte d'avant-brise du matin, baignée et parfumée dans la rosée. J'ai retrouvé le lac Majeur, où je fus si triste en 1828, et que j'aperçus de la vallée de Bellinzona. »

Au bord du lac, en passant de Tessin, « un Paganini aveugle chante et joue du violon », dit-il. Le détail est exact. D'autres voyageurs ont remarqué le chanteur aveugle qui prenait place sur

la barque à Sesto-Calende, et donnait une aubade pendant la traversée du Tessin. C'était un pauvre hère qui vivait de l'obole des touristes. A la vérité, il n'avait rien d'un « Paganini » et se contentait de racler un violon à trois cordes, à ce qu'assure Tœpffer. Il en tirait des sons plutôt durs, et il accompagnait sa mélopée de ballades rustiques, chantées d'une voix rauque. Cette musique, peu à peu, en se mariant au charme du site, devenait prenante, mélancolique, et avait le don d'émouvoir certains voyageurs. Mais tous ne la prenaient pas, et d'aucuns semblent n'avoir pas du tout goûté « une musique pareille ». <sup>1)</sup>

Le 10 septembre, Chateaubriand débarque à Venise et descend à l'Hôtel de l'Europe. Il a laissé d'admirables pages sur la ville.

<sup>1)</sup> Tœpffer : *Nouveaux voyages en zig-zag II.*

## VIII

### *Quelques souvenirs du Valais dans l'œuvre de Chateaubriand*

L'illustre écrivain a traversé quatre fois notre canton. Les impressions de ces voyages tiennent en très peu de pages, malheureusement. Ajoutons-y quelques lignes glanées çà et là dans son œuvre.

Voici ce qu'il dit du Grand Saint-Bernard, dans le *Génie du Christianisme* :

«...Mais le voyageur des Alpes n'est qu'au milieu de sa course. La nuit approche, les neiges tombent ; seul, tremblant, égaré, il fait quelques pas et se perd sans retour. C'en est fait, la nuit est venue : arrêté au bord d'un précipice, il n'ose ni avancer, ni retourner en arrière. Bientôt le froid le pénètre, ses membres s'engourdissent, un funeste sommeil cherche ses yeux ; ses dernières pensées sont pour ses enfants et son épouse ! Mais n'est-ce pas le son d'une cloche qui frappe son oreille à travers le murmure de la tempête, ou bien est-ce le glas de la mort que son imagination effrayée croit ouïr au milieu des vents ? Non :

ce sont des sons réels, mais inutiles ! car les pieds de ce voyageurs refusent maintenant de le porter... Un autre bruit se fait entendre ; un chien jappe sur les neiges, il approche, il arrive, il hurle de joie : un solitaire le suit.

« Ce n'était donc pas assez d'avoir mille fois exposé sa vie pour sauver des hommes, et de s'être établis pour jamais au fond des plus affreuses solitudes. Il fallait encore que les animaux même apprissent à devenir l'instrument de ces œuvres sublimes, qu'ils s'embrasassent, pour ainsi dire, de l'ardente charité de leurs maîtres, et que leurs cris sur le sommet des Alpes proclamassent aux échos les miracles de notre religion. »

Voilà bien de ces passages qui plurent infiniment aux contemporains de Chateaubriand, mais que les Jésuites trouvaient plutôt faibles au point de vue apologétique.

Il fait un assez long récit de sa traversée de la Suisse de 1832, de Bâle à Bellinzona par le St-Gothard. Ici encore, nous retrouvons quelques allusions à la route du Simplon, la reine des routes. Il écrit d'Altorf, le 16 août 1832 :

« Demain, du haut du St-Gothard, je saluerai de nouveau cette Italie que j'ai saluée du sommet du Simplon et du Mont-Cenis. »

Nouvelle allusion un peu plus loin, dans sa description, d'ailleurs fort inexacte, de la vallée de la Reuss, des Schœllenen et du Gothard :

« Les chemins modernes, que le Simplon a enseignés, et que le Simplon efface, n'ont pas l'effet pittoresque des anciens chemins. »

Malgré les griefs qu'il pouvait avoir contre Bonaparte, il garde une involontaire admiration pour l'homme qui avait « fendu les rochers du Simplon et planté ses drapeaux sur les capitales de l'Europe... »

Il poussa jusqu'à Lugano, d'où il revint à Lucerne par le même chemin. Le souvenir de la route du Simplon revient encore une fois. Comme on l'a vu, Chateaubriand n'aime pas nos montagnes helvétiques, du moins n'éprouve pas d'exaltation en leur présence. Alors que l'air vierge et balsamique des Alpes devraient ranimer ses forces, c'est plutôt le contraire qui se produit. Il demande du reste un peu trop aux montagnes, et des choses fort diverses : raréfier son sang, désenfumer, à ce qu'il dit, sa tête fatiguée, lui donner un repos sans rêves, et un robuste appétit, même une faim insatiable ; il constate que tous ces phénomènes ne se produisent pas au cours de ses randonnées dans les Alpes ; qu'il dort aussi mal et ne respire pas mieux dans les Alpes qu'à Paris, que sa tête n'en est pas moins lourde. Mais ce serait trop simple et trop facile que cette cure de régénération que doivent opérer les montagnes :

« ... Si, pour devenir un homme robuste, un saint, un génie supérieur, il ne s'agissait que de planer sur les nuages, pourquoi tant de malades, de mécréants et d'imbéciles ne se donnent-ils pas la peine de grimper au Simplon ? Il faut certes qu'ils soient bien obstinés à leurs infirmités. »

A la fin de septembre 1833, alors qu'il faisait route de Padoue à Prague, il traverse non loin de Salzbouurg une vallée périlleuse, avec ses cascades et ses ponts, rappelant « le versant du Simplon sur Domo d'Ossola ».

En 1831, il répond par une fort belle lettre à J. J. Ampère qui le suppliait de revenir (il était alors à Genève), de ne pas abandonner son pays, de se mettre à la tête des jeunes qui le réclamaient avec enthousiasme et attendaient ses conseils. Nous extrayons un fragment de cette lettre, inspiré par un souvenir du Grand St-Bernard :

« ... Il y a dans mon voisinage, à l'hospice du mont St-Bernard, une chambre où l'on dépose, avant de les enterrer, les voyageurs qui ont péri dans une tourmente : c'est là que je suis engourdi. A votre âge, Monsieur, il faut soigner sa vie ; au mien, il faut soigner sa mort. L'avenir au delà de de la tombe est la jeunesse des hommes à cheveux blancs ; je veux user de cette seconde jeunesse... »

Les montagnes de la région de la Furka ont inspiré à Chateaubriand une fort gracieuse image.

C'était en 1832. Chateaubriand descendait en diligence, de nuit, la route d'Airolo à Bellinzona. Il regardait du côté des montagnes.

« ... Dans le ciel, les étoiles se levaient parmi les coupes et les aiguilles des montagnes. La lune n'était point d'abord à l'horizon, mais son aube s'épanouit par degrés devant elle, de même que ces *gloires* dont les peintres du XIVE siècle entouraient la tête de la Vierge : elle parut enfin, creusée et réduite au quart de son disque, sur la cime dentelée du Furca ; les pointes de son croissant ressemblaient à des ailes ; on eût dit d'une colombe blanche échappée de son nid de rocher : à sa lumière affaiblie et rendue plus mystérieuse, l'astre échanuré me révéla le lac Majeur au bout de la Val-Lévantine. »







Goethe

Gravé par Karl Meyer, Nuremberg, d'après le portrait  
peint par May, en 1779

IIe PARTIE

# Goethe en Valais



## GOËTHE EN VALAIS

L'illustre écrivain a fait dans sa jeunesse deux voyages en Suisse. En 1775, il visita la Suisse centrale et la région du Gothard. Il serait monté jusqu'au col de la Furka, par la vallée d'Urseren, mais nous n'avons que deux lignes sur cette première rencontre avec notre canton, et le paysage entrevu du haut du col. Il note simplement « que ces scènes sublimes, incomparables de la nature, seront toujours présentes » à son esprit.

Quatre ans plus tard, en automne de 1779, il devait entreprendre un vrai voyage d'exploration au Valais, en compagnie du duc Charles-Auguste de Weimar, qui venait de l'élever, à trente ans à peine, à la dignité de Conseiller intime. Le ministre de Wedel, grand maître des eaux et forêts, était également de la partie. En outre, trois laquais les accompagnaient, pour le service et les bagages. La relation précise et fidèle de ce voyage a paru sous forme de lettres à Mme de Stein. C'était alors la mode d'écrire sous forme de lettres, les récits de voyage ; les écrivains anglais du XVIIIe siècle qui visitent notre pays : John

Moore, Coxe ; les Français Cambry, l'abbé de la Borde, etc., adoptent cette forme familière.

Gœthe arriva à Lausanne vers la fin d'octobre. Il excursionna dans la vallée de Joux et fit l'ascension de la dent de Vaulion le 25 octobre. Le 27, il descendait avec ses amis à l'Hôtel de la Balance à Genève. Le groupe forma le projet d'aller en Valais par Chamonix. Dans sa jeunesse, Gœthe fut un passionné de Rousseau. La fameuse Lettre sur le Valais, dans la *Nouvelle Héloïse*, le détermina à visiter notre pays, rendu tout à coup célèbre par l'extraordinaire succès du roman et le génie de l'écrivain.

Diodati, et quelques patriciens genevois consultés, déconseillèrent cette course, la saison leur paraissant trop avancée. C'était du reste, à cette époque, une assez grosse affaire que de traverser le Valais d'un bout à l'autre. Gœthe s'en ouvrit à H.-B. de Saussure, alors dans toute sa gloire de géologue et d'alpiniste. Le savant lui conseilla d'y aller sans plus tarder, la neige n'ayant pas encore fait son apparition sur les cols. La décision est prise, et Gœthe écrit à Mme de Stein : « Nous sommes prêts à souffrir quelque chose, et puisqu'il est possible de monter au Brocken en décembre, il faudra bien qu'au début de novembre, ces portes de l'épouvante nous livrent passage ».

Gœthe avait la réputation d'un bon alpiniste, avant la lettre, on peut presque le dire, puisque

nous sommes à l'aube des excursions en haute montagne. L'année précédente, il avait fait le Brocken, dans le Hartz, en plein hiver, malgré l'avis de gens qui déclaraient la chose impossible. Ce génie universel a ainsi une première hivernale à son actif, tout comme Dante, qui fut le premier à gravir le Prato al Saglio, dans l'Apennin, un sommet de 1500 mètres.

Le 3 novembre, Gœthe et le duc, accompagné d'un seul guide, se mirent en route par le Faucigny. Le ministre de Wedel et les domestiques, avec les chevaux, prennent la côte suisse du lac. Le rendez-vous est fixé à St-Maurice. A cette époque, la route ne dépassait pas Sallanche, d'où partait un sentier assez fruste et raide, par bouts, pour atteindre le plateau de Chamonix. Quelques bagages sont chargés sur un mulet. Le voyage se fit dans le plus strict incognito et le plus simple appareil. Gœthe et le duc, accompagnés du guide qui était un chasseur de chamois, quittent à pied le Prieuré, soit Chamonix, le 6 novembre à 9 h. Le trajet comportait une marche de 9 à 10 heures. Ils partent sans projet bien arrêté. Entreront-ils en Valais par le col de Balme ou Valorcine ? On verra. Le temps n'était pas très beau ; le ciel maussade devait bouder à peu près toute la semaine. « Les nuages en mouvement, écrit Gœthe, tantôt laissaient paraître et tantôt cachaient les crêtes des montagnes ; parfois le soleil pouvait

pénétrer obliquement dans la vallée, parfois la contrée était replongée dans l'ombre. »

A Argentière, ils tinrent conseil, pour savoir s'ils prendraient le col de Balme ou le col des Montets. Le temps était décidément incertain. Mais, « comme nous n'avions rien à perdre, et que nous avons beaucoup à gagner, nous primes hardiment notre chemin vers la sombre région des brouillards et des nuages. » (Col de Balme.) Au village du Tour, les nuages se déchirèrent un moment et ils purent apercevoir le beau glacier de ce nom, en pleine lumière. Le spectacle était du plus bel effet, car ce glacier, à cette époque, poussait une large coulée jusqu'au milieu de la verdure des pâturages, et les glaces, ne charriant pas de débris morainiques, étaient d'une éclatante blancheur, ainsi que le remarque de Saussure. Ils firent halte au village, pour se restaurer et vider une bouteille de vin ; puis s'acheminèrent vers les sources de l'Arve.

« Nous parvînmes enfin heureusement au col de Balme. <sup>1)</sup> L'aspect avait un caractère étrange. Le haut du ciel, par dessus les crêtes des montagnes, était nuageux ; à nos pieds, nous voyions, à travers le brouillard, qui se déchirait quelquefois, la vallée entière de Chamouni... Devant nous

<sup>1)</sup> Gœthe, *Oeuvres*, vol. IX, traduction de Jacques Porchat. Paris, Hachette et Cie, 1862.

s'étendait le Valais... où l'on pouvait voir un labyrinthe de montagnes qui s'élevaient les unes au-dessus des autres... Quelques contrebandiers gravissaient le passage avec leurs mulets, et ils eurent peur de nous, car ils ne s'attendaient pas à trouver alors du monde en ce lieu. Ils tirèrent un coup de fusil comme pour nous dire : Vous voyez qu'ils sont chargés, et l'un d'eux s'avança à la découverte. Lorsqu'il eut reconnu notre guide et observé nos innocentes figures, les autres s'avancèrent à leur tour, et nous passâmes de part et d'autre, en nous souhaitant un bon voyage. Le vent était fort et il grésillait... »

Le sentier qui traverse le Bois-Magnin, sur le versant valaisan du col de Balme, offrait des difficultés, par suite de l'enchevêtrement des racines des conifères. Le citoyen Cambry, embarrassé dans ces lieux quelques années plus tard, croit s'y trouver au milieu des « horreurs du chaos ». Il n'y voit que sapins suspendus sur l'abîme, arbres renversés par les avalanches, amoncellements de rochers ; tout lui donne l'idée du désordre des éléments, de la mort, des destructions, qu'en sais-je ? Cependant, ce passage n'effrayait pas les mulets, et c'est un fait qu'il était praticable aux bêtes de somme. Les voyageurs, cependant, devaient descendre des montures, aux endroits où les racines des arbres traversaient le sentier, s'y étagant en marches d'escalier. Il s'y faisait depuis longtemps

une contrebande active avec les Etats sardes et le détail n'est pas pour surprendre, en cette saison avancée.

Gœthe, très précis, note la constitution géologique du sol. Tout au long de son voyage, il s'intéressera aux problèmes géologiques et minéralogiques que posent nos montagnes. « Nous descendîmes par un très-sauvage et très-rude sentier, à travers une antique forêt de sapins, qui avait pris racine dans un plateau de gneiss. Renversées par le vent, les unes sur les autres, les souches pourrissaient sur place avec leurs racines, et les roches, rompues en même temps, gisaient pêle-mêle en blocs sauvages. Nous parvînmes enfin dans la vallée où le Trient s'élançait d'un glacier ; nous laissâmes, tout près de nous, le petit village de Trient à notre droite (?) — il est à gauche —, et nous longeâmes la vallée par un chemin assez incommode : enfin, vers six heures, nous sommes arrivés dans la plaine du Valais, à Martigny, où nous voulons prendre du repos pour de nouvelles entreprises. »

A l'époque de ce voyage, et nous puisons ce détail dans de Saussure, une partie de la petite plaine du Trient venait d'être rendue à la culture. On y avait brûlé des boqueteaux et défriché le sol pour planter des avoines. Mais, par une négligence blâmable, on avait laissé subsister une bonne partie des troncs, lesquels, à demi brûlés,

s'élevaient au-dessus des moissons, avec « un air de ruine et de désolation ». Il est à croire que ces vestiges avaient disparu quand Goethe traversa la petite plaine, l'année suivante, il est vrai à une saison où les moissons étaient engrangées. En outre, la redoute du col de la Forclaz était encore munie d'une porte, assez vermoulue, et tout le système de défense, abandonné et sans garde, tombait littéralement en ruine.

Le sentier, certes, n'était pas agréable, et des voyageurs du temps lui trouvent plutôt l'aspect d'une « ravine » que d'un sentier, à cause des galets qui le tapissaient. Cependant, John Moore, en 1774, nous assure que la descente de la Forclaz est un délassement, après les sentiers exécrables de Savoie. — Cette descente avait l'agrément de se faire à peu près toujours à l'ombre, aux sapins du voisinage du col succédant des hêtres, puis des poiriers de grande taille, des châtaigniers et des noyers magnifiques, vantés par des générations de touristes. Des jardins et de beaux vergers séparaient la Ville du Bourg.

Le même soir, Goethe écrivait à Mme de Stein : « ... Nous sommes arrivés de nuit dans un pays qui, depuis toujours, excite notre curiosité. Nous n'avons encore vu, à la lueur du crépuscule, que les sommets des montagnes qui ferment la vallée des deux côtés. Blottis dans notre auberge, nous regardons par la fenêtre passer des nuages... Par-

courir le Valais nous offre une agréable perspective ; la question de savoir comment nous sortirons par le haut nous cause seule quelque souci. D'abord, il est résolu que nous irons demain, pour voir le Bas-Valais, jusqu'à Saint-Maurice, où nous trouverons notre ami, qui est arrivé par le pays de Vaud avec nos montures. Nous pensons être ici demain soir, et après demain nous remonterons la vallée... »

Gœthe n'avait pas de plan de voyage bien arrêté. A Genève, H.-B. de Saussure lui avait conseillé de sortir par la Furca. Son idée était aussi d'aller à cheval à Brigue, puis de parcourir à pied la vallée de Conches jusqu'au glacier du Rhône, de revenir ensuite à Brigue et de remonter au Simplon pour gagner les îles Borromées, visiter le Tessin et traverser le Saint-Gothard. Ce détour, examiné à l'auberge de Martigny, reste à l'état de vague projet, et Gœthe lui préfère la voie plus directe de la Furca, pour gagner la Suisse centrale. Mais que faire des chevaux ? La question le préoccupe, car il faudra, quoi qu'il en soit, les renvoyer dès Brigue. Et puis, le chemin de la Furca est peut-être déjà fermé aux piétons eux-mêmes, par suite de la neige ? Bref, pour la sortie du Valais, on prendra conseil des circonstances.

Gœthe et le duc de Weimar étaient descendus, à Martigny, à l'auberge de la Grand'Maison, un

ancien couvent de Bénédictins transformé en hôtellerie. A peine arrivés, ils firent ce que faisaient généralement les voyageurs fatigués, sur la recommandation de leurs guides. Ils prirent un bain de pied dans du vin rouge mêlé de son. Rien de tel pour délasser et redonner du nerf. Bien d'autres remèdes avaient cours, et l'on peut dire que les pieds des voyageurs d'autrefois ont passé par d'imprévues médications. Ainsi, au début du siècle dernier, un voyageur anglais, sur le conseil de son guide, s'était fait casser des œufs frais dans ses brodequins pour se prémunir des ampoules et franchir plus allègrement le raboteux passage de la Tête-Noire. Voici ce qu'écrivit Gœthe sur ce bain :

« Nous remarquons dans cette auberge une servante qui, avec une grande stupidité, a toutes les manières d'une sentimentale demoiselle allemande. Ce furent de gros rires lorsqu'elle nous vit, sur le conseil de notre guide, baigner dans du vin rouge mêlé de son nos pieds fatigués, et que nous les fîmes essayer par cette agréable personne. »

Et il constate que le souper de la Grand'Maison ne l'a pas fort bien restauré, mais il espère se régaler mieux de sommeil. En fait, les voyageurs du temps sont à peu près unanimes à reconnaître que la Grand'Maison était abondamment pourvue de

vivres, mais assez démunie de meubles, surtout de bons lits. Les menus d'auberge passaient pour généreux, un peu partout en Suisse, jusque dans les simples bourgades. Il était courant d'avoir aux tables d'hôtes des repas qui nous font regretter une époque disparue, et qu'on ne trouve plus que dans de vieux bouquins. Celui-ci, par exemple : 1) potage ; 2) bouilli, côtelette sur de la choucroute, avec pieds de veau ; 3) truite ; 4) pigeon et langue en ragoût ; 5) poulet lardé, rôti de veau, salade ; 6) dessert, une bouteille de bon vin.

L'affluence des touristes était déjà considérable à la Grand'Maison en 1779. Il arrivait que l'amphitryon ne pouvait loger tout son monde. Aussi certains voyageurs étaient-ils prudents. Mme de Laborde, plus tard duchesse de Rohan-Chabot, femme du fermier général, fit avec son mari le voyage de Martigny à Chamonix en 1781. Son auguste époux avait eu la précaution de faire apporter draps et couvertures, grâce auxquels la dame passa à la Grand'Maison une excellente nuit. Mais les Messieurs durent aller coucher sur la paille, se servant de leurs redingotes comme traversins.<sup>1)</sup> La nuit, pour Gœthe, fut bonne, et il était dispos pour la course du lendemain, qui devait l'amener, avec le duc, à St-Maurice, le 7 novembre, vers midi.

<sup>1)</sup> Voyage en Suisse de Mme Roland.

« En voyage, écrit-il à Mme de Stein, ma manière de jouir des beaux paysages est d'évoquer tour à tour mes amis absents, et de m'entretenir avec eux de ces magnifiques objets. Si j'arrive dans une auberge, me reposer, me ressouvenir et vous décrire sont une seule et même chose, bien que parfois mon âme, trop exaltée, aimât mieux se recueillir en elle-même...

« Nous sommes partis ce matin de Martigny à l'aube ; un vent frais du nord s'est levé avec le jour ; nous avons passé devant un vieux château qui s'élève au point où les deux bras du Valais forment un Y (Entremont, Sion, St-Maurice). La vallée est étroite et fermée de part et d'autre par des montagnes de formes variées, qui sont, dans l'ensemble, d'un caractère particulier, à la fois gracieux et sublime. Nous arrivâmes où le Trient pénètre dans la vallée... »

Cette gorge du Trient impressionnait les voyageurs ; le bon Bourrit, dans un tableau un peu poussé, trouve ces parois à pic « aussi noires que les marbres d'un tombeau ». Gœthe se demande si le torrent qui débouche par cette étroite ouverture encadrée de roches verticales « ne sort pas de dessous la montagne ». Il remarque encore l'ancien pont sur le Trient, « rompu, dit-il, l'an passé par la rivière, et non loin de là, des roches énormes tombées récemment de la montagne », qui avaient en partie obstrué la route. L'année 1778

fut fertile en inondations et les traces s'en voyaient encore un peu partout en Valais. Le vieux pont de pierre sur le Trient venait d'être à moitié emporté et il avait été remplacé par un pont de bois. Au demeurant, ce fut une occasion de faire mieux, de progrès, car l'ancien pont, ridiculement étroit, était au surplus placé de guingois et en rébellion ouverte avec l'axe de la route, ce qui excitait les remarques amusées des voyageurs.

Nous voici à la cascade, la grande attraction de la route. Le nom est ignoble, la chose ne l'est pas, note Bordier en 1772. Il pourrait être intéressant de recueillir tout ce qui a été écrit sur la Pissevache, depuis les temps lointains où les voyageurs émerveillés lui octroyaient généreusement une hauteur de 800 pieds, et assuraient que les petites truites remontaient cette masse d'eau, jusqu'aux épanchements romantiques. Gœthe s'en approcha tout près, pour mieux jouir du spectacle. Sa renommée ne lui paraît pas usurpée. « Assez élevée, elle lance d'une crevasse de rocher une masse d'eau fumante dans un bassin où elle se brise et se disperse au vent en écume et en poussière. Le soleil parut et rendit le spectacle doublement animé. En bas, dans la poussière humide, on observe çà et là un arc-en-ciel, à mesure qu'on marche, tout près devant soi. Si l'on s'élève davantage, on jouit encore d'un plus beau phéno-

mène : quand les flots rapides, écumants, du jet supérieur touchent dans leur passage tumultueux les lignes où l'arc-en-ciel se forme pour notre œil, ils s'embrasent et se colorent, sans que l'on voie paraître la figure continue d'un arc, et, à cette place, brille une flamme changeante, qui passe et revient sans cesse. Nous grimpâmes tout auprès, nous nous assîmes à côté, et nous désirâmes de pouvoir passer à cette place des heures et des jours. Cette fois encore, comme bien souvent dans ce voyage, nous comprîmes qu'on ne peut sentir et goûter les grandes choses en passant. »

Ils gagnèrent ensuite un hameau — Miéville ou la Barmaz —. Une troupe de joyeux soldats y campaient, qui semblent avoir fait ample connaissance avec le Lamarque ou le Coquempey de l'année. Les deux illustres voyageurs y burent aussi un verre de vin nouveau, et qui n'était pas encore éclairci. « On dirait, à le voir, écrit Goëthe, de l'eau de savon, mais je le bois plus volontiers que leur vin (le nôtre) acide d'un an et de deux ans. Quand on a soif, on se trouve bien de tout. » Il avait également pris du nouveau la veille, à la Grand'Maison.

La cluse de Saint-Maurice, par le resserrement extrême des montagnes, le frappe comme elle a frappé bien d'autres voyageurs. Il est intrigué aussi par l'ermitage du Scex, agrippé à son ro-

cher, et il forma même le projet d'y monter. Puis, pendant que le duc allait se promener en direction du pont, à la rencontre de ses équipages partis de Bex, « et pour voir le pays plus avant », Gœthe se décida à casser la croûte, avant de continuer. Où s'arrêta-t-il pour manger sur le pouce ? Il est difficile de le savoir. Les voyageurs du XVIIIe siècle sont fort avares de renseignements sur les auberges. En 1805, nous trouvons à St-Maurice, la *Croix-Blanche* et l'auberge de l'*Hôtel de Ville*, de réputation déjà bien assise. L'archéologue et voyageur Cambry, en 1788, cite l'*auberge de l'Ourse*, où il logea et dont la fenêtre s'ouvrait sur une belle perspective. La ville passait pour assez bien bâtie ; quant à la rue principale, fort longue, « un ruisseau d'eau vive, plus gros que celui de la grande rue de Berne, écrit Bordier en 1772, l'arrose dans toute sa longueur et court dans un large canal de marbre ». En réalité, ce canal était formé de dalles d'un beau calcaire.

Gœthe est content de la bourgade où, dit-il, « on pourrait rester assis des jours entiers, dessiner, se promener et, sans être las, s'entretenir avec soi-même. Si j'avais à conseiller quelqu'un sur la manière de se rendre en Valais, je lui dirais de commencer par là. » Il s'achemine à son tour vers le pont « étroit, léger, d'une seule arche, jetée hardiment » et monte même sur un monticule, en

face (Chiètre), pour jouir de la vue, et du pittoresque du château. Il revient au bourg, suivi bientôt par le Duc qui avait rencontré ses équipages sur la route de Bex, et pris les devants, monté cette fois sur son cheval brun. Lui aussi avait admiré le pont. Il est beau, dit-il à Gœthe, « et d'une construction si légère qu'il donne l'idée d'un cheval franchissant un fossé ». Bientôt, de Wedel et les équipages les rejoignent à St-Maurice. La caravane est maintenant au complet et rentre en partie de nuit à Martigny, où elle arrive vers 21 heures. Le même soir, Gœthe écrit à Mme de Stein : « Nous sommes revenus à cheval, et le chemin nous a paru plus long au retour que le matin, où nous étions attirés d'un objet à l'autre. Et puis, je me sens tout à fait rassasié pour aujourd'hui de réflexions et de descriptions ; cependant, en voici deux *belles*, que je veux encore fixer bien vite dans le souvenir. Nous avons passé devant la Pissevache, le crépuscule étant déjà très avancé. Les montagnes, la vallée et même le ciel étaient obscurs et sombres. La cascade grisâtre, tombant avec un sourd murmure, se distinguait de tous les autres objets ; on n'apercevait presque aucun mouvement. L'obscurité était devenue toujours plus grande ; tout à coup, nous vîmes la crête d'une très-haute montagne embrasée comme le bronze fondu dans le fourneau, et une rouge vapeur qui s'en exhalait. Ce phénomène

étrange était produit par le soleil du soir éclairant la neige et le brouillard qui s'élevait de sa surface. »

Les couchers de soleil sur les Alpes avaient plus d'admirateurs autrefois que de nos jours. Les anciens manuels à l'usage du tourisme consacrent généralement un chapitre qu'ils intitulent : *Illumination des Alpes*, à ce beau spectacle observé fortuitement par Gœthe sur la Dent de Morcles. Ils donnent des conseils pour en jouir pleinement : choisir si possible un point de vue étendu ; profiter des soirées où le ciel est parfaitement clair. Encore, est-il assez rare que l'atmosphère réunisse toutes les circonstances pour que le spectacle se produise dans toute sa magnificence. Ce spectacle bien connu dans l'Oberland portait le nom caractéristique d'*Alpenglûhen* et a été chanté à l'époque en prose et en vers. Au moment précis où le phénomène éclatait, des sons du cor des Alpes ne manquaient pas de retentir quelque part dans la montagne, et, la scène passée, les touristes regagnaient l'auberge du Faulhorn, fort bien disposés à faire honneur à l'excellent repas du soir.

Le 8 novembre, le groupe quitte Martigny avant le jour, et devait arriver à Sion un peu après quinze heures. La chaussée était bonne ; à l'époque, elle passait par le Guercet et le village de Charrat, et côtoyait en général le pied du mont. La plaine était à peu près livrée aux ébats

du Rhône, dont les bras enserraient des îlots semés d'aulnes, de saules et de bouleaux. On comptait deux lieues et trois-quarts de Martigny à Riddes, et Gœthe ne se trompe guère en évaluant ce trajet à trois lieues. Le poète et le Duc allaient à cheval. « Le temps, écrit Gœthe, était d'une beauté extraordinaire, seulement, le soleil passant trop bas, les montagnes l'empêchaient d'éclairer notre chemin. L'aspect de cette vallée merveilleusement belle éveillait de bonnes et joyeuses pensées. Nous avons déjà fait trois lieues, ayant le Rhône à la main gauche ; nous voyions Sion devant nous, songeant avec plaisir au dîner que nous allions bientôt commander... »

Au pont de Riddes, ce fut une autre affaire. Il était rompu par les inondations. Des ouvriers qui y travaillaient leur donnent un double conseil : prendre « un petit sentier qui passait au pied des rochers » entre Riddes et Bieudron, ce qui aurait amené la caravane dans la région d'Aproz. Conseil donné en pure perte, puisqu'il n'y avait pas de pont sur le Rhône alors en face de Châteauneuf, mais un petit bac qu'utilisaient les Nendards pour aller à leurs vignes de Vétroz-Conthey... Ou rebrousser chemin. C'est ce qu'ils firent et, écrit Gœthe, nous « ne nous laissâmes point aller à la mauvaise humeur : au contraire, nous fîmes honneur de l'accident au bon génie qui voulait nous promener par le plus beau jour, dans

une contrée intéressante. Le Rhône fait de fâcheux dégâts dans ce pays étroit ». Ils chevauchèrent pendant une lieue et demie ; la plaine a un aspect de désolation ; les grèves sablonneuses ne sont bonnes « qu'à produire des aulnes et des saules ».

La distance indiquée les amène incontestablement au pont de Fully, un méchant pont de bois. « Nous dûmes y faire passer un par un nos chevaux, non sans inquiétude. Ensuite, nous continuâmes notre marche sur Sion par le côté gauche de la vallée. Le chemin était le plus souvent mauvais et pierreux, mais chaque pas nous offrait un paysage digne du pinceau. Il nous conduisit entre autres à un château élevé (Saillon), d'où l'on avait sous les yeux une des plus belles vues que j'aie rencontrées dans tout mon voyage. Les montagnes les plus proches s'enfonçaient des deux parts dans la terre avec leurs assises, et, par leurs formes, reproduisaient en quelque sorte la perspective du paysage. La largeur entière du Valais, de montagne à montagne, s'étalait sous nos yeux, et le regard l'embrassait commodément ; le Rhône... passait devant les villages, les prairies et les collines cultivées ; on voyait dans l'éloignement le château de Sion et les diverses collines... ; le dernier plan était fermé, comme un amphithéâtre, par une chaîne de montagnes blanches, illuminées comme tout le reste du tableau, par le

soleil de midi. Autant la route que nous devons suivre était pierreuse et désagréable, autant nous trouvions charmantes les treilles, encore assez vertes, qui la couvraient. Les habitants, pour qui chaque petit coin de terre est précieux, plantent leurs ceps tout contre les murs qui séparent du chemin les propriétés ; ces ceps parviennent à une hauteur extraordinaire et sont amenés au-dessus du chemin au moyen de pieux et de lattes, en sorte qu'ils présentent l'apparence d'une treille continue. Le bas de la vallée consistait principalement en herbages ; mais en avançant vers Sion, nous trouvâmes aussi quelque agriculture. Aux approches de cette ville, une suite de collines donne au paysage une variété extraordinaire, et l'on souhaite pouvoir s'arrêter pour en jouir plus longtemps... »

A Sion, Gœthe descendit à l'auberge du Lion d'Or, la seule à l'époque. Il n'en est pas enchanté, ni de la ville, qu'il trouve laide et noire. Le sentiment des voyageurs qui ont visité Sion à cette époque n'est pas unanime. Quelques années avant Gœthe, l'Anglais Coxe chante pouilles de l'aubergiste du Lion d'Or. Cette première « hostellerie » sédunoise datait du XVII<sup>e</sup> siècle et avait été construite par la Bourgeoisie. Deux ou trois ans après Gœthe, un autre voyageur juge Sion proprette et trouve l'auberge fort à son goût.

La ville avait été rebâtie après l'incendie de

1722, et mieux bâtie qu'auparavant. La rue du Grand-Pont offrait en tout cas à Gœthe, à la file sur la rive gauche de la Sionne, l'Auberge du Lion d'Or, l'Hôtel-de-Ville, d'un style vaguement florentin qui ne pouvait lui déplaire, et l'ancienne résidence des ambassadeurs français. Ces trois édifices ont un certain caractère, et n'auraient pas déparé une petite ville de province des hautes Allemagnes.

Au désenchantement d'un bon repas rêvé dès le pont de Riddes, joignez la vue de quelques personnes affligées d'une infirmité bien connue. En voilà assez pour gâter « les impressions agréables que le paysage éveille ». Fort heureusement, le grand poète n'insiste pas, et nous pouvons d'ailleurs faire la constatation que les écrivains illustres qui ont visité le Valais autrefois — Rousseau, Chateaubriand, Senancour, Jules Michelet, etc. — ne parlent jamais des goûtres et du crétinisme, auxquels d'ailleurs toutes les races humaines sont sujettes, et que l'on a observés sur tous les points du globe.

Bref, peu contents de Sion, Gœthe, le duc de Weimar et le ministre de Wedel décident de poursuivre le soir même, à pied, sur Sierre. Les chevaux, qui sont fourbus, et le reste des équipages, resteront dans la capitale, et rejoindront les voyageurs le lendemain. Les écuries du Lion

d'Or se trouvaient à l'emplacement actuel du Casino.

« Nous ne sommes partis de Sion, écrit Gœthe, qu'à l'approche du soir et nous sommes arrivés ici (Sierre) de nuit par un beau ciel étoilé. Nous avons perdu, j'en suis sûr, quelques beaux points de vue. Nous avons surtout désiré de monter au château de Tourbillon, qui touche à la ville, et d'où la vue doit être très belle. Un guide que nous avons pris nous a conduits heureusement à travers quelques mauvaises places (entre Sion et St-Léonard), où l'eau avait débordé. Nous avons atteint promptement la hauteur, ayant toujours le Rhône à droite, au-dessous de nous. »

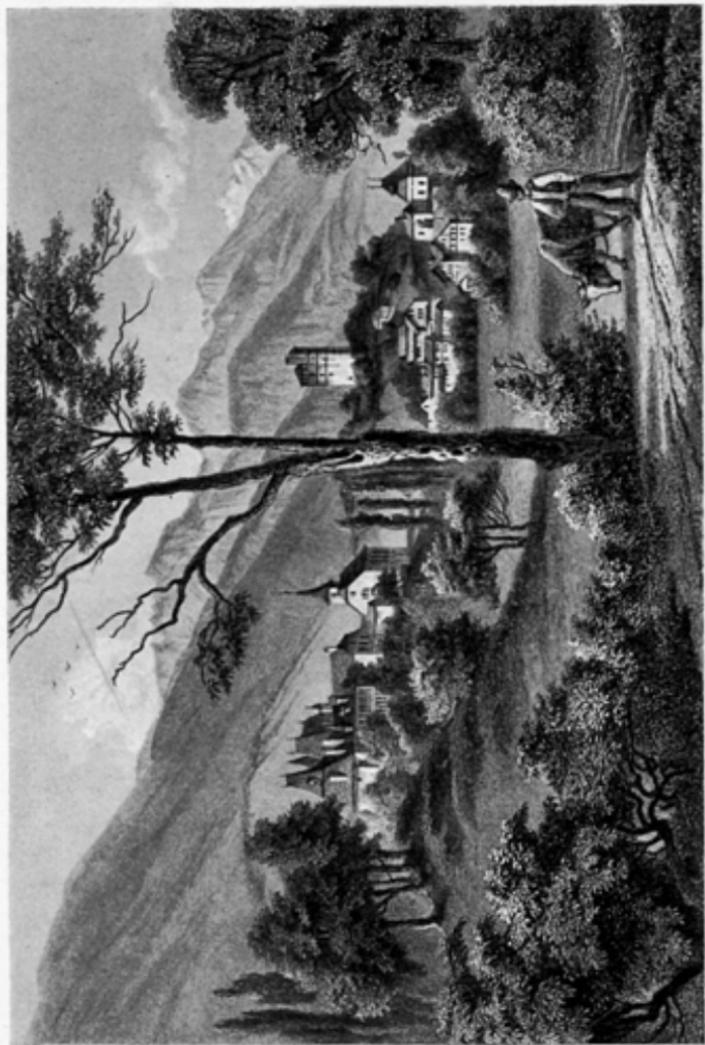
A ce détail précis, nous reconnaissons la montée qui existait alors un peu en amont de St-Léonard. Par suite des érosions du Rhône, qui battait le pied du coteau, on avait dû détourner la route charrière ; elle montait vers la colline calcaire de Plâtrières, où l'on exploitait déjà du gypse, et redescendait un quart de lieue environ plus loin vers la plaine.

« Nous avons abrégé le chemin, poursuit Gœthe en parlant astronomie, et nous sommes descendus (au bourg de Sierre) chez de bonnes gens qui feront de leur mieux pour nous héberger. Quand on revient sur ce qui s'est passé, une journée comme celle-là semble, par la variété des objets, comme une semaine entière. Je commence d'être

vivement peiné de n'avoir ni le temps ni le talent nécessaires pour esquisser, même par un simple trait, les sites les plus remarquables : cela vaut toujours mieux pour les absents que toutes les descriptions. »

L'auberge du *Soleil*, à Sierre, n'apparaît pas sous cette enseigne avant l'ouverture de la route du Simplon. Elle devint dans la suite l'auberge du *Soleil d'Or*. A l'époque de ce voyage, l'hospitalité, comme il arrivait fréquemment, était exercée par quelques bourgeois notables, dans maintes localités. Gœthe passa donc à Sierre la nuit du 8 au 9 novembre, et il dut prendre conseil des bonnes gens qui l'hébergeaient car il modifia son itinéraire. Il résolut de faire un crochet par Loèche-les-Bains, ce qui n'était pas prévu. Mais les équipages restés à Sion ? C'est bien simple. De Wedel restera à Sierre pour les attendre, et conduire le reste de la caravane à la Souste de Loèche, par le bois de Finges, avec indication de s'y trouver le 10 novembre.

Le 9 au matin, Gœthe écrit deux mots à Mme de Stein : « Je puis encore vous souhaiter le bonjour avant notre départ. Le prince et moi, nous allons prendre à gauche dans la montagne et monter aux bains de Loèche... », avec un guide, comme c'était l'usage. Le même soir, il était à Loèche-les-Bains, d'où il date une longue lettre à



Vue de Sierre



sa correspondante, retraçant les péripéties de ce voyage et de son bref séjour.

« Dans une petite maison de planches (Loècheles-Bains), où nous avons été reçus de la manière la plus amicale par de très-braves gens, nous occupons une chambre étroite et basse, et je veux voir ce qu'il me sera possible de vous dire de la course très-intéressante que nous avons faite aujourd'hui. De Sierre, nous avons gravi pendant trois heures la montagne, après avoir observé en chemin les grands ravages des eaux... Un torrent grossi subitement entraîne tout sur un espace de plusieurs lieues, couvre de pierres et de graviers les champs et les jardins que les gens rétablissent ensuite peu à peu, à force de peine, si toutefois la chose est possible, et qui peut-être, après une ou deux générations, sont de nouveau ensevelis. »

Il s'agit de la Sinièse, le petit torrent qui a creusé la profonde dépression entre Venthône et Miège, dont les débordements périodiques mettaient autrefois en péril les terrains de Glarey.

« Le temps, poursuit Gœthe, est gris, avec des intervalles de soleil. On ne saurait décrire l'aspect varié que présente encore ici le Valais. A chaque instant, le paysage se replie et change. Tout paraît très rassemblé et très proche, et l'on est pourtant séparé par des ravins et des montagnes considérables. Jusqu'alors, nous avons eu presque toujours à notre droite la vallée ouverte, quand

une belle perspective sur les montagnes s'offrit tout à coup à nos yeux. »

Après avoir traversé Salquenen et Varone, Gœthe venait d'arriver au coude de la route, à son entrée dans la vallée de la Dala, et il avait devant les yeux les montagnes de Loèche. Cet ancien chemin, délaissé aujourd'hui, était la meilleure voie d'accès pour Loèche-les-Bains. On l'avait grandement amélioré vers le milieu du XVIIIe siècle, mais il ne laissait pas d'être par bouts raide et incommode. Par là passaient les malades qui allaient aux bains, ou en revenaient. Ils y allaient à dos de mulet, ou utilisaient des chaises à porteurs. Dans la vallée, le chemin traverse une splendide paroi de rocher, d'une grande hauteur. C'étaient les *galeries*, endroit particulièrement scabreux qui avait le don d'émotionner les anciens voyageurs. Il passait plus haut que le chemin actuel, et offrait le désagrément d'une descente fort raide dans le vallon, avant la montée d'Inden.

Au coude du chemin, Gœthe et le Duc se reposèrent un instant auprès d'une croix de bois. « Nous vîmes, écrit-il, au bout du vert et beau pâturage qui s'avancait vers une gorge immense de rochers, le village d'Inden avec une église blanche... Au-dessus de la gorge s'élevaient encore des pâturages et des bois de sapins; à gauche, les montagnes descendaient jusqu'à nous; celles du côté droit prolongeaient aussi leurs arêtes au

loin ; derrière ce village se dressait une grande paroi de rocher (au loin) ; en sorte que le petit village, avec son église blanche, était là comme le foyer de toutes ces masses et ces ravins convergents.

Le chemin qui mène à Inden est taillé dans la paroi de rocher qui ferme cet amphithéâtre à gauche en arrivant. Ce chemin n'est point dangereux, mais il est d'un aspect effrayant ; il descend sur les assises d'une roche ardue séparée, à droite, de l'abîme, par une mauvaise planche. Un homme qui descendait en même temps que nous avec un mulet prenait, lorsqu'il arrivait aux endroits dangereux, sa bête par la queue, pour lui prêter secours, quand elle trouvait devant elle la descente trop rapide dans les rochers. Enfin, nous arrivâmes à Inden, et, comme notre guide était bien connu, nous obtînmes aisément d'une femme obligeante un bon verre de vin rouge et du pain, car, dans ce pays, il n'y a proprement point d'auberge. Ensuite, nous gravîmes, derrière Inden, le haut ravin, où nous voyons devant nous cette Gemmi dont on fait des descriptions si terribles, et, à ses pieds, les bains de Loèche, placés comme dans le creux de la main, au milieu d'autres montagnes hautes, inaccessibles et couvertes de neige. Il n'y a point d'auberge, mais toutes les maisons sont assez bien pourvues, à cause des nombreux baigneurs qui fréquentent ce lieu. »

L'hôtesse qui hébergea Gœthe et le Duc « était accouchée d'hier, et son mari, avec le secours d'une vieille mère et de sa servante, fait très bien les honneurs de la maison ».

Après avoir pris quelque nourriture, et sans même se reposer de cette longue course à pied, les deux illustres visiteurs s'en vont voir les sources, dont la composition chimique semble avoir intéressé Gœthe. « Cette eau n'a pas la moindre odeur sulfureuse, aux lieux où elle jaillit ; où elle passe, elle ne dépose pas la moindre parcelle d'ocre, aucun métal, aucune terre ; comme une eau pure, elle ne laisse derrière elle aucune trace. »

Les bains de Loèche étaient alors en pleine vogue. On y venait de la Suisse alémanique par le sentier de la Gemmi, que des mineurs tyroliens avaient amélioré quelques années auparavant. La société qu'on y trouvait était nombreuse et intéressante et les eaux passaient pour faire des cures remarquables. Le voyageur anglais Coxe y lia connaissance en 1772 avec différents baigneurs venus de Berne et du Jura, qui l'invitèrent à venir les voir plus tard chez eux. « Ces invitations, écrit-il, sont toujours caractérisées par cette franchise ouverte et naturelle qui est particulière aux Suisses ». Ceci nous remet dans l'ambiance du temps. Le site lui-même était admiré, et je fais la constatation que le terme de *romantique* a été ap-

plié, l'une des toutes premières fois dans la langue française, à ce paysage célèbre de Loècheles-Bains, par le traducteur de Coxe, Ramond de Carbonnières, vers 1780. Ce vocable illustre a pour père Jean-Jacques Rousseau. Le mot est d'origine anglaise, mais jusqu'à Rousseau, les traducteurs d'ouvrages anglais le rendaient par pittoresque ou romanesque. Il semble avoir eu une genèse laborieuse, avant d'obtenir un droit rayonnant de cité dans la langue française. On peut discuter si d'obscurs traducteurs français ont transcrit *romantic* par romantique en 1776 déjà, mais c'est bien la célébrité de Rousseau, lequel l'utilise pour la première fois dans une phrase des *Réveries* (1777) sur les beaux rivages du lac de Biemme, qui l'a fait définitivement triompher.

Puis Gœthe et le Duc s'acheminent à pied « à travers des roches écroulées et le gravier répandu dans les intervalles », vers la base de la Gemmi qui leur semble tout près. « Si la saison ne nous pressait pas tant, nous ferions probablement demain la tentative de gravir cette remarquable montagne, mais pour cette fois, il faut nous contenter de la vue. » Pendant qu'ils suivaient le sentier à travers les pierriers, les nuages envahissent peu à peu le vallon. Le poète nous laisse de ce spectacle nouveau une intéressante description, dont les échos se retrouvent dans les récits de maints voyageurs dans la suite, qui veulent

avoir éprouvé à Loèche les mêmes impressions que le Maître de Weimar.

« Comme nous revenions, nous avons observé les habitudes des nuages qui, en cette saison, sont très intéressantes dans cette contrée. Jusqu'à présent, le beau temps nous a fait oublier que nous sommes au mois de novembre. Au reste, comme on nous l'avait annoncé... l'automne est ici fort agréable. Cependant, les soirées hâtives et les nuages qui annoncent la neige nous rappellent quelquefois que la saison est avancée. Ce soir, les merveilleux mouvements qu'ils se donnaient étaient d'une beauté extraordinaire. Comme nous revenions du pied de la Gemmi, nous avons vu de légers brouillards s'élever, avec une grande rapidité, de la gorge d'Inden. Ils reculaient, ils s'avançaient tour à tour, et en montant, ils parvinrent enfin si près de Loèche, que nous vîmes bien la nécessité de doubler le pas, pour éviter de nous voir, à la nuit tombante, enveloppés dans les nuages. Enfin nous sommes arrivés heureusement à la maison, et, tandis que j'écris ces lignes, les nuages se résolvent effectivement en neige fine et jolie. C'est la première que nous voyons tomber, et, quand nous pensons à notre chaud voyage d'hier, de Martigny à Sion, aux treilles encore assez bien feuillées, nous trouvons le changement fort soudain. Je suis allé à la porte de la maison ; j'ai observé quelque temps le ma-

nège des nuages, qui est d'une grande beauté. A proprement parler, il ne fait pas encore nuit, mais ils couvrent le ciel par intervalles, et produisent l'obscurité. Ils montent des abîmes jusqu'aux plus hautes crêtes des montagnes ; attirés par elles, ils semblent s'épaissir, se condenser par le froid puis tomber sous forme de neige. On éprouve dans ces hauts lieux une solitude inexprimable... Les nuages qui s'entassent ici, et tantôt couvrent les énormes rochers et les enveloppent d'une silencieuse et impénétrable obscurité, tantôt en laissent voir quelques parties, comme des fantômes, donnent à ces lieux une vie triste... Les nuages, phénomènes atmosphériques si remarquables pour l'homme dès son enfance, nous sommes accoutumés, dans la plaine, à les considérer comme une chose purement étrangère à la terre ; on les regarde seulement comme des voyageurs, des oiseaux de passage, qui, nés sous un autre ciel, venus de telle ou telle contrée, ne font chez nous qu'une apparition momentanée... Mais ici on s'en trouve enveloppé à l'instant qu'ils se forment, et nous sentons la force secrète, éternelle de la nature courir mystérieusement dans toutes nos fibres... En présence de tous ces objets, on désire pouvoir s'arrêter plus longtemps et passer plusieurs jours dans ces lieux. Même si l'on se plaît à faire des observations de ce genre, le désir devient plus vif, à la pensée que chaque saison

de l'année, chaque heure du jour, chaque état de l'atmosphère doit produire de nouveaux phénomènes, tout à fait inattendus... L'homme qui a vu ces grands objets de la nature, et qui s'est familiarisé avec eux, lorsqu'il sait conserver ses impressions, les associer avec d'autres sensations et d'autres pensées qui lui viennent... possède une provision d'assaisonnements dont il peut relever la partie insipide de la vie, et donner à toute la durée de son existence une agréable saveur.

« J'observe que dans mes lettres, je dis peu de choses des hommes : c'est qu'au milieu de ces grandes scènes de la nature, ils sont moins remarquables, surtout pour un passant. Mais je n'en doute point, si je faisais dans le pays un plus long séjour, je trouverais des gens très-intéressants et très-bons. J'ai fait une seule observation, et je la crois générale, à mesure qu'on s'éloigne de la grand'route et des centres de mouvements : que les hommes sont plus renfermés, isolés, dans les montagnes, et réduits plus étroitement aux besoins de la vie ; qu'ils pourvoient à leur entretien par une industrie simple, lente, invariable ; je les ai trouvés meilleurs, plus obligeants, plus affectueux, plus hospitaliers dans leur indigence. »

Gœthe ne passa pas une très bonne nuit à Loèche-les-Bains, dont les maisons hospitalières avaient du reste la réputation de manquer de

confort. Un billet à Mme de Stein, du 10 novembre, nous fait connaître les désagréments nocturnes du poète : « Nous nous levons à la lumière, pour redescendre au point du jour. J'ai passé une nuit assez agitée. A peine étais-je couché qu'il m'a semblé que j'étais pris par tout le corps de la fièvre urticaire, mais j'ai bientôt reconnu que c'était une grande armée d'insectes sauteurs qui, altérés de sang, se jetaient sur le nouveau venu. Cette vermine se multiplie énormément dans les maisons de bois. J'ai trouvé la nuit fort longue, et j'ai été charmé ce matin quand on m'a apporté la lumière. »

Ils quittent les Bains le 10 novembre, de très bonne heure. Pendant la nuit, il avait neigé. Ils prennent à travers les pâturages glissants, puis suivent le sentier d'Inden. De là, ils descendent dans la gorge de la Dala, d'où ils remarquent, haut perché, « un aqueduc artistiquement taillé qui amène une source... au prochain village... », c'est-à-dire Loèche-Ville. Du fond de la gorge — la route actuelle n'existait naturellement pas — ils remontent sur le coteau un peu au-dessus de ce bourg. Ce sentier passait pour fort incommode. La cité de Loèche n'était qu'une bourgade qui déplut tout à fait à Goethe. « L'indigence et les chétives ressources de ces hommes libres et privilégiés y sont partout manifestes », note-t-il.

Pour gagner la plaine, on franchissait alors le

Rhône sur un joli pont de bois couvert dont les culées subsistent encore.

Gœthe arriva à Loèche - Souste vers les 10 heures. Le ministre de Wedel s'y trouvait déjà, avec les laquais et les montures. Il avait neigé sur les hauteurs. La difficulté, sinon l'impossibilité de faire passer la Furca à toute cette caravane devient de plus en plus évidente. Sans compter que « les écuries sont très petites et très étroites, parce qu'elles ne sont construites que pour les mulets et les bêtes de somme ». L'avoine commençait à manquer. « On dit même que, plus avant dans les montagnes, on n'en trouve plus du tout ». Inutile donc de continuer avec les montures. La décision est prise. Le grand maître des eaux et forêts rebrousse chemin avec les équipages, et, après le périple par Bex, Vevey, Lausanne, Fribourg, Berne, gagnera Lucerne, où il rejoindra Gœthe et le prince, dont l'idée bien arrêtée est de franchir la Furca. « On trouve partout, écrit Gœthe, dans ces contrées, des mulets qui, pour ces routes, valent mieux que les chevaux, et enfin, aller à pied est toujours plus agréable. »

Sitôt dit, sitôt fait. Les bagages indispensables sont préparés et chargés sur un mulet de louage. Le ministre de Wedel, avec les équipages, reprend le chemin du Bas-Valais. Vers onze heures déjà, Gœthe et le prince se mettent en route, à

ped. En plus du muletier, ils ont la compagnie d'un garçon boucher de Souabe qui « s'étant égaré dans ce pays, avait trouvé de l'occupation à Loèche » et voulait rentrer dans sa patrie, par le même chemin. Ce compagnon en tournée amusait la galerie et « faisait un peu le paillasse ». Le temps est gris, indécis. Il se « brouille un peu, mais la bonne fortune, qui nous a suivis jusqu'à maintenant et entraînés si loin, ne nous abandonnera pas au moment où elle nous est le plus nécessaire ».

Vers midi, ils ont dû atteindre Tourtemagne, où, sans doute, ils se sont restaurés. Cette localité avait déjà une auberge, l'ancêtre de l'Hôtel de la Poste actuel. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, plus exactement en 1803, Michel Locker y hébergeait le savant Murith, en excursion botanique dans le Haut-Valais.

Nous n'avons malheureusement que peu de détails précis sur cette longue traite de Loèche à Brigue. L'état atmosphérique, la crainte d'être surpris par le mauvais temps, la neige, semblent avoir surtout préoccupé Goethe. Tout le Bas-Valais était encombré de nuages noirs, qui venaient mourir à Loèche, arrêtés par les courants de la Gemmi. En amont, la vallée du Rhône brillait au soleil, principalement dans la région de Viège. « Nous ne cessons de marcher à la rencontre du beau temps ; dans le cours supérieur du fleuve,

on voyait tout le ciel serein, et le vent d'ouest avait beau pousser derrière nous les nuages, ils ne pouvaient nous atteindre ». Gœthe recherche la cause de ce phénomène, et la trouve dans l'influence des courants qui descendent des vallées intérieures et luttent « contre les nues et contre le vent qui les porte... Nous avons été plusieurs fois témoins de ce combat, et quand nous pensions nous voir couverts par les nuages, nous trouvions de nouveau un obstacle de ce genre, et nous avons fait une lieue de chemin, que les brouillards avaient à peine encore quitté leur place ».

A l'arrivée à Brigue, vers le soir, il soufflait un fort vent d'est et l'air était si frais qu'une chute de neige nocturne lui semble exclue.

Gœthe et le Duc ont dû descendre à Brigue à l'auberge de « La Croix », que l'on trouve mentionnée en tout cas au début du XIX<sup>e</sup> siècle. L'écrivain en dit du bien. « Nous sommes logés dans une auberge fort jolie, et, ce qui nous fait grand plaisir, nous avons trouvé dans une chambre spacieuse, une cheminée. Assis au coin du feu, nous délibérons sur la suite du voyage ». Simplon ou Furca ? Le détour par le lac Majeur et Bellinzona les amènerait à Lucerne cinq jours après l'arrivée de leur ami de Wedel. Ils abandonnent cet itinéraire, par le Simplon, bien que le sentier soit praticable aux chevaux, même par la neige.

Ils s'arrêtent à l'autre solution : « Notre désir est de voir plutôt le Valais jusqu'à son extrémité supérieure ; nous y arriverons demain soir, et, si la fortune nous favorise, après-demain au soir nous serons à Réalp... Si nous ne pouvons franchir la Furca, le chemin nous est toujours ouvert de ce côté (Simplon) et nous prendrons alors par nécessité ce qu'il ne nous plaît pas de prendre par choix. Vous pensez bien que j'ai de nouveau consulté les gens, pour savoir s'ils croient que le passage de la Furca soit ouvert, car c'est la pensée avec laquelle je me couche et me lève et dont je suis occupé tout le jour. Notre voyage a pu se comparer jusqu'ici à une marche contre l'ennemi, et voici, pour ainsi dire, le moment où nous approchons de la place dans laquelle il s'est retranché et où nous devons en venir aux mains avec lui. Outre notre mulet, nous avons commandé deux chevaux pour demain matin. »

Le 11 novembre, après une nuit passée à l'agréable auberge de *La Croix*, et sur une dernière attention de l'hôte qui se met à leur disposition pour faciliter la montée au Simplon, au cas où ils ne pourraient franchir la Furca, Gœthe et le Duc quittent Brigue, à cheval, de grand matin, et par une belle journée. Le récit ne manque pas de précision. « Avec nos deux chevaux et un mulet, nous traversâmes bientôt d'agréables prairies, où la vallée est si étroite qu'il y a d'un côté à l'autre à

peine une portée de fusil. On y trouve un beau pâturage où s'élèvent de grands arbres, et des roches épaisses qui se sont détachées des hauteurs voisines. » C'est la petite plaine en aval de Mœrel, où l'on pouvait voir au XVIIIe siècle, en plus de quelques vignobles, de beaux châtaigniers et des cultures de safran. Puis « la vallée devient toujours plus étroite ; on est forcé de s'élever sur le flanc des montagnes (les lacets de Deisch), et désormais on a toujours le Rhône sous les pieds, à main droite, dans une gorge escarpée ». Un vieux pont de bois traversait le Rhône à une grande hauteur, au pied de la montée de Deisch (a monte Dei superius). « Mais sur la hauteur, la vallée redevient plus large et très belle ; sur des collines aux courbures diverses se déploient de gras pâturages, s'élèvent de jolis villages qui, avec leurs brunes maisons de bois, ressortent singulièrement parmi la neige. Nous sommes allés beaucoup à pied, et nous l'avons fait tous deux pour nous complaire l'un à l'autre : en effet, bien que l'on soit en sûreté à cheval, nous croyons toujours en danger la personne que nous voyons chevaucher devant nous par un sentier si étroit, porté par une si faible monture, au bord d'un abîme escarpé. Comme il ne peut se trouver maintenant aucun bétail au pâturage, toute la population étant retirée dans les maisons, la contrée a un aspect solitaire, et la pensée qu'on est enfermé

toujours plus étroitement, entre d'énormes montagnes, éveille dans l'esprit d'importunes et tristes images... »

Ils arrivent vers midi à Münster, et ne semblent pas avoir fait de haltes intermédiaires, dans les localités dépourvues d'auberge. On en trouvait une excellente à Münster, au témoignage de Coxe, en 1772. Elle était déjà sans doute à l'enseigne de la *Croix Blanche*, dont le propriétaire était, quelques années après le passage de Gœthe, Pierre de Riedmatten, et elle appartenait sans doute alors à cette famille. L'illustre poète en fut enchanté, et à cette auberge se rattache un joli épisode de ce voyage. Voici ce qu'il mande, le soir même, à Mme de Stein : « A notre halte de midi, il nous est arrivé quelque chose d'agréable. Nous sommes entrés chez une femme dont la maison avait très bonne apparence. La chambre était lambrissée à la manière du pays, les lits ornés de sculptures, les armoires, les tables et tout ce qu'il y avait de petites tablettes assujetties contre les cloisons et dans les angles était enrichi de jolies moulures et ciselures. Aux portraits qui figuraient dans la chambre, on pouvait bientôt reconnaître que plusieurs membres de cette famille s'étaient voués à l'Eglise. Nous avons aussi remarqué, au-dessus de la porte, une collection de livres bien reliés, que nous avons supposée une fondation de quelques-uns de ces

messieurs. Nous avons pris la légende des Saints et nous en avons lu quelques endroits, tandis qu'on apprêtait notre dîner. L'hôtesse nous demanda une fois, comme elle entrait dans la chambre, si nous avions lu l'histoire de Saint Alexis. Nous répondîmes que non, et, sans nous en occuper davantage, nous continuâmes à lire chacun notre chapitre. Quand nous fûmes à table, elle se plaça près de nous, et nous parla de nouveau de Saint Alexis. Nous lui demandâmes si c'était son patron, ou celui de la maison, peut-être ; elle dit que non, mais assura que ce saint homme avait tant souffert par amour pour Dieu, et que son histoire lui semblait plus pitoyable que beaucoup d'autres. Voyant que nous ne la connaissions pas du tout, elle se mit à nous la conter. »

Et Gœthe écoute attentivement, de la bouche de l'hôtesse, le récit détaillé de la vie du saint, d'après les légendaires. Il nous le donne en effet, dans ses lignes principales, tel qu'il est transcrit dans la *Légende dorée* de Voragine. Alexis, noble romain du IV<sup>e</sup> siècle, fiancé à une belle jeune fille, ayant fait vœu de chasteté, quitta son épouse le jour du mariage, passa en Syrie et, après avoir distribué toute sa fortune aux pauvres, s'installa parmi la foule des mendiants à la porte de l'église d'Edesse. Il subsista ainsi longtemps d'aumônes, puis, revenu en Italie, il vécut

pendant dix-sept ans dans la maison de son père, accueilli en mendiant, inconnu de tous et maltraité parfois par les domestiques, témoin chaque jour de la douleur de ses parents et de sa femme inconsolables. Un jour, on trouva ce mendiant mort sous l'escalier, et les parents reconnurent en lui leur fils unique... et la femme, son mari.

A un endroit particulièrement pathétique de la vie de saint Alexis, l'hôtesse, écrit Gœthe, « put retenir ses larmes plus longtemps, et ses deux filles qui, pendant son récit, s'étaient pendues à sa robe, regardaient fixement leur mère. Je ne puis, disait-elle, me figurer une situation plus pitoyable et aucun martyr plus grand que ce saint homme endura chez les siens et par sa libre volonté. » A la fin du récit, l'hôtesse assura de nouveau, en s'essuyant les yeux, qu'elle n'avait jamais ouï histoire plus digne de pitié, et Gœthe nous assure qu'il en fut lui-même fort ému et qu'il lui prit aussi « une grande envie de pleurer » qu'il réprima avec beaucoup de peine.

« Après dîner, poursuit-il, je cherchai la légende dans le P. Cochem (l'auteur de la vie des saints qu'il avait feuilletée dans la chambre de l'auberge) et je trouvai que la bonne femme avait conservé toute la vérité purement humaine de l'histoire et oublié parfaitement toutes les insipides applications de cet écrivain. »

Que faut-il penser de l'anecdote ? Elle n'a rien que de très vraisemblable. Un tel ouvrage prenait place nécessairement dans les bibliothèques, généralement bien fournies de nos vieilles auberges, et c'est même tout ce qui subsiste d'intéressant de l'héritage du passé. Le Père Cochem, dont parle Gœthe, est Martin von Cochem, de l'Ordre des capucins, originaire de la ville de Cochem, où il est né vers 1630. Ce religieux connut une grande célébrité, tant par son zèle de prédicateur que par ses écrits. On lui doit de nombreux ouvrages, parmi lesquels une vie des saints, transcrite en allemand d'après Voragine, qui parut en 1705. Les ouvrages de ce capucin ont connu à l'époque une grande diffusion populaire.

Curieux de tout, Gœthe aimait, non seulement les anciens hagiographes, mais aussi les vies de saints moins parées de merveilleux. De Naples, ce protestant date de belles pages sur saint Philippe de Néri. Barrès a dit sur Gœthe un mot d'une justesse étonnante : « Gœthe, homme du Nord, a aimé dans le Midi sa lumière, et catholique protestant, a voulu y retrouver la sérénité païenne ». En fait, lors de son voyage dans la Péninsule, en 1786, ce Prince de l'intelligence est à la recherche, en plus des trésors d'art et d'histoire, des souvenirs d'un passé illustre, des traces qu'y ont pu laisser les anciens dieux, et les saints du culte nouveau.

Il semble s'être beaucoup plu pendant cet après-midi passé à l'auberge de la *Croix Blanche* de Münster. « Nous allons souvent à la fenêtre, écrit-il, et nous observons le temps qu'il fait, car nous sommes maintenant fort disposés à interroger les vents et les nuages. Les premières heures de la nuit et le silence universel sont les éléments dans lesquels l'œuvre de l'écrivain réussit le mieux. et je suis persuadé que, si je pouvais et devais séjourner quelque temps seulement dans un lieu tel que celui-ci, tous mes drames commencés seraient forcément achevés l'un après l'autre. » A cette époque, Goethe avait en chantier *Iphigénie en Tauride*, *Torquato Tasso* et le *Chevalier d'Egmont*.

Il avait neigé depuis la veille. La grande affaire est de savoir si la Fourche est praticable. « Nous avons déjà consulté plusieurs de ces gens, et nous les avons questionnés sur le passage de la Furca ; mais ici même, nous ne pouvons rien savoir de positif, bien que la montagne ne soit qu'à deux lieues. » Devoir rebrousser chemin « serait, je l'avoue, un extrême chagrin pour moi... Si nous sommes heureux, nous serons demain soir à Réalp... et après-demain à midi, au sommet de la montagne, chez les capucins (de l'hospice du St-Gothard) ; si nous échouons, nous n'avons pour la retraite que deux chemins... dont l'un ne vaut guère mieux que l'autre : redescendre tout le Va-

lais et prendre par Berne la route connue pour aller à Lucerne, ou bien retourner à Brigue et ne revenir au Gothard que par un grand détour (Simplon). Je crois vous avoir dit dans ce peu de pages déjà trois fois la même chose. Il est vrai qu'elle est pour nous de la plus grande importance. L'événement décidera qui avait raison, ou notre courage et notre confiance dans le succès, ou la prudence de quelques personnes qui veulent fortement nous déconseiller ce chemin... Après avoir examiné le temps encore une fois, observé que l'air est froid, le ciel serein et sans disposition à la neige, nous allons nous coucher tranquillement. »

Le 12 novembre, à 7 heures du matin, ils quittent Münster. La caravane comprenait les deux chevaux de maître, le mulet pour les bagages, avec son muletier, et toujours le compagnon souabe. Un vent violent, venu de la Furca, s'engouffrait dans la vallée et soulevait des tourbillons de neige. « Nous voyions devant nous, comme une barrière, l'amphithéâtre neigeux des hautes montagnes, et nous prenions pour la Furca celle qui s'élève en travers... (probablement l'arête allongée des Muttenhörner) ; mais c'était une erreur comme nous l'avons appris plus tard. La Furca était cachée par des montagnes à notre gauche, et par des nuages élevés. Le vent d'est soufflait avec force et luttait avec quelques nuages

de neige ; il en chassait par intervalles de légers flocons sur la pente des monts et dans la vallée. Les tourbillons se démenaient sur le sol avec violence et nous faisaient quelquefois manquer la route ; cependant nous étions enfermés de part et d'autre par les montagnes, et nous devions trouver Oberwald au terme du chemin. Nous y arrivâmes après neuf heures, et nous entrâmes dans une auberge, où les gens furent bien surpris de voir paraître de tels hôtes en cette saison... »

A vrai dire, il n'y avait pas d'auberge à Oberwald, mais un particulier y exerçait l'hospitalité, dans une maison qui, au témoignage de Coxe quelques années auparavant, paraissait assez chétive. Les touristes préféraient, en général, s'arrêter à Obergesteln, village plus important situé au débouché du sentier du Grimsel et des cols du vallon d'Egine. Cependant, de Mayer <sup>1)</sup>, en 1789, put trouver à Oberwald une chambre pour lui et son domestique. Les voyageurs étaient rares et excitaient quelque curiosité. M. de Mayer, qui portait une belle épée avec dragonne en or, vit accourir les gens pour admirer son arme. Pour lits, la maison n'avait que de la paille, et pour nourriture, on lui servit du pain et du fromage avec du vin chaud et du sucre.

<sup>1)</sup> Voyage de M. de Mayer en Suisse, Amsterdam, 1794.

Gœthe y interrogea les gens pour savoir si le col était praticable. Il apprit que des guides ou des chasseurs le franchissaient la plus grande partie de l'hiver. « Nous fîmes aussitôt appeler un de ces guides. Nous vîmes paraître un homme de taille ramassée, robuste, dont la stature inspirait la confiance, et nous lui fîmes notre proposition. S'il jugeait le chemin praticable, il devait nous le dire, et pouvait prendre encore un ou plusieurs camarades... » Le col est supputé franchissable; le guide fait ses préparatifs et s'adjoint un camarade. Gœthe renvoie le muletier avec sa monture et les chevaux, qui n'étaient plus d'aucune utilité. Puis, ajoute-t-il, « nous mangeâmes du pain et du fromage, nous bûmes un verre de vin rouge, et nous étions très joyeux et bien disposés, quand notre guide revint, amenant sur ses pas un homme plus grand et plus robuste encore, qui semblait avoir la force et le courage d'un cheval. L'un d'eux chargea le portemanteau sur ses épaules et, au nombre de cinq, nous sortîmes du village. En peu de temps, nous atteignîmes le pied de la montagne qui était à notre gauche, et peu à peu nous commençâmes à monter... »

La relation est fort précise. Voici la montée de Gletsch, à main gauche, boisée et pleine d'éboulis. « Nos guides tournaient habilement à travers les rochers, autour desquels serpente le sentier connu, et cependant la neige

couvrait tout uniformément. Nous passâmes encore à travers un bois de pins ; nous avons le Rhône à nos pieds dans une étroite et stérile vallée... Nous franchîmes une petite passerelle (sur le fleuve) et nous vîmes devant nous le glacier du Rhône. C'est le plus vaste que nous ayons embrassé tout entier d'un coup d'œil. Il occupe, sur une très grande largeur, la croupe d'une montagne et s'abaisse sans interruption jusqu'au fond de la vallée, où le Rhône sort de ces glaces. » Le glacier était alors déjà en régression, de l'avis général des voyageurs. Il n'y avait à Gletsch que quelques étables.

« Quoique tout fût couvert de neige, les parois de glace où le vent ne permet pas aisément à la neige de se fixer, étaient visibles avec leurs crevasses d'un bleu de vitriol, et l'on pouvait voir distinctement où le glacier finit, et où commence le rocher couvert de neige. Nous côtoyâmes le glacier qui s'étendait à main gauche. Bientôt nous trouvâmes encore une légère passerelle sur un petit torrent de montagne (le Muttbach), qui descendait au Rhône par un vallon creux et stérile. A gauche, à droite et en amont du glacier, on ne voit plus aucun arbre, tout est désert et sauvage... Alors nous montâmes vers la gauche, et nous nous enfonçâmes dans la neige profonde. Un de nos guides dut marcher devant nous, et nous frayer d'un pas intrépide le chemin où nous

le suivions. Il y avait de quoi s'étonner, lorsqu'on reportait un moment son attention de la route sur soi-même et sur la troupe. Dans la contrée la plus solitaire du globe, dans un immense désert de montagnes, couvert d'une neige uniforme, où l'on ne connaît, en avant et en arrière, à trois lieues de distance, aucune âme vivante ; où l'on a de part et d'autre de vastes abîmes de montagnes entrelacées, on est plus frappé de voir des hommes à la file, l'un posant le pied dans les traces de l'autre... Les profondeurs où l'on arrive s'étendent à perte de vue dans la brume grisâtre... » et rien, sur ces pentes uniformément couvertes de neige et comme polies, n'attire le regard, « excepté le sillon qu'on a tracé ».

Sans être dangereux, le chemin comportait, par conditions défavorables, quelques risques d'avalanches. Aussi les montagnards qui portaient vendre dans l'Urseren et plus loin, des cuirs et des peaux de chèvres dont il se faisait un important commerce, prenaient-ils, pour éviter les avalanches, un sentier plus court, mais beaucoup plus raide et plus difficile et connu d'eux seuls.

Les nuages passaient par intervalles sur un soleil pâle ; il neigeait un peu par moment. « Après trois heures et demie de marche, nous atteignîmes la croupe de la Furca, auprès de la croix (une croix de bois qui existait déjà alors), où se trouve la limite d'Uri et du Valais. A cette place encore,

le double sommet qui a fait donner à la montagne son nom, n'est pas visible pour nous. Nous espérons trouver une descente plus commode, mais nos guides nous annoncèrent une neige plus profonde encore... Nous allions toujours à la file : celui qui marchait le premier et qui ouvrait la voie, enfonçait souvent jusqu'au-dessus de la ceinture. L'adresse de ces hommes, et l'insouciance avec laquelle ils traitaient la chose soutenaient notre courage, et, je dois le dire, pour ce qui me regarde, j'ai eu le bonheur de soutenir cette marche sans trop de fatigue... Un lämmergeier passa sur nos têtes avec une incroyable vitesse : c'est le seul être vivant que nous ayons rencontré dans ces solitudes. »

Les vieux récits de voyages dans les Alpes évoquent maintes fois le fameux lämmergeier, ou gypaète barbu. Il était assez rare de voir évoluer le splendide vautour, disparu depuis longtemps. Le dernier exemplaire vivait dans le Lötschental il y a un peu plus d'un siècle.

« Nous vîmes, continue Gœthe, briller au soleil, dans le lointain, les montagnes de la vallée d'Urseren. Nos guides voulaient entrer dans un chalet de pierre abandonné, rempli de neige, et prendre quelque nourriture, mais nous les entraîâmes afin de ne pas nous arrêter dans l'air froid... »

Ils cheminèrent encore trois heures et demie, par un mauvais sentier semé de gonfles, avant

d'arriver à Réalp. Il devait s'y trouver une petite auberge à l'époque, mais, en général, sur le conseil des guides, les voyageurs demandaient l'hospitalité aux capucins du lieu, qui avaient coutume de les héberger. C'est ce que fit Gœthe, et il n'eut qu'à s'en féliciter. « Un Père de haute taille et d'un extérieur remarquable nous reçut à la porte. Il nous fit entrer avec une grande civilité... Il nous mena dans une chambre chauffée, et s'empressa de nous servir pendant que nous ôtions nos bottes et que nous changions de linge. Il nous pria, à diverses reprises, de faire absolument comme si nous étions chez nous. Pour la cuisine, disait-il, il faudra nous résigner, attendu qu'ils étaient au milieu de leur long jeûne, qui dure jusqu'à Noël. Nous lui assurâmes que, dans notre situation, une chambre chaude, un morceau de pain et un verre de vin combleraient nos désirs. Il nous donna ce que nous demandions... » Le repas du soir est ensuite servi. « Les pères (ils étaient deux, avec un frère pour la cuisine), les messieurs, les serviteurs et les guides ont pris place tous ensemble à une même table... Le frère... avait apprêté, avec des œufs, du lait et de la farine, des mets très variés, qui, les uns après les autres, ont été fort bien accueillis... Les guides avaient un grand plaisir à parler de notre expédition heureusement terminée... » et firent de dramatiques récits de courses.

Ce réconfortant repas a laissé des traces pendant assez longtemps dans la littérature de voyage de l'époque. D'autres visiteurs de Réalp vantent fort l'omelette des bons capucins, et, naturellement, en franchissant la Furca, ne manquent pas de voir tourner un beau *lämmergeier*...

Le Père s'excusa sur la frugalité du souper, que Goethe trouva cependant tout à fait à son goût. La conversation se poursuivit longtemps ; l'écrivain prêta une oreille attentive aux propos de son interlocuteur, sur le don de l'éloquence et la vertu de la prédication. Puis le Père, s'étant levé, « la main gauche appuyée sur la table, accompagnant de la droite ses paroles », fit l'éloge de la religion catholique : « Il faut à l'homme une règle de croyance, disait-il, et qu'elle soit aussi ferme et aussi invariable que possible. »

Cependant, au cours de l'entretien, Goethe lui prête peu à peu ses propres idées sur l'interprétation des Ecritures, et le bon capucin de Réalp finit par s'exprimer avec une orthodoxie assez aventureuse...





## PRINCIPALES SOURCES

- Archives du Ministère des affaires étrangères, Paris, Fonds Valais, vol. VII, passim.
- Archives cantonales valaisannes.
- Archives bourgeoises de Sion.
- Journal des Actes du Conseil d'Etat 1803/1804.
- Protocole des séances du Conseil d'Etat 1803/1804.
- Registre des lettres de l'Extérieur 1803/1804.
- Chateaubriand : *Mémoires d'Outre-Tombe*, édition d'Edmond Biré, 6 volumes.
- *Correspondance générale*, éditée par Louis Thomas, 5 volumes.
- *Le voyage au Mont-Blanc*.
- *Le Génie du Christianisme*.
- André Maurois : *Chateaubriand* (1938).
- Sainte-Beuve : *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*.
- Villemain : *M. de Chateaubriand, sa vie, ses écrits, son influence littéraire et politique*.
- H. Le Savoureux : *Chateaubriand* (Rieder 1930).
- Maurice Levaillant : *Splendeurs et misères de Chateaubriand*.
- *Chateaubriand, Madame Récamier et les Mémoires d'Outre-Tombe* (1936).

- Mémoires et Lettres de Mme de Chateaubriand*, annotés par Joseph le Gras.
- Les Cahiers de Mme de Chateaubriand*, préface de J. Lardreit de la Charrière.
- André Latreille : *Napoléon et le Saint-Siège*.
- Emmanuel Beau de Lomenie : *La carrière politique de Chateaubriand* (1929).
- Pierre Moreau : *Bibliothèque Universelle et Revue de Genève*, juillet 1927.
- G. Pailhès : *Madame de Duras et Chateaubriand*.  
— *Chateaubriand, sa femme et ses amis*.
- Pierre Lasserre : *La jeunesse d'Ernest Renan I*.
- Edmond Jaloux : *La vie romantique au pays romand*.
- Edouard Herriot : *Madame Récamier et ses amis*.
- Paul Souday : *Les Romantiques à l'Académie*.
- Gabriel Faure : *Chateaubriand et la montagne*.
- Charles Gos : *Voyageurs illustres en Suisse*.
- Pierre Grellet : *La Suisse des diligences*.
- Serge Berliencourt : *La Suisse dans l'œuvre des grands poètes romantiques*.
- Claire Eliane Engel : *Ces monts sublimes...*
- Rodolphe Tæpffer : *Premiers voyages en zig-zag. — Nouveaux voyages en zig-zag*.
- Marc Henrioud : *Les anciennes postes valaisannes*.

## TABLE DES MATIÈRES

### Ire PARTIE

#### *Chateaubriand ambassadeur en Valais*

I.	Circonstances de sa nomination . . . . .	7
II.	Chargé d'affaires à Sion . . . . .	25
III.	La démission . . . . .	86

#### *Chateaubriand en Valais*

IV.	Le voyage de 1805 . . . . .	101
V.	Le voyage de 1822 . . . . .	117
VI.	Le voyage de 1828 . . . . .	129
VII.	Le voyage de 1833 . . . . .	139
VIII.	Quelques souvenirs du Valais dans l'œuvre de Chateaubriand . . . . .	156

### Ile PARTIE

Gœthe en Valais . . . . .	163
---------------------------	-----



*Achevé d'imprimer en août 1944,  
sur les presses de l'Imprimerie E. Schœchli à Sierre (Valais),  
pour le compte des Editions des Treize Etoiles,  
à Sierre.*



Imprimé en Suisse









Ennis  
Marie Heba  
Corbère & Co. Inc.